

15<sup>e</sup> ANNÉE. — N<sup>o</sup> 1

PREMIER TRIMESTRE 1935

# LE PASSEPOIL

BULLETIN PÉRIODIQUE ILLUSTRÉ  
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

(Paraissant 4 fois par an)

---



TROYES

IMPRIMERIE J.-L. PATON



Royall.  
L. B. P.

## SOMMAIRE DU NUMÉRO 1

— Avant-propos de la quinzième année. . . . .	1
— Echos et Nouvelles : Exposition sur la Légion Etrangère, de P. BENIGNI. . . . .	2
— Guides d'Etat-Major, début du 1 <sup>er</sup> Empire — par P. BENIGNI avec une planche hors-texte en couleurs, N° 1, de P. BENIGNI. . . . .	5
— Drap gris, drap beige — par P. BENIGNI. . . . .	6
— Les Uniformes des Troupes de la Marine et des Colonies depuis 1814, par Henry BOISSELIER et le Capitaine DARBOU, avec une planche hors-texte en couleurs, N° 2, de H. BOISSELIER. . . . .	9
— Le 4 <sup>e</sup> Régiment de Spahis marocains, 1934 — par M. TOUSSAINT, avec une planche hors-texte en couleurs, N° 3, de M. TOUSSAINT. . . . .	13
— Trompettes de Carabiniers de la seconde Garde Impériale, par H. BOUTMY. . . . .	21
— Drapeau de la 104 <sup>e</sup> Demi-Brigade d'Infanterie, de 1794 à 1803, par P. BENIGNI, avec une planche hors-texte en couleurs, N° 4. . . . .	23
— Alius Alium Erudit — par P. BENIGNI . . . . .	24
— Aigles-Crochets de Tambour. . . . .	25
— Questions et Réponses. . . . .	27
— Sabre de Junot. . . . .	27
— Bibliographie — par E.-L. B. . . . .	28
— Bulletin de la Société . . . . .	28

# LE PASSEPOIL

Bulletin illustré de la Société d'Étude des Uniformes

paraît tous les trois mois

### Cotisation de Membre ou Prix de l'Abonnement pour 1935 :

	France	Étranger
Avec envoi sous bande . . . . .	60 fr.	66 fr.
Recommandé . . . . .	65 »	73 »
Avec envoi sous tube . . . . .	65 »	72 »
Avec envoi sous tube recommandé . . . . .	70 »	78 »

Les années 1921 et 1925 sont en vente au Secrétariat au prix de 100 francs chaque ;  
Les années 1929 à 1934 au prix de 80 francs. Les années 1922, 1923, 1924, 1926, 1927 et 1928  
sont épuisées.

Adresser :

1<sup>o</sup> Tout ce qui concerne les cotisations, les abonnements et l'expédition au Secrétaire,  
**M. ÉMILE NUSSBAUM, 2, Avenue de la Forêt-Noire, Strasbourg.**

Compte Chèque Postal N° 7750, Strasbourg

2<sup>o</sup> Tout ce qui concerne la rédaction et l'illustration du Bulletin au Directeur,  
**M. le Commandant BUCQUOY, 20<sup>bis</sup>, quai de Dampierre, Troyes.**

## ***Avant-Propos de la 15<sup>me</sup> Année***

---

*Nous avons tous vécu l'année 1934 « sous le signe de la crise » comme on dit aujourd'hui : rien d'étonnant à ce qu'elle ait atteint par contre-coup notre société. Quelques-uns de nos membres, en trop grand nombre hélas ! durement éprouvés ont dû renoncer à être des nôtres. Nous leur souhaitons de tout cœur qu'un avenir meilleur leur permette bientôt de revenir parmi nous.*

*L'appel que nous avons lancé dans notre dernier numéro a été entendu, et nous tenons à remercier particulièrement MM. le Commandant Barthes, C. Leroy, de Wilde, Leconte et Leighton que nous sommes heureux d'inscrire parmi les membres Bienfaiteurs du Passepoil.*

*Nous avons fait de gros efforts pour maintenir au Bulletin la forme que nous lui avons donnée depuis 1929 de quatre numéros par an contenant chacun quatre planches hors texte ; mais notre bilan reste tous les ans déficitaire. Nous allons encore essayer de maintenir cette formule en 1935, et d'ores et déjà nous pouvons annoncer à nos collègues de très belles planches en couleurs de MM. Benigni, Rousselot, Toussaint, etc... Mais, si nous n'arrivons pas à équilibrer notre budget, il nous faudra dans la suite renoncer à une planche sur quatre et ce serait dommage. Oh ! je sais, nombreux sont ceux qui pensent : Qu'à cela ne tienne : il n'y avait qu'à supprimer telle planche de X., ou telle planche de Y., la revue n'y aurait rien perdu ». Soit ! mais le malheur, mes chers collègues, c'est que vous n'êtes pas du tout d'accord entre vous sur la planche à supprimer : chacun veut conserver celle qui l'intéresse, et je pourrais vous citer par exemple telle planche parue en 1934 qui a motivé, paraît-il, la démission d'un membre mais qui a valu par contre plusieurs lettres de félicitations à la Rédaction.*

*L'effort à faire pour nous permettre de vivre, n'est d'ailleurs pas énorme. Compte tenu des démissions de ces derniers mois, la Société compte encore aujourd'hui plus de 230 membres : il en suffirait de 40 à 50 de plus pour nous permettre de joindre chaque année les deux bouts. Nous demandons donc une fois de plus et très instamment à tous de nous aider, soit en recrutant des membres nouveaux, soit en demandant aux organes collectifs sur lesquels ils peuvent avoir action (bibliothèques, musées, cercles, foyers, etc...) de s'abonner au Passepoil. N'oublions pas que le tirage de notre revue est limité à 300 exemplaires et que déjà certaines années épuisées ont triplé de valeur en librairie.*

*Le Président.*

## ÉCHOS ET NOUVELLES

### Exposition de planches concernant la Légion Étrangère.

— Le peintre P. Benigni, dont nos collègues ont admiré quelques belles planches dans le *Passepoil* et qui a illustré le magnifique *Livre d'Or de la Légion Étrangère*, aujourd'hui couronné par l'Académie française (Prix Théroutan) vient de faire une exposition des plus réussies dans une salle de la rue d'Anvers, à Marseille. En une cinquantaine de sujets de différentes dimensions, il a représenté, avec un grand sens artistique uni à une documentation impeccable, des scènes ou des types de notre armée aux différentes époques de notre existence.

On a tout spécialement remarqué une série de types de la *Légion Étrangère actuelle*, qui ont révélé au public mille détails pittoresques ou inédits que l'on ignore généralement en France. Têtes de colonnes extrêmement variées, sapeurs dignes de l'ancienne armée, tenues de campagne, de route, de prises d'armes variant suivant les régions, les dates ou les régiments, fantassins, cavaliers, compagnies montées, pionniers, artilleurs, etc... Ces documents tirés des études sur nature que l'artiste a faites pendant ses séjours en Afrique, ou à l'aide d'équipements qu'on lui communique de garnisons



Légionnaire du 1<sup>er</sup> Étranger en tenue de sortie  
1934

Képi bleu foncé et garance, passepoils bleu foncé. — Cravate kaki. — Capote, vareuse et culotte kaki. — Liserés et numéro de la patte de collet, chevrons et galon de 1<sup>re</sup> classe verts. — Boutons jaunes. — Bandes molletières kaki foncé. — Souliers noirs. — Ceinturon fauve, boucle cuivre.





Clairon du 2<sup>e</sup> Etranger  
Tenue de prise d'armes — Eté 1931

Couvre-képi blanc. — Cravate kaki. — Vareuse en toile kaki ; écussons de collet en drap kaki à liserés et numéros verts ; brides d'épaulettes kaki ; chevron vert ; galon de fonction de trompette étroit. — Les pans de la vareuse rentrés dans la culotte. — Boutons de cuivre. — Ceinture bleue. — Epaulettes vertes, à tournantes et franges écarlates. — Culotte en drap kaki. — Bandes molletières kaki foncé. — Souliers noirs. — Courroies de suspension, cartouchière, ceinturon, bretelle de mousqueton blanches. — Fourragère T. O. E. Cordons de clairon et de trompette tricolores. — Courroie de clairon en cuir fauve, boutons de cuivre. — Flamme de clairon vert olive foncé. — Galon de trompette à la partie supérieure, les autres galons, la grenade et le numéro garance, franges dorées. — Flamme de trompette fixée aux anneaux du clairon avec une tresse jonquille. — Fond écarlate. — Au bord, un galon hussard jonquille, ensuite une bordure de drap vert clair. — Le galon et la bordure ne garnissent pas le bord supérieur de la flamme. — Grenade jonquille, numéro 3 et numéro 2 rouges, trait vert clair. — Poignée de trompette en cuir fauve, lacée, avec ceilllets de cuivre. — Franges écarlates.

parfois très éloignées forment une série de la plus haute valeur et dignes de figurer dans les cartons des amateurs de belles planches d'uniformes.

Nous remercions vivement M. Benigni d'avoir autorisé le *Passepoil* à reproduire ici trois types curieux de Légionnaires, accompagnés de descriptions qui permettront à nos collègues de colorier eux-mêmes ces intéressants documents.

La coiffure représentée dans la vignette ci-jointe, est le nouveau casque colonial militaire français. C'est le troisième modèle en usage dans notre armée. Il est plus pratique que le précédent, mais a peut-être le défaut de présenter un aspect peu français.

Sa mise en service date de 1931. Chaque légionnaire a deux casques, l'un kaki, l'autre blanc.

Commandant E.-L. BUCQUOY.



Légionnaire du 5<sup>e</sup> Étranger  
Tenue de campagne — hiver 1934

Casque colonial. — Cravate kaki. — Vareuse kaki ; liserés d'écusson de collet et numéro, ainsi que le galon de grade, verts. — Boutons jaunes. — Culotte kaki. — Bandes molletières kaki foncé. — Le reste réglementaire. — La couverture roulée dans la toile de tente.

## GUIDE D'ÉTAT-MAJOR

### Début du 1<sup>er</sup> Empire

(PLANCHE HORS TEXTE N° 1)

---

Sur le couvercle d'une charmante boîte précieuse, exposée dans une vitrine du Musée d'Ajaccio, parmi des souvenirs de la famille Bonaparte, j'ai découvert ce guide. Fine gouache peinte avec art et minutie, elle offre toute garantie d'exactitude et il est impossible que tant de soin et de précision dans tous les détails de l'uniforme et du harnachement aient été le résultat d'une simple fantaisie.

Malheureusement, aucune indication ne permet de déterminer quel put être ce corps de Guides et à quel Maréchal il fut attaché. La forme élevée et cylindrique du colbach lui assigne comme date les premières années du règne impérial et c'est tout.

La tenue est curieuse à plus d'un point de vue.

Elle s'apparente d'une part aux Guides du Maréchal Mortier par le colbach cylindrique orné d'un aigle de cuivre et par le monogramme timbrant le portemanteau, la schabraque et la sabretache, tandis que les couleurs des vêtements et des tresses sont celles des Guides du Général, puis Maréchal Bernadotte, avec cette différence, cependant, que c'est la pelisse qui est écarlate et le dolman vert, disposition rappelant d'une façon presque trop marquée l'uniforme des Chasseurs à cheval de la Garde Impériale. Seule la décoration anglo-saxonne de la schabraque tranche nettement parmi toutes ces réminiscences.

Faut-il chercher dans l'entourage immédiat de l'Empereur la solution de cette énigme ? La présence de cette boîte à Ajaccio semblerait l'indiquer. Ou faut-il croire plutôt que c'est la tenue primitive des Guides de Bernadotte ?

Dans ce cas, leur ressemblance trop grande avec les Chasseurs de la Garde ne pouvait pas être tolérée bien longtemps et la mesure la plus simple pour obvier à cet inconvénient était d'inverser les couleurs du dolman et de la pelisse. Cela ne changeait rien d'ailleurs aux fournitures en étoffes et en tresses.

Je donne cette supposition pour ce qu'elle vaut avec l'espoir qu'un de nos collègues pourra nous éclaircir d'une façon plus certaine.

P. BENIGNI.



## DRAP GRIS - DRAP BEIGE

---

On sait que sous le I<sup>er</sup> Empire, et même sous la Révolution, le pantalon de drap gris fut assez fréquemment porté par les officiers et la troupe, principalement dans les corps à cheval. Mais la nuance de ce drap était assez variable, allant du gris cendré (1) au gris noir ou ardoise (2), en passant par toutes les teintes intermédiaires.

Le génie organisateur de Bardin devait faire cesser, dans la mesure du possible, ces fantaisies. Nous disons dans la mesure du possible, car charivaris et sureulottes s'usaient aussi vite que les chaussures, quand leurs propriétaires ne prenaient pas la précaution de les faire parementer de cuir, et alors, nécessité n'ayant pas de loi, on faisait des pantalons de toutes couleurs et de toutes étoffes, depuis le drap le plus fin, jusqu'au reps à ramages recouvrant fauteuils et canapés.

Quoiqu'il en soit, à partir de 1813, les sureulottes de la grosse cavalerie et de la cavalerie de ligne furent confectionnées, comme les capotes de l'Infanterie, en un drap gris, tirant un peu sur le brun, qui fut officiellement baptisé du nom de *drap beige pour l'Infanterie* et de *drap gris* ou *gris boue de Paris* pour les troupes à cheval. Gris boue de Paris ! Rien de nouveau sous le soleil, pas même le feld-grau de nos adversaires de la Grande Guerre.

Quelle était exactement cette couleur grise ou beige ? Elle a été très bien rendue sur la planche n° 2 de la 13<sup>e</sup> année du Passepoil, de M. Boisselier. Nous la retrouvons dans le pantalon que porte un fourrier du 135<sup>e</sup> Régiment de ligne en 1814 (3), sur son portrait, gravé dans la Sabretache. Certains documents allemands, reproduits dans les *Uniformes du I<sup>er</sup> Empire* du Commandant Bucquoy et dans l'*Uniformenkunde* de Knœtel, ont rendu avec plus ou moins de bonheur la teinte de ce drap aux différents états de son usure. Voilà la vérité.

Passons maintenant à la légende, si chère au cœur de quelques-uns, car rien n'est difficile à déraciner comme la routine ! On me permettra d'entrer ici dans quelques détails car le sujet est nouveau et peut prêter à équivoque. On lit dans le *dictionnaire Larousse, au mot beige* : « *De l'italien bigio, gris, brunâtre*). *Se dit de la laine et des tissus, draps, serges, etc. qui n'ont reçu aucune teinture ni blanchiment et qui conservent leur couleur naturelle* ». Et Bardin, *Dictionnaire de l'Infanterie*, écrit : « *Ce mot, longtemps employé comme substantiel féminin indiquait une étoffe fabriquée en laine de couleur naturelle ; il ne s'emploie plus (1851) que par rapport à certaines capotes d'Infanterie française de ligne, qui étaient*

---

(1) Voir les ordres du Colonel de France au 12<sup>e</sup> Chasseurs à cheval en 1800.

(2) Voir les pantalons des Hussards du 3<sup>e</sup>, dans le portrait du colonel Moncey, en 1815, peint par H. Vernet.

(3) Carnet de la Sabretache, 1913, p. 183.

*en drap beige ou gris-beige et dont les hommes de troupe faisaient usage. Des redingotes d'officiers ont aussi été de cette couleur ».*

Remarquons que l'on trouve dans ces deux définitions, comme dans les règlements d'uniformes, cette nuance qualifiée tantôt de grise, tantôt de beige, tantôt de ces deux noms accolés. C'est du drap de cette couleur qui servit à confectionner les premiers justaucorps de notre armée, et de nos jours encore les capotes de sentinelles ou de guérites. Nous avons vu que des redingotes d'officiers avaient été aussi de cette couleur ; la plus célèbre, la légendaire redingote *grise* du Premier Consul, puis de l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup>, était, elle aussi, en drap gris-beige, comme la modeste et non moins glorieuse capote de ses fantassins.

Jusqu'ici il ne s'élève aucune objection et tout le monde entend parfaitement que le drap gris tout court, le drap beige ou le drap gris-beige sont d'une seule et même couleur. Mais quand il s'agit des sureulottes grises données en 1813 aux Cuirassiers et aux Dragons, l'opinion généralement répandue veut que ce gris soit bleuté et non beige, opinion sans fondement, comme nous allons le voir. La plupart des planches représentant des troupes du I<sup>er</sup> Empire, sont postérieures à la Restauration. D'une valeur parfois artistique, mais nullement documentaire, leur flot encombre et dénature bien des recueils à prétention d'exactitude (1). Marbot et de Noirmont surenchérisent encore et nous ne parlerons ni de Lienhart et Humbert, ni de Malibran parmi les plus récents. Ces sources donnent invariablement aux sureulottes des Cuirassiers et des Dragons un drap gris cendré ou gris bleu, qui n'a existé que comme fantaisie (2) ou comme pis-aller. Voici la cause de cette erreur :

Le drap beige ou gris boue de Paris fut remplacé pour les pantalons de cheval, sous la 2<sup>e</sup> Restauration, par un drap *de couleur analogue* appelé *drap gris mélangé* (3). En 1818, il fut à son tour remplacé par du drap gris argentin (4). C'est ce drap gris argentin, dont les dessinateurs avaient gardé le souvenir, qui est cause de tout le mal, d'autant plus que le qualificatif *gris* semble mieux s'adapter à ce gris argentin qu'au beige.

Et cependant, fournitures, devis, nomenclature d'effets confectionnés prouvent indéniablement que de 1813 à 1815 les sureulottes, et même à un moment donné, les pantalons de cheval des troupes légères, furent confectionnés avec le même drap beige que les capotes de l'Infanterie (5). Rien n'a été plus discuté que la couleur de ce drap et bien des gens, peu documentés, se refusent à croire qu'un drap puisse être qualifié en même temps de gris et

---

(1) Il est bien entendu que je me place strictement au point de vue exactitude et que je ne veux en rien déprécier certaines œuvres qui sont de véritables chefs-d'œuvre.

(2) Voir la sureulotte garnie d'un cuir festonné sur les bords que porte un maréchal-des-logis du 7<sup>e</sup> Cuirassiers en 1813. Tenue des Troupes de France, 1902, planche 13.

(3) Tandis que les capotes de l'Infanterie continuaient à être confectionnées en drap beige, jusqu'en 1822.

(4) Notre regretté collègue, M. G. Cottreau, dans son article intitulé : Fourrier du 135<sup>e</sup> de Ligne (voir note 1 de la page 2) attribue à tort un drap franchement gris aux sureulottes de la Garde Royale dans les premières années de la Restauration. C'est une erreur. La Cavalerie de la Garde, comme celle de la Ligne, fit usage jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1818 du drap gris mélangé d'une teinte analogue à celle du drap beige et ensuite du drap gris argentin.

(5) On trouve même des devis d'uniforme de certains régiments de Cuirassiers où le drap des sureulottes est appelé beige comme dans l'Infanterie.

de beige. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à consulter les listes des draps destinés à vêtir les troupes de l'an 13 à 1815. On y voit :

Du drap gris de fer mélangé (servant à habiller les divers trains).

Du drap gris argentin (destiné au 3<sup>e</sup> Hussards).

Du drap *bège ou gris boue de Paris* (affecté aux capotes d'Infanterie, et, à partir de 1813, aux surculottes de Cavalerie).

C'est tout. Si, comme le prétendent certaines personnes, le drap gris des surculottes avait été différent du drap beige des capotes on devrait forcément en trouver la trace dans ces listes, ce qui n'a pas lieu.

Une planche du recueil, dit du *Bourgeois de Hambourg*, représente un détachement de Cuirassiers du 1<sup>er</sup> Régiment, faisant le service à pied, en 1813, lors du siège de cette place. Nous l'avons relevée sur un exemplaire plus soigné et mieux colorié que celui de Hanbourg, qui a servi à l'édition de M. Terrel des Chênes (1). On y voit deux Cuirassiers en *culottes*, l'une d'un gris bleu moyen, l'autre du même gris plus clair. D'aucuns ont voulu y voir des surculottes suivant le Règlement de 1812. Il n'en est rien, car ces surculottes étaient boutonnées le long de la jambe. On remarquera d'ailleurs que le sous-officier et le trompette sont en culotte de peau, or on sait que les cadres et les têtes de colonne étaient toujours mieux équipés et plus soignés que le reste de la troupe. Ce détail prouve que ce détachement devait faire le service en culotte et que les hommes dépourvus de ce genre d'effet y avaient suppléé par des culottes taillées dans des draps de rencontre de couleurs quelconques. Il est donc impossible de tabler sur ce document pour prouver que le drap des surculottes, de 1813 à 1815, était gris bleuté et non beige. Ce faisceau de faits incontestables déroutera sans doute de vieilles convictions solidement enracinées, mais il n'en est pas moins l'expression de la vérité.

Dans leur étude sur les Uniformes des Troupes de la Marine, MM. Boisselier et Darbou indiquent que les planches de Genty, Lami, etc., donnent aux Bataillons Coloniaux un habit et une culotte de couleur gris bleuté au lieu du beige réglementaire. Je crois que cette divergence peut s'expliquer du fait que, à partir de 1822, la capote d'Infanterie cessa d'être confectionnée en drap beige et devint gris de fer. On arrêta alors la fabrication du tissu beige et les bataillons coloniaux durent être approvisionnés en drap de la nouvelle teinte, tandis qu'ils conservaient le drap beige pour leurs capotes, sans doute pour user les approvisionnements existants (2).

Les planches de Genty, comme celles de Lami, qui ont cette teinte gris-bleu ont dû être coloriées après 1822.

P. BENIGNI.

---

(1) Cette planche a été reproduite, en partie dans *les Uniformes du 1<sup>er</sup> Empire*, du Commandant Bucquoy, série 212, carte 148.

(2) Les Compagnies Sédentaires conservaient aussi la capote beige.



## LES UNIFORMES DES TROUPES DE LA MARINE ET DES COLONIES DEPUIS 1814

### PLANCHE HORS TEXTE N° 2

(Suite de l'article paru dans le N° 4 de 1934, page 97)

Nous donnons ci-après la répartition détaillée des 3 régiments en 1844, telle qu'elle est prescrite par l'ordonnance royale du 7 novembre 1843 ; à part quelques variations d'effectifs, elle présente sensiblement la situation des 3 régiments de 1838 à 1854 :

Les Compagnies hors rang et un certain nombre d'officiers chargés des services administratifs sont répartis entre les différents détachements.

#### 1<sup>er</sup> Régiment.

A la Guadeloupe : (portion principale)	1e Colonel 1 Lieutenant-Colonel, 4 Chefs de bataillon, 1 Major, 4 Adjudants-majors 1e Porte-Drapeau 1 Chirurgical-Major 2 Aides-Majors	4 Adjud <sup>ts</sup> s.-officiers 1e Tambour-Major 2 Caporaux tambours les Sapeurs la Musique	11 C <sup>tes</sup> de Fusiliers 3 C <sup>tes</sup> de Grenadiers 3 C <sup>tes</sup> de Voltigeurs
Aux Iles Marquises :	1 Chef de bataillon 1 Adjudant-major 1 Capitaine-major 1 Chir <sup>ten</sup> aide-major	1 Adjud <sup>t</sup> s.-officier 1 Sergent-Chef de fanfare (1) 1 Caporal-tambour	6 C <sup>tes</sup> de Fusiliers 1 C <sup>te</sup> de Grenadiers 1 C <sup>te</sup> de Voltigeurs
A Brest :	1 Lieutenant-Colonel 2 Chefs de bataillon 1 Major 2 Adjudants-majors 2 Ch <sup>tes</sup> aides-majors	2 Adjud <sup>ts</sup> s.-officiers 1 Sergent-Chef de fanfare 2 Caporaux-tambours 2 Adjud <sup>ts</sup> s.-officiers	10 C <sup>tes</sup> de Fusiliers 2 C <sup>tes</sup> de Grenadiers 2 C <sup>tes</sup> de Voltigeurs
A Cherbourg :	1 Chef de bataillon 1 Adjudant-major 1 Chir <sup>ten</sup> aide-major	1 Adjudant s.-officier 1 Sergent-Chef de fanfare 1 Caporal-tambour	5 C <sup>tes</sup> de Fusiliers 1 C <sup>te</sup> de Grenadiers 1 C <sup>te</sup> de Voltigeurs

(1) Une décision royale du 10 août 1841, créant quelques nouveaux emplois, instituant un certain nombre de chefs de fanfare (sergents) destinés à diriger les tambours et clairons dans les garnisons où ne se trouvait pas de tambour-major. Valmont nous a laissé une curieuse tenue de ce gradé, reproduite sur l'une de nos planches en couleurs.

<b>2<sup>e</sup> Régiment.</b>			
A la Martinique : (portion principale)	le Colonel 1 Lieutenant-Colonel 4 Chefs de bataillon 1 Major 4 Adjudants-majors le Porte-Drapeau 1 Chirurgien-major 2 Aides-majors	4 Adjud <sup>ts</sup> s.-officiers le Tambour-Major 2 Caporaux-tambours les Sapeurs la Musique	11 C <sup>ies</sup> de Fusiliers 3 C <sup>ies</sup> de Grenadiers 3 C <sup>ies</sup> de Voltigeurs
A Brest :	1 Lieutenant-Colonel 2 Chefs de bataillon 1 Major 2 Adjudants-majors 2 Ch <sup>iens</sup> aides-majors	2 Adjud <sup>ts</sup> s.-officiers Sergent-Chef de fanfare 2 Caporaux-tambours	7 C <sup>ies</sup> de Fusiliers 1 C <sup>ie</sup> de Grenadiers 1 C <sup>ie</sup> de Voltigeurs
A Rochefort :	2 Chefs de bataillon 2 Adjudants-majors 2 Ch <sup>iens</sup> aides-majors	2 Adjud <sup>ts</sup> s.-officiers 1 Sergent-Chef de fanfare 2 Caporaux-tambours	8 C <sup>ies</sup> de Fusiliers 2 C <sup>ies</sup> de Grenadiers 2 C <sup>ies</sup> de Voltigeurs
<b>3<sup>e</sup> Régiment.</b>			
A Toulon : (portion principale)	le Colonel 1 Lieutenant-Colonel 4 Chefs de bataillon 1 Major 4 Adjudants-majors le Porte-Drapeau 1 Chirurgien-major 2 Aides-majors	4 Adjud <sup>ts</sup> s.-officiers le Tambour-Major 3 Caporaux-tambours les Sapeurs la Musique	17 C <sup>ies</sup> de Fusiliers 3 C <sup>ies</sup> de Grenadiers 3 C <sup>ies</sup> de Voltigeurs
A Cayenne :	1 Chef de bataillon 1 Adjudant-major 1 Chir <sup>ien</sup> aide-major	1 Adjudant s.-officier 1 Sergent-Chef de fanfare 1 Caporal-tambour	4 C <sup>ies</sup> de Fusiliers 1 C <sup>ie</sup> de Grenadiers En plus, 3 officiers et 8 sous-officiers et caporaux, encadrant 1 Compagnie de sol- dats noirs.
Au Sénégal :	1 Chef de bataillon 1 Adjudant-major 1 Chir <sup>ien</sup> aide-major	1 Adjudant s.-officier 1 Sergent-Chef de fanfare 1 Caporal-tambour	4 C <sup>ies</sup> de Fusiliers 1 C <sup>ie</sup> de Voltigeurs En plus, 3 officiers et 8 sous-officiers et caporaux, encadrant 1 Compagnie de sol- dats noirs.
A Bourbon, Nossi-Bé et Mayotte :	1 Lieutenant-Colonel 2 Chefs de bataillon 2 Adjudants-majors 2 Ch <sup>iens</sup> aides-majors	2 Adjud <sup>ts</sup> s.-officiers 1 Sergent-Chef de fanfare 1 Caporal-tambour	9 C <sup>ies</sup> de Fusiliers 2 C <sup>ies</sup> de Grenadiers 2 C <sup>ies</sup> de Voltigeurs
Dans l'Inde :	1 Chef de bataillon		6 Officiers encadrant 2 C <sup>ies</sup> de cipayes



Fig. 24. — Sapeur d'un régiment de la Marine  
(1831-1838)  
(d'après Valmont)

Habit bleu foncé ; collet, retroussis, passepoils, insignes des bras garance ; grenades des retroussis bleu foncé ; épaulettes écarlates ; boutons en cuivre. — Pantalon garance. — Bonnet à poil noir ; calot garance à grenade bleu foncé ; plumet écarlate. — Tablier et buffletteries blancs. — Sac en peau noire ; étui rayé blanc et bleu, les fonds bleu foncé à grenades rouges. — Gants jaunes à manchette blanche. — Guêtres blanches.



Fig. 25. — Lieutenant de grenadiers,  
régiments de la Marine (1831-1837)  
(d'après Valmont)

Habit bleu foncé ; collet, parement, passepoils et retroussis garance ; patte de parement bleu foncé liserée de garance ; boutons et épaulettes en or. — Pantalon garance. — Schako noir, cocarde tricolore, plaque et jugulaires dorées, galon de pourtour en or ; pompon écarlate. — Sabre à fourreau de cuir, garde et garnitures dorées, sans dragonne ; porte-sabre noir. — Housse-col doré à ornement argent.



En 1846, la répartition des 2 premiers régiments fut légèrement modifiée : les unités de Brest furent toutes rattachées au 1<sup>er</sup> régiment, et le bataillon de Cherbourg passa au 2<sup>e</sup> (1).

*UNIFORMES. — 1<sup>o</sup> 1831-1845.*

L'ordonnance de création des 2 régiments de la Marine du 14 mai 1831, prescrivait ce qui suit au sujet de l'uniforme des corps :

« L'uniforme des régiments de la Marine sera semblable à celui de l'infanterie de « ligne ; il n'en sera distingué que par le bouton qui sera timbré d'une ancre, et qui « portera, en outre, le N° du régiment ».

Cette description est des plus sommaires, et, par ailleurs, les documents iconographiques sur cette première tenue de l'Infanterie de marine sont rares. Valmont a consacré deux pages de son manuscrit à la représentation de ces uniformes pour la période 1831-1838, et, d'autre part, il existe au Musée de l'armée un habit du 2<sup>e</sup> Régiment que M. Boisselier a dessiné (Fig. 26), en même temps que ses dessins en noir reproduisent les 4 types donnés par Valmont.

L'examen de ces documents permet de préciser ce qui suit :

L'habit, bleu à distinctive garance, est entièrement semblable à celui de l'infanterie de ligne, sauf que les retroussis portent chacun une ancre en drap bleu pour les fusiliers (au lieu de l'étoile portée dans la ligne) ; les compagnies d'élite ont porté, d'après les dessins de Valmont, la grenade ou le cor sur chaque retroussis, ou peut-être simplement, d'après des renseignements d'autre source, sur le retroussis extérieur, le retroussis intérieur portant une ancre. Le bouton, en cuivre, porte, d'après les exemplaires connus, une ancre avec la légende « Régiment de la Marine » (2). Les contre-épaulettes ainsi que les épaulettes des compagnies d'élite, sont entièrement semblables à celles de la ligne.

Le pantalon est garance, comme dans la ligne. Aux colonies, on a porté, comme le prouvent les dessins de Valmont, le pantalon de toile blanche, supprimé en France.

La capote est semblable, sauf les boutons, à celle de la ligne.

(A suivre).

Henry BOISSELIER et Capitaine DARBOU.

---

(1) A la formation de la Garde Impériale, en 1854, l'Infanterie de Marine fournit à l'Infanterie de cette Garde : 3 officiers, 52 sous-officiers, 48 caporaux et 120 soldats de 1<sup>re</sup> classe.

Un officier d'Infanterie de Marine, le Capitaine Tascher de la Pagerie, compte au début du 2<sup>e</sup> Empire parmi les officiers d'ordonnance de l'Empereur. Il devait plus tard quitter l'armée et figurer parmi les officiers civils de la Maison Impériale. Cet officier dut, comme officier d'ordonnance, porter l'habit bleu céleste brodé d'argent, le pantalon écarlate et le chapeau à plumes que portèrent les officiers d'ordonnance de l'Empereur, quelle que fut leur arme d'origine. Nous avons la preuve qu'elle fut portée sans modifications même par les officiers de marine employés comme officiers d'ordonnance de Napoléon III.

(2) L'ouvrage de L. Fallou, « Le Bouton uniforme français », donne page 277 des représentations de ces boutons. Ils ne portent pas encore le n° du régiment, malgré le règlement. M. Fallou les classe à la date de 1828-1831, ce qui est une erreur à notre avis, la dénomination « Régiment de la Marine » n'ayant été en usage que de 1831 à 1838. C'est donc très certainement aux formations de cette époque qu'il y a lieu de les attribuer. Cette légère rectification n'enlève rien à la valeur de l'excellent ouvrage précité.

## LE 4<sup>e</sup> RÉGIMENT DE SPAHIS MAROCAINS (1934)

(PLANCHE HORS TEXTE N° 3)

---

Ce régiment avait été formé à l'armée du Rhin le 8 août 1922 comme 12<sup>e</sup> régiment de marche de Spahis, puis 2<sup>e</sup> de marche et enfin 5<sup>e</sup> Spahis Algériens (le 24 avril 1923), avec des éléments du 3<sup>e</sup> Spahis Algériens (deux escadrons) et deux escadrons de l'ancien 5<sup>e</sup> Spahis qui avait été dissous à Bel Abbès en 1922.



Cymbales et tambours

Arrivé au Maroc le 25 août 1925, le 5<sup>e</sup> Spahis Algériens a pris part à toutes les opérations en 1925, formant brigade avec le 6<sup>e</sup> Spahis Algériens. Le 5<sup>e</sup> escadron est venu s'installer à Guercif et les quatre escadrons actifs ont passé l'hiver dans différents postes. En 1926 les quatre escadrons ont pris part aux dernières opérations du Riff, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> escadrons avec la 3<sup>e</sup> division marocaine et les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> avec le général Dosse. A la fin des opérations du Riff en mai 1926, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> escadrons prennent les postes dans le Riff ; les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> escadrons rentrent à Fez quelques jours et partent en colonne dans la Tache de Taza où ils restent jusqu'à la fin de septembre puis retournent à Fez.

A partir d'octobre 1926 le régiment commence à former un escadron (le 2<sup>e</sup>) avec des éléments marocains. Cet escadron part en colonne le 13 avril 1927. Le 1<sup>er</sup> escadron est formé quelque temps après en éléments marocains et part aussi en colonne, le 2<sup>e</sup> demi-régiment étant formé en dernier.



Port du mousqueton sur le Burnous

Les cadres européens du 5<sup>e</sup> régiment Algérien sont maintenus comme encadrement, les éléments algériens renvoyés au fur et à mesure des formations des escadrons, au 1<sup>er</sup> Spahis Algériens.

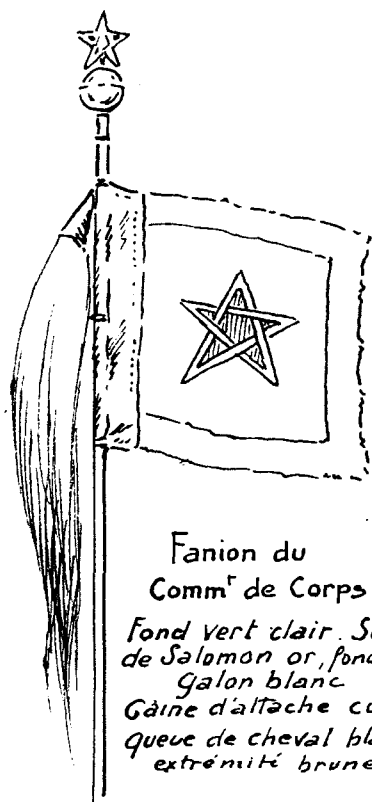
Une décision ministérielle du 4 février 1927 décide la création d'un 24<sup>e</sup> Régiment de Spahis marocains par transformation de ce 5<sup>e</sup> Algérien. Le régiment est créé le 1<sup>er</sup> avril 1927 et prend le N° 4 le 1<sup>er</sup> avril 1928.

Le deuxième demi-régiment s'embarque à Casablanca le 5 novembre 1927 pour la France et arrive le 14 novembre 1927 à Senlis où il tient encore garnison.

Les deux escadrons du 3<sup>e</sup> Spahis Algériens cités plus haut ont pris part à la guerre 1914-1918 avec le 11<sup>e</sup> régiment de marche de Spahis.



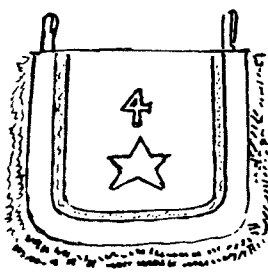
4<sup>e</sup> Régiment de Spahis marocains — 1934  
Sous-Officier indigène et adjudants



Fanion du  
Comm<sup>r</sup> de Corps  
Fond vert clair. Sceau  
de Salomon or, fond rouge  
galon blanc  
Gaine d'attache cuir  
queue de cheval blanche  
extrémité brune.



Ecusson de col  
Fond noir  
Insignes jaunes



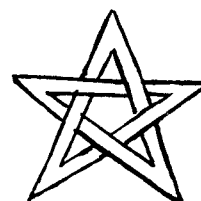
Flamme de trompette

Fond vert clair  
galon, étoile, franges  
jaunes

Le Sceau  
de Salomon.



"Tombô" du Burnous  
apparent lorsque le bur.  
nous n'est pas relevé  
(vert clair, insignes  
jaunes)



## UNIFORMES.

Cadres français. — *Tunique* rouge, collet et pattes de parements idem, boutons et galons dorés. Au collet sceau de Salomon et chiffre. *Culotte* bleu ciel très pâle, bandes et passepoils rouges. Epaulettes de grade or.

*Képi* à bandeau bleu ciel, fond rouge, galons or. Sceau de Salomon et chiffre or sur le bandeau. — Petite tenue : *Vareuse* et culotte kaki, écussons noirs, soutaches jaunes, chiffre et sceau or.

Selle française, couverture brun foncé, bride française. *Sabre* porté à la mode arabe.

(Les officiers réclament le tapis de selle bleu ciel à galon rouge qui sera peut-être adopté en 1935).

Troupe. — *Veste* rouge, galons en chevrons jaunes aux parements ouverts en dessous et bordés d'un galon jaune. Chevrons sur le haut du bras gauche. *Pantalon* arabe (zerwal) bleu ciel foncé recouvrant le bas de la veste, ceinture rouge, *burnous* blanc recouvert d'un deuxième burnous noir. Pièce de burnous (Tombô) vert sur le burnous noir, insignes de grade, étoile et N° jaunes, de chaque côté.





4<sup>e</sup> Régiment de Spahis marocains — 1934  
Porte-fanion d'Escadron

*Chechia* rouge recouverte du cheiche kaki recouvrant le haut des oreilles. A partir du bas cinq galons blancs larges d'un doigt, bande de deux doigts au-dessus des deux premiers galons blancs de couleur différente pour chaque escadron : 1<sup>er</sup> bleu foncé, 2<sup>e</sup> rouge, 3<sup>e</sup> vert, 4<sup>e</sup> bleu ciel. E. H. R. : jaune.

*Harnachement* : Selle arabe en cuir rouge, le karbouc et la gedas ornés de piqûres dorées représentant généralement le sceau de Salomon à cinq branches. Les « feutres » superposés et alternés, bleu, noir et blanc, celui du dessus garni de pièces de frottement en cuir rouge. *Bride* arabe, œillères ornées du croissant et de feuillages jaunes ou dorés. En parade, collier (*gladda*) vert à gland jaune, passants de cuir rouge. Pour les *Fantasias* seulement, tresses de fantaisie au poitrail, à la crinière et à la queue.

Sous-officiers. — Tenue de la troupe, *chechia* rouge sans insigne.

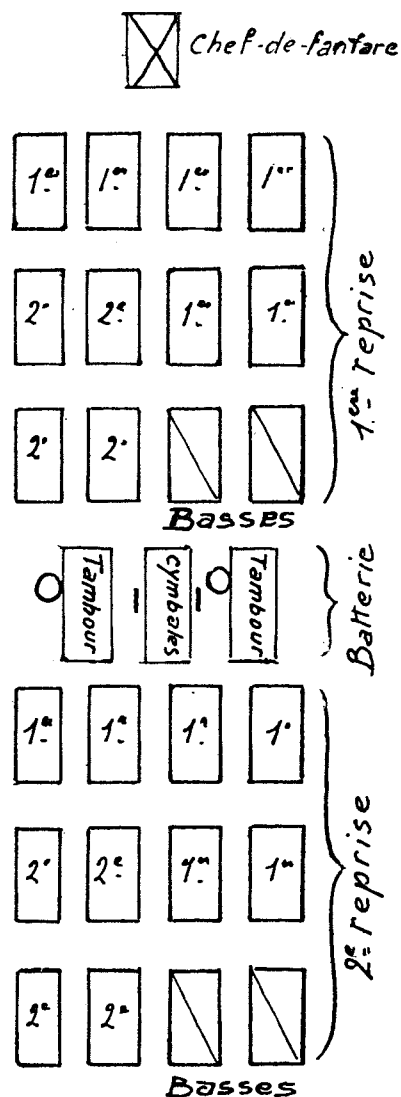
Fanfare. — Tenue de la troupe, galons de fonction. Flammes de trompettes vertes à galons jaunes.

La fanfare est commandée actuellement par un adjudant. Tunique rouge, culotte française à passepoil rouge, burnous et képi.

Fanions. — Celui du Commandant de corps est vert à galon blanc et queue de cheval blanche. Chaque escadron a son fanion particulier. Ces fanions que la tradition a rendus réglementaires peuvent varier à l'infini selon la fantaisie du chef de corps et des capitaines. En principe, pour les fanions d'escadron, un des côtés est à la couleur de l'escadron.

Un fanion (celui du 2<sup>e</sup> escadron) est d'un côté vert, avec le cheval du prophète brodé argent surmontant une inscription en caractère arabe ; de l'autre, rouge avec le sceau de Salomon brodé or. Crinière noire. Dans chaque coin le sceau de Salomon et le chiffre brodés en or sur fond rouge pour le côté vert et un fond vert sur le côté rouge. Franges dorées.

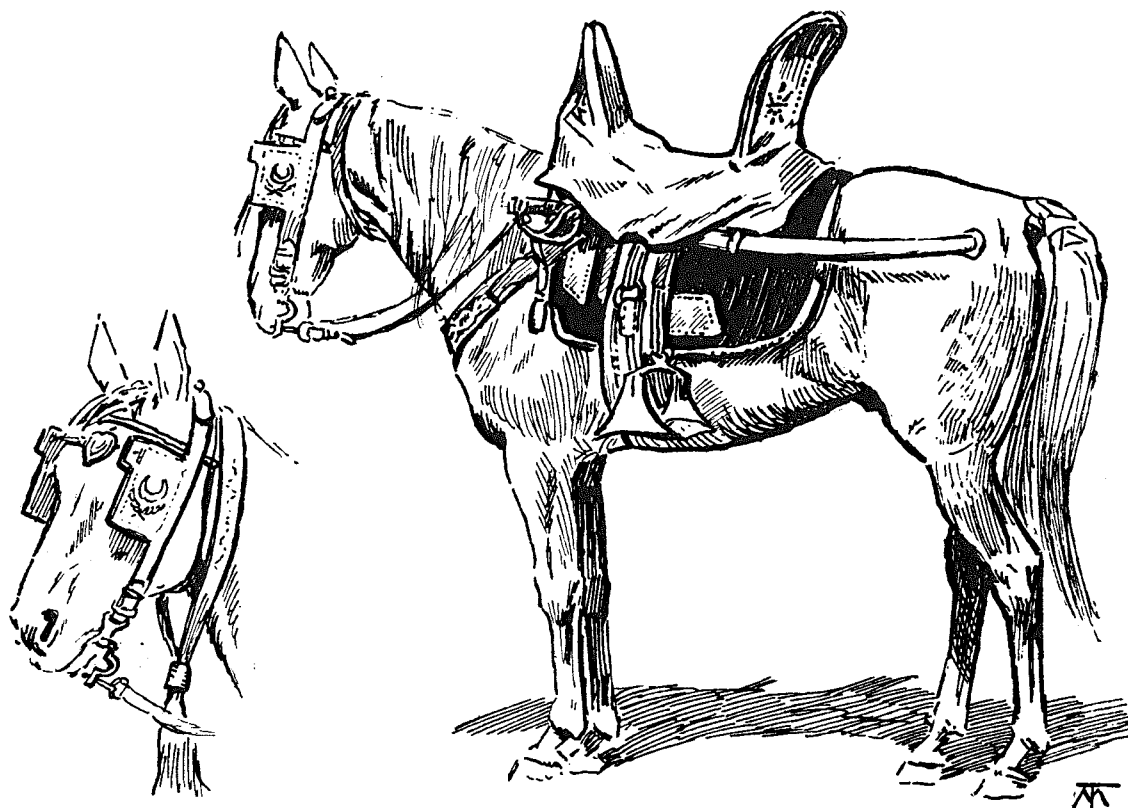
Tenue de campagne. — Veste et pantalon arabe de toile kaki. *Chechia* et cheiche. *Gandourah* de toile kaki. Cartouchières, bretelles, mousqueton, baïonnette et sabre. Le *Burnous* est plié à plat sous les feutres de la selle, le bidon attaché à celle-ci : la ceinture de laine rouge peut être portée sur la *gandourah*.



Place des instruments dans la Fanfare



4<sup>e</sup> Régiment de Spahis marocains  
Tenue de campagne



Collier de Parade  
(vert, gland jaune, coulant  
de cuir)

Selle de Spahis marocain  
montrant la disposition des pièces de frottement en cuir  
rouge sur les feutres

*Officiers* : Gandourah, chechia ou képi recouverts du cheiche kaki. Ceinturon-baudrier et étui à revolver.

En tenue de guerre, en France, manteau de cavalerie et casque kakis. La planche en couleurs représente des spahis marocains rendant les honneurs, debout sur les étriers. Le mousqueton n'est pas toujours pris lors des prises d'armes.

Nous avons joint à cette notice quelques croquis présentés d'après les documents et renseignements communiqués par le capitaine Jossé-Curély, du 4<sup>e</sup> Spahis marocain, que nous remercions ici de son obligeance.

M. TOUSSAINT.

## TROMPETTES DE CARABINIERS DE LA SECONDE GARDE IMPÉRIALE

---



Trompette de Carabiniers de la Garde  
(1865-1870)  
Grande tenue  
Mannequin de la collection  
Henry Boutmy

Il y a quelque temps un journal local annonçait la mort de Fritz Grasser décédé à Munchouse, petite localité du Haut-Rhin. Cette annonce m'a rappelé une conversation que j'avais eue avec ce beau vieillard que j'étais allé voir il y a deux ans, lorsque j'avais appris qu'il avait été trompette aux Carabiniers sous Napoléon III et qu'il avait passé dans la Garde pour finir aux Cuirassiers après la dissolution de ce corps d'élite.

Ce vieux soldat ayant gardé une mémoire très sûre, je lui avais parlé « uniforme ». Il me montra sa photographie en trompette de Carabinier de la Garde et comme je remarquais quelques entorses aux règlements du J. M. O. et que je m'en étonnais, il m'expliqua ce qui va suivre et que j'ai cru bon de donner aux lecteurs du Passepoil.

Les trompettes qui devaient porter un galon tricolore au col et aux parements des manches, d'un commun accord, coupaient leur col de façon qu'il n'y eût pas de place pour coudre le dit galon, car « étant corps d'élite ils ne voulaient pas porter de galon de livrée »... Ils avaient de la prison pour cela, mais l'honneur était sauf.

Lorsqu'ils passèrent dans la Garde, le règlement leur donna (sur le papier du moins) la botte rigide comme celle des cuirassiers de la Garde. Or ils ne la portèrent jamais, mais conservèrent (par tradition, ou parcequ'il ne leur en fut pas distribué d'autres, cela je l'ignore) les bottes demi-molles qu'ils portaient depuis longtemps ; et Grasser ajoutait : « Aux Carabiniers, nous n'avions pas de jambes tordues à cacher »...



Que faut-il penser de tout cela ? La photographie du vieux Grasser fait foi. La tunique ne porte de galon tricolore ni au col, ni aux parements des manches. Les bottes sont bien des bottes demi-molles. Il est vrai que le J. M. O. donnait le galon tricolore (sans mentionner si c'est un galon dit « au boisseau » ou un galon « cul de dé » à tous les trompettes de la Garde Impériale, et qu'en réalité beaucoup portèrent un galon d'or comme les trompettes de Cuirassiers et de Guides en particulier.

De plus je possède dans ma collection un mannequin de trompette de Carabiniers de la seconde Garde Impériale dont chaque pièce est matriculée et marquée des initiales de la Garde Impériale : la tunique porte bien en effet un col si peu haut qu'il serait impossible d'y coudre un galon de 22 millimètres de large. Et de plus on ne voit aucune trace de point ancien pouvant faire supposer que ce galon aurait été décousu. Pas de trace de galon aux manches ; s'il y en avait eu un, on remarquerait les traces de couture, ne serait-ce que par la différence de couleur entre le drap insolé et celui protégé par le galon. Les bottes, matriculées 1851 portent cependant le cachet de la Garde.

J'ai voulu exposer ces petites particularités estimant qu'il est intéressant de connaître dans ses menus détails cette seconde Garde Impériale, si proche de nous encore, et si ignorée cependant. Beaucoup de points en sont restés obscurs car, souvent, entre le règlement et l'application, il y a eu une grande marge. Certaines parties d'uniformes ont été supprimées et remplacées par d'autres sans qu'on en trouve trace dans le J. M. O. (comme le plumet de « forme dite saule-pleureur » donné en 1860 avec shako de cuir aux Voltigeurs de la Garde qui fut, presque immédiatement remplacé par une aigrette en plume dans une grenade de cuivre, dont on ne trouve mention nulle part). Si j'ai pu, dans ces quelques lignes, éclaircir un point, j'en serai très satisfait.

BOUTMY de BAVELAËR.



Cachet d'Habillement des effets de la seconde Garde Impériale  
Régiment des Carabiniers

## DRAPEAU DE LA 104<sup>e</sup> DEMI-BRIGADE D'INFANTERIE (de 1794 à 1803)

(PLANCHE HORS TEXTE N° 4)

---

Le très intéressant Drapeau que représente notre planche N° 4, est tiré d'un précieux recueil, représentant, avec la plus grande précision, les Drapeaux des Demi-Brigades d'Infanterie Française de 1794 à 1803. Déposées au Musée d'Artillerie à Paris au moment du changement de modèle, ces enseignes ont été enlevées par les Prussiens en 1815 et sont conservées depuis dans l'Eglise de la Garnison à Berlin.

W. Giersberg, de 1887 à 1897, copia avec un soin minutieux tous ces Drapeaux et en forma un recueil de 115 planches gravées, coloriées au pistolet et finement rehaussées à la main. Série rarissime, l'artiste n'ayant exécuté qu'un très petit nombre d'exemplaires de cet ouvrage à la demande de quelques grands collectionneurs.

Ce recueil, dont un exemplaire est actuellement en ma possession, porte ce titre : W. Giersberg. — *Die Halb-Brigaden Fahnen der Französischen Republik von 1792-1802* (sic). — Ausgeführt nach den Originalen im Königlichem Zeughause zu Berlin, wo diessselben unter den Französischen Fahnen zur Aufstellung gelangt sind, von Giersberg.

Il est intéressant de noter les différences que présente ce drapeau avec le modèle réglementaire décrit par M. Hollander et qu'on trouve à la planche IV de son livre sur les drapeaux des demi-brigades d'Infanterie.

Le 104<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie est de création relativement récente ; cinq Régiments ont porté ce numéro de 1791 à nos jours :

1° Le 104<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, formé en 1791 avec la Garde Nationale Soldée de Paris (Anciennes Gardes Françaises).

2° La 104<sup>e</sup> Demi-Brigade de Bataille, formée en 1794 par le 2<sup>e</sup> Bataillon du 52<sup>e</sup> d'Infanterie (ci-devant La Fère) et les 1<sup>ers</sup> Bataillons des Volontaires de la Nièvre et des Volontaires de la Corse.

3° La 104<sup>e</sup> Demi-Brigade de Ligne, formée en 1799 des 74<sup>e</sup> et 114<sup>e</sup> Demi-Brigades de Bataille. Licencié en 1803, ce corps fut versé dans le 11<sup>e</sup> de Ligne.

4° Le 104<sup>e</sup> d'Infanterie de Ligne, créé en 1814, à Mayence, avec les débris des 52<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 101<sup>e</sup> Régiments. Licencié en 1815.

5° Le 104<sup>e</sup> de Ligne, créé en 1872, avec le 4<sup>e</sup> Régiment Provisoire d'Infanterie, et licencié depuis la grande guerre.

P. BENIGNI.

## ALIUS ALIUM ERUDIT

---

**Tambour d'Infanterie 1775.** — Nous avons donné (14<sup>e</sup> année, n° 3, page 79) une attribution possible de ce tambour (paru sur la planche 7 de notre 6<sup>e</sup> année). En voici une autre de M. Benigni à laquelle nous sommes tout disposé à nous rallier, le quatrième alinéa surtout nous paraissant décisif. E. L. B.

Nous croyons que ce tambour appartient au Régiment d'Orléans-Infanterie et date de 1767 à 1775 environ. C'était l'opinion de M. Cottreau et celle de M. Millot, un des amateurs les plus érudits de l'époque. Voici les raisons qui m'ont amené à la même déduction.

En procédant d'abord par élimination, nous ne croyons pas que ce bonhomme ait appartenu à un Régiment Suisse, à cause de son bonnet de forme beaucoup trop arrondie. Les Régiments Etrangers avaient en effet conservé à cette coiffure une silhouette plus conique, rappelant les bonnets allemands, dont elle était une imitation, et qui se rapprochait du galbe de la mitre.

Sa livrée ne peut pas être non plus celle de Bourbon, car le galon de cette Maison était jaune et non blanc ; en outre Bourbon-Infanterie avait les boutons blancs et les poches doubles et en long.

Enfin la série de petits soldats dont fait partie ce tambour représente exclusivement des Régiments appartenant à la Maison d'Orléans : Infanterie, Cavalerie, Dragons. On s'expliquerait mal la présence parmi eux d'un tambour d'un autre corps, d'autant que plusieurs détails de sa tenue correspondent à ceux des autres types de ce régiment. Les galons, il est vrai, sont blancs au lieu de tricolore, mais ce ne peut être qu'un oubli de coloris ou un détail inachevé.

Voici maintenant les raisons qui militent en faveur de la date que j'ai choisie : cette tenue ne peut pas être datée de 1775, car le collet n'est pas *droit*, mais *renversé*, avec la forme en pointe dans le dos, comme le voulait le règlement de 1767, indistinctement, pour les Régiments de toutes armes, aussi bien français qu'étrangers. Quant aux Tambours, leur forme et la manière de les porter variaient d'un corps à l'autre sans distinction de catégorie ; il en était de même de la moustache.

Enfin c'est en 1767 et non en 1775 qu'Orléans-Infanterie reçut réglementairement les revers écarlates au lieu de blancs.

P. BENIGNI.

**Erratas.** — 14<sup>e</sup> année, N° 4, p. 88, 6<sup>e</sup> ligne : Lire Ladon et non Ladou. — Même page, 14<sup>e</sup> ligne : Les couvertures des régiments de cavalerie de la Garde étaient bien bleues, mais on ne fabriquait plus que des couvertures gris blanc pour les régiments de Marche.

P. B.

## AIGLES-CROCHETS DE TAMBOUR

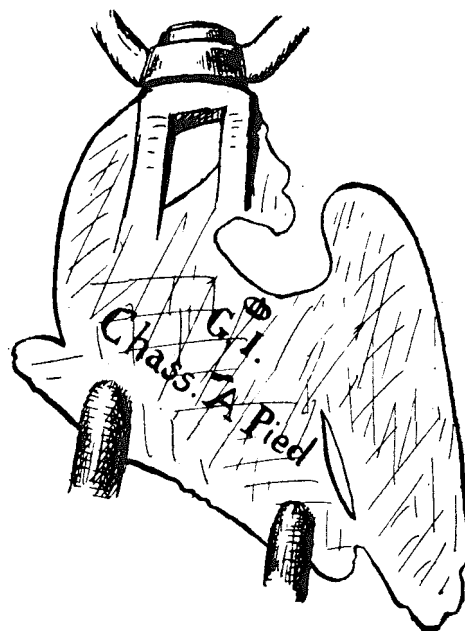
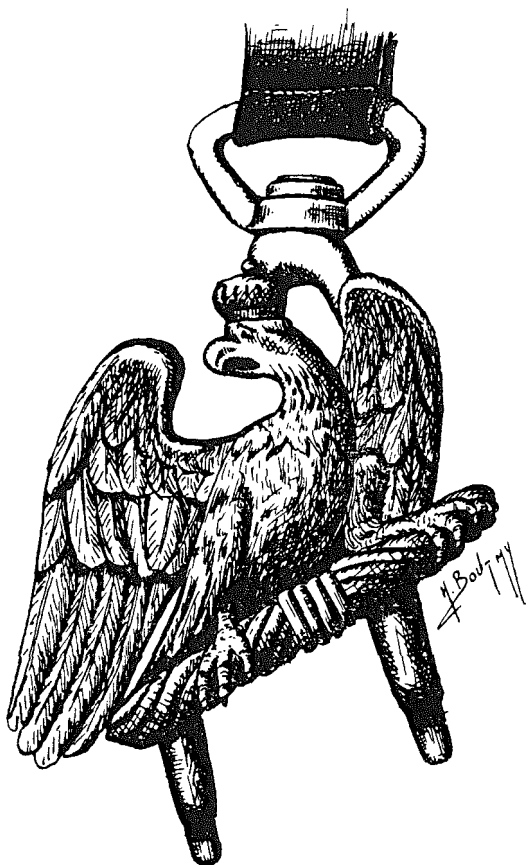
Il y a une douzaine d'années, notre collègue M. Ingold, de Colmar, me montrait un aigle en cuivre, acheté à Amiens, semblable à celui représenté ci-dessous, mais dont les deux crochets de fer fixés au dos étaient cassés ; de plus le jeu des différentes pièces d'attache témoignait qu'il avait été porté pendant de longues années.



*Aigle-Crochet de tambour*  
En cuivre, boucle de cuivre  
Deux crochets informes en fer  
(Collection Capitaine Gillot, Saint-Cyr)

Tout le monde autour de nous ignorait l'usage de cet aigle, mais nous eûmes bientôt la conviction de nous trouver en présence d'un objet servant à fixer le tambour à son baudrier dans la position d'emploi. J'ai depuis lors rencontré une pièce du même genre dans une autre collection, et tout récemment on vient de m'en signaler une dans la collection de notre collègue le Capitaine Gillot, instructeur à l'E. S. M. de Saint-Cyr et qui a bien voulu la communiquer à M. Hilpert et nous autoriser à en reproduire ci-contre le dessin très précis (grandeur nature).

En même temps une autre pièce analogue nous était signalée par M. Henry Bontmy qui venait d'en faire l'acquisition et qui nous en adressait le dessin, grandeur nature, que nous avons reproduit page 26. Cet aigle, comme on le voit par les inscriptions en creux qu'il porte au dos provient des chasseurs à pied de la Garde Impériale. « Il appartenait, nous écrit M. Bontmy, à un musicien d'une Société Alsacienne venue à Colmar pour un concours, qui le tenait de son père ancien musicien aux chasseurs à pied de la Garde ». Les crochets de cet aigle sont en cuivre, et l'aigle n'a pas de queue. En tenant compte de ces remarques, de la dimension restreinte de l'objet, et de ce fait que les chasseurs à pied de la Garde



*Aigle-crochet de la Caisse plate*  
Fanfare du Bataillon de Chasseurs de la Seconde Garde Impériale  
(Collection H. Boutmy de Bavelaër)

n'avaient pas de tambour, mais une simple caisse plate à la fanfare, M. Boutmy a été amené à conclure qu'il s'agissait là du crochet de la caisse plate du Corps.

On nous signale d'autre part que les Allemands avaient en 1914 des aigles de ce genre pour accrocher leurs tambours. Nous serions heureux de savoir s'il en a existé un modèle analogue dans l'Armée Allemande, ou bien si, comme le croit un de nos collègues, il s'agit d'anciens aigles Français pris au cours de la Guerre de 1870. Enfin à la dernière heure, un autre collectionneur, M. P. W., nous fait parvenir le calque d'un aigle du même genre et de dimension intermédiaire entre celles des deux que nous donnons ici. Cet aigle par son allure générale et l'absence de queue se rapproche davantage de celui de M. Boutmy ; de plus, il pèse 160 grammes, alors que ceux de MM. Gillot et Ingold en pèsent 250. M. P. W. estime que cet objet n'a jamais servi à des tambours français, mais seulement à des tambours allemands dont la forme exige pour l'emploi d'être plus relevés que les tambours français.

Le *Passespoil* publiera avec plaisir tous les renseignements complémentaires qui pourraient lui être fournis sur cette question par nos collègues.

Commandant E.-L. BUCQUOY.



## QUESTIONS ET RÉPONSES

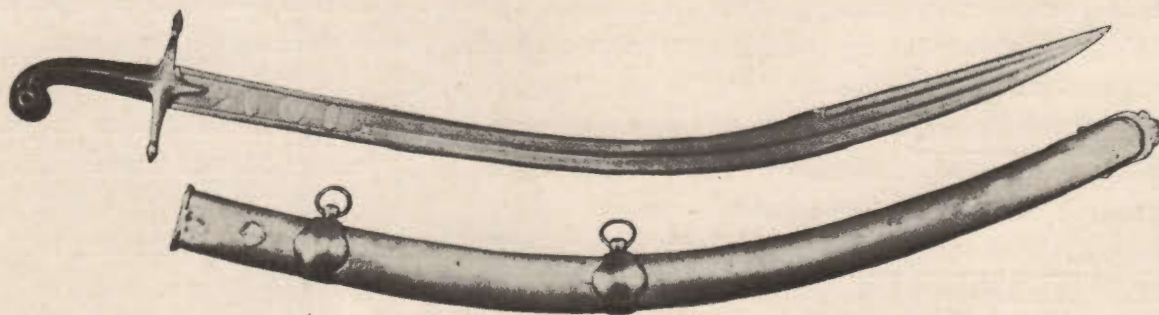
**95<sup>me</sup> Question** (posée par le Commandant Bucquoy). — J'ai reçu au courant de l'été dernier d'un de nos collègues hollandais une très jolie collection de 25 cartes postales sur l'armée hollandaise actuelle. N'ayant pu retrouver de qui me venait cet envoi, je serais très reconnaissant à l'aimable expéditeur de bien vouloir se faire connaître à moi (par une simple carte postale).

**96<sup>me</sup> Question** (posée par M. R. Godineau). — Sur la statue équestre de Marceau qui orne une des cours de l'école de Saint-Cyr, le général chausse ses étriers à l'envers. Est-ce une erreur du statuaire ou du fondeur ou bien est-il possible de fournir une autre explication de cette anomalie ?

**Réponse à la 94<sup>me</sup> Question** (posée par M. Clavareau de la Mensbrughe). — La réponse de M. Benigni à cette question parue 14<sup>e</sup> année N° 3, page 78, se complète par la petite note suivante que nous envoie un autre collègue, M. C. Sartel, de Lyon :

« Brigadier au début de la guerre 1914-1918 au 17<sup>e</sup> Dragons (14<sup>e</sup> brigade de Dragons, « 8<sup>e</sup> D. C.) qui assurait la couverture en Haute-Alsace en août 1914, j'ai consigné dans mes « notes de campagne, accompagnées de croquis que le 14<sup>e</sup> chasseurs à cheval de Dôle, qui « faisait brigade avec le 12<sup>e</sup> hussards de Gray (8<sup>e</sup> brigade de cavalerie légère de notre division) « était armé de la lance modèle 1890, notre ancienne lance d'instruction, en bambou royal « du Tonkin. Cette lance qui leur fût donnée quelques jours avant l'entrée en campagne, « leur fût retirée quelques temps après. Le 14<sup>e</sup> chasseurs et le 12<sup>e</sup> hussards étaient coiffés « du shako.

« Les deux brigades de dragons qui complétaient la 8<sup>e</sup> D. C. (8<sup>e</sup> brigade, 11<sup>e</sup> et « 18<sup>e</sup> dragons, 14<sup>e</sup> brigade, 17<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> dragons) étaient armés de la lance en fer, mise en « service en 1913, semblable à la lance allemande, un peu moins longue, mais plus meur- « trière ».



Sabre attribué à Junot

Entièrement en fer poli. — Poignée en corne noire. — Très belle lame damassée. — Sur le fourreau, petit écusson en argent avec les initiales entrelacées A. J. (Andoche Junot).

Communication de M. P. Benoit, à Avignon

## BIBLIOGRAPHIE

---

— **LE REGIMENT D'ERLACH** par **Adolphe POCHON-DEMME**. — Dans le N° 4 de 1932 nous avons annoncé l'intention de l'éditeur Benteli, de Berne, de publier, si le nombre des souscripteurs le permettait, le travail que M. A. Pochon-Demmé avait préparé avant sa mort sur le Régiment Suisse d'Erlach au service de France.

Les souscriptions sont parvenues nombreuses et l'ouvrage est aujourd'hui paru. C'est un très beau volume de grand format, illustré de 34 planches hors texte dont la plupart finement coloriées. Ceux de nos lecteurs qui désireraient se procurer cet ouvrage n'auront qu'à s'adresser à la librairie Benteli A. G., à Berne-Bumplitz (Suisse).

— **LE GEMME D'ITALIA** par le **Cavalier Anselmo CERVI**. — L'éditeur Bertorelli de Milan (via Archimède 4) va publier sous ce titre un magnifique album 34 × 24 consacré à la gloire de l'Armée italienne, comprenant 150 pages de texte avec de nombreux croquis au trait et 20 pages d'uniformes en couleurs, reproduction des œuvres de notre collaborateur, le peintre italien Anselmo Cervi. L'ouvrage sera tiré à 500 exemplaires de luxe numérotés sous couverture de toile au prix de 150 livres italiennes et à 1.500 exemplaires d'édition courante brochés sous couverture coloriée au prix de 100 livres. Pour les conditions spéciales de paiement et de souscription, s'adresser à l'éditeur.

E.-L. B.

---

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

---

**Collection Cenni.** — Le peintre Italo Cenni, 8 vià Castelfidardo, à Milan, nous prie de faire connaître qu'il est toujours à la disposition de ses collègues du Passepoil pour leur fournir tous renseignements, dessins ou aquarelles, qu'ils pourraient désirer concernant les armées italiennes de tous les Etats et de toutes les époques. Il nous a adressé à ce sujet un catalogue sommaire de sa collection que nous communiquerons volontiers à tous ceux qui nous en feront la demande.

**Liste à jour.** — Nos collègues que cela pourrait intéresser pourront trouver au prix de 5 francs auprès de notre Trésorier une liste à jour au 1<sup>er</sup> janvier 1935 de tous les membres de la Société avec leur adresse.

**Liste des Membres.** — Ont été admis dans la Société au cours du 4<sup>e</sup> Trimestre 1934 :  
Comme Membre actif : M. Kopf, à Strasbourg.  
Comme Abonné : Le Musée National Suisse à Zurich.

---

Le Directeur de la publication : Commandant E.-L. BUCQUOY  
Le Gérant : E. NUSSBAUM Imprimerie J.-L. PATON, Troyes





GUIDE D'ÉTAT-MAJOR — DÉBUT DU 1<sup>er</sup> EMPIRE  
Grande tenue





1<sup>er</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE — 1873  
Chef de Fanfare — Lieutenant-Colonel — Sapeur — Lieutenant — Sous-chef de Fanfare





4<sup>e</sup> RÉGIMENT DE SPAHIS MAROCAINS — 1933  
Brigadier — Grande tenue





Drapeau de la 104<sup>e</sup> Demi-Brigade d'Infanterie  
de 1794 à 1802

D'après le recueil de Giersberg — Communication de P. Benigni

# ANNONCES

## LIBRAIRIE CH. CLAVREUIL

Chèques Postaux, Paris 28-725 — 59, Rue de Seine, PARIS (VI) — Téléph. Danton 93-15

Achat au comptant de livres en tous genres, spécialement sur les **Costumes et l'Art militaire**, la **Révolution et le Premier Empire**. — Catalogue envoyé franco sur demande

**Mouillard.** — **Les Régiments sous Louis XV.** Constitution de tous les corps de troupes à la solde de France pendant les guerres de Succession à l'Empire et de Sept ans. Paris, 1882, in-folio, cartonnage de l'édit. parfait état. . . . . **250 fr.**

Superbe ouvrage, le premier donnant le détail des uniformes des différents régiments, illustré de 43 planches en couleurs, or et argent, reproduisant les drapeaux, étendards et costumes de 1737 à 1774 et 6 reproductions de tableaux.

**Costumes et Uniformes.** Revue Historique Documentaire, publiée par la « Société l'Histoire du Costume » sous la direction de M. Maurice Leloir et de M. Albert Depréaux. Paris, 1912, 10 numéros petit in-4°. . . . . **40 fr.**

Série complète de ce qui a paru de cette intéressante Revue, illustrée de 56 planches en noir et en couleurs de costumes civils et militaires

**Bottet** (Capitaine M.), **Vétérans, Frères d'Armes de l'Empire Français, Débris et Médailles de Sainte-Hélène, 1792-1815.** Leroy, 1906, in-8°, br., orné de 4 planches en couleurs. (Au lieu de 30 francs). . . . . **12 fr.**

**La Légion d'honneur - Rigault.** — L'Etoile de la Légion d'honneur (1804-1894). La Médaille Militaire. Leroy 1904, in-4° br., orné de nombreuses gravures et de planches en noir et en couleurs. . . . . **30 fr.**

## OFFRES ET DEMANDES

- 1° On offre « Carnet de la Sabretache » :  
La 4<sup>e</sup> année (1896), broché, bel état. . . . . 40 francs
  - 2° On offre « Carnet de la Sabretache » :  
17 années, savoir : 15 volumes reliés de 1895 à 1909 et les années 1910  
et 1911 en fascicules, le tout. . . . . 500 francs
  - 3° On demande : Une plaque Légion d'honneur brodée, 1<sup>er</sup> Empire.
  - 4° On recherche photographies militaires antérieures à 1880. Scènes à plusieurs personnages, cavaliers à cheval ou à pied, fantassins, etc...
- Pour ces quatre annonces, s'adresser à la Direction du *Passepoil*.
- 5° M. L. Fallou, à Marboué (Eure-et-Loire) offre les années 1923, 1924 et 1928 du *Passepoil* au prix de 120 francs chaque. — Très bon état.

## A CÉDER

## RECUEIL DE GIERSBERG

115 planches coloriées au pistolet et rehaussées à la main reproduisant les drapeaux des demi-brigades d'Infanterie de 1792 à 1802 (Voir l'article paru dans le présent numéro page 23 et la planche hors-texte N° 4).

Les planches sont contenues dans une chemise cartonnée à rabats de toile.

S'adresser à la Direction du « Passepoil ».



# AU PLAT D'ÉTAIN -- JOUETS

Société à Responsabilité limitée au Capital de 340.000 francs

37<sup>QUATER</sup> ET 39, RUE DES SAINTS-PÈRES - PARIS-VI<sup>E</sup>

Anciennes Maisons LUCOTTE et MIGNOT réunies

## Spécialité de soldats de plomb fins pour collections

Réconstitution historique — Accessoires

SEULE MAISON EN FRANCE SPÉCIALISÉE DANS LE SOLDAT DE COLLECTION

## SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

Fondée à Strasbourg, le 8 Février 1920, sur l'initiative du Capitaine E.-L. BUCQUOY, la Société d'Étude des Uniformes " Le Passepoil " est patronnée par un Comité d'honneur et dirigée par un comité actif. Elle se propose de publier dans le présent Bulletin tous documents et renseignements concernant l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement de l'armée française aux différentes époques de son histoire. Le Bulletin paraît tous les trois mois.

La Société comprend : des Membres fondateurs, bienfaiteurs, actifs et correspondants. En dehors de ses Membres, la Société admet des abonnés à son bulletin.

Présidents d'honneur : M. le général HIRSCHAUER et M. G. SCHWEITZER.

### COMITÉ ACTIF :

COMMANDANT E.-L. BUCQUOY

(Fondateur et Président)

E. NUSSBAUM

(Secrétaire-Trésorier)

V. HUEN

(Vice-Président)

CAPITAINE DARBOU

(Membre perpétuel)

VICOMTE R. GROUVEL

(Membre perpétuel)

Secrétaire général de la Sabretache)

CH.-F. KELLER

Président de la Société de Collectionneurs  
de Soldats d'Étain)

H. BOISSELIER

CAPITAINE BOUTMY

L. ROUSSELOT



15<sup>e</sup> ANNÉE. — N<sup>o</sup> 2

DEUXIÈME TRIMESTRE 1935

# LE PASSEPOIL

BULLETIN PÉRIODIQUE ILLUSTRÉ  
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

(Paraissant 4 fois par an)

---



TROYES

IMPRIMERIE J.-L. PATON



Kingst.  
Lett. P.

## SOMMAIRE DU NUMÉRO 2

— Grenadiers d'Infanterie vers 1775 — par E. NUSSBAUM, avec une planche en couleurs hors texte, N° 5, de P. MARTIN. . . . .	29
— Cantinière et servant de Mess, 2 <sup>e</sup> Cuirassiers de la G. I. — par H. BOUTMY. . . . .	31
— Bibliographie. . . . .	32
— Les Pontonniers de Strasbourg — par H. GANIER-TANCONVILLE. . . . .	33
— Le 3 <sup>e</sup> Rég. d'Artillerie à cheval et les Pontonniers en 1818 — par E. NUSSBAUM avec une planche en couleurs, hors-texte N° 6, de J.-E. HILPERT. . . . .	36
— Les Uniformes des Troupes de la Marine et des Colonies depuis 1814, par Henry BOISSELIER et le Capitaine DARBOU. . . . .	41
— Aigles-Crochets de Tambour — par le Commandant E.-L. BUCQUOY. . . . .	45
— Questions et réponses. (Fanfare des chasseurs à pied de la G. I.) — par P. BENIGNI	47
— Pour les Chasseurs } Le bataillon qui lance la mode — par G. Varenne. . . . .	49
alpins } Le nouveau fanion du 15 <sup>e</sup> B. C. A. — par E. GIFFARD. . . . .	51
— Royaume de Westphalie — Cheval-Léger de la Garde, 1812 — par E. NUSSBAUM avec une planche phototypique en noir hors texte, N° 7. . . . .	53
— Echos et Nouvelles, par E.-L. B. . . . .	56
— Alius Alium Erudit, par E.-L. B. . . . .	57
— Fanfare du 11 <sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers, 1934 — par P.-A. LEROUX, avec une planche en couleurs, hors-texte N° 8, de P.-A. LEROUX. . . . .	58
— Bulletin de la Société. . . . .	60

# LE PASSEPOIL

Bulletin illustré de la Société d'Étude des Uniformes

paraît tous les trois mois

### Cotisation de Membre ou Prix de l'Abonnement pour 1935 :

	France	Étranger
Avec envoi sous bande . . . . .	60 fr.	66 fr.
Recommandé . . . . .	65 »	73 »
Avec envoi sous tube . . . . .	65 »	72 »
Avec envoi sous tube recommandé . . . . .	70 »	78 »

Les années 1921 et 1925 sont en vente au Secrétariat au prix de 100 francs chaque ;  
Les années 1929 à 1934 au prix de 80 francs. Les années 1922, 1923, 1924, 1926, 1927 et 1928  
sont épuisées.

Adresser :

1<sup>o</sup> Tout ce qui concerne les cotisations, les abonnements et l'expédition au Secrétaire,  
**M. ÉMILE NUSSBAUM, 2, Avenue de la Forêt-Noire, Strasbourg.**

Compte Chèque Postal N° 7750, Strasbourg

2<sup>o</sup> Tout ce qui concerne la rédaction et l'illustration du Bulletin au Directeur,  
**M. le Commandant BUCQUOY, 20<sup>bis</sup>, quai de Dampierre, Troyes.**

## **GRENADIERS VERS 1775**

### **des Régiments : Alsace, Royal Bavière et Deux-Ponts**

(PLANCHE HORS TEXTE N° 5)

---

C'est encore à l'inépuisable bonté du Professeur Hecht de Nancy que nous devons les si intéressants grenadiers qu'a représentés notre collègue Martin, d'après un tableau intitulé : « Suite du Militaire de France ».

Alsace-Infanterie, n° 53 en 1914, dont nous avons déjà si souvent évoqué le souvenir, revenait enfin à Strasbourg, en juillet 1775, à la caserne de la Finkmatt. Le Prince de Deux-Ponts, son colonel, en avait cédé, en 1770, la propriété à son neveu, Maximilien-Joseph, Prince de Deux-Ponts et futur Roi de Bavière. L'ordonnance du 26 avril 1775 l'avait réduit à 2 bataillons et il avait cédé son 3<sup>e</sup> bataillon à Bouillon-Infanterie à Sarrelouis. L'ordonnance du 25 mars 1776 avait réduit le nombre de compagnies de fusiliers à 4 par bataillon, plus 1 compagnie de grenadiers au 1<sup>er</sup> bataillon, 1 compagnie de chasseurs au 2<sup>e</sup>. La compagnie de grenadiers comptait 2 capitaines, 2 lieutenants, 2 sous-lieutenants, 1 sergent-major, 4 sergents, 1 fourrier-écrivain, 8 caporaux, 1 cadet-gentilhomme, 1 frater, 2 tambours, 84 grenadiers, soit en tout 6 officiers et 102 hommes. Chaque compagnie de fusiliers ou chasseurs avait aussi 6 officiers, 1 sergent-major, 5 sergents, 1 fourrier-écrivain, 10 caporaux, 1 cadet-gentilhomme, 1 frater, 2 tambours et 116 fusilliers ou 90 chasseurs, soit 146 hommes pour la compagnie de fusiliers et 111 pour la compagnie de chasseurs. L'état-major du régiment comprenait : 1 colonel commandant, 1 colonel en second qui commandait 1 compagnie et le 1<sup>er</sup> bataillon, 1 lieutenant-colonel qui commandait 1 compagnie et le 2<sup>e</sup> bataillon, 1 major, 1 quartier-maître-trésorier, 2 porte-drapeaux, 1 adjudant-bas-officier, 1 chirurgien-major, 1 aumônier, 1 tambour-major, 1 armurier et 1 prévôt. Les jeunes nobles de 15 à 20 ans venaient apprendre au régiment même leur métier d'officier, ils commençaient comme simples soldats, mais ne faisaient aucune corvée et avaient une chambrée à eux. Ils portaient l'habit de l'humble fusilier, mais en drap de bas-officier et la patte d'épaule en galon d'or ou d'argent suivant le bouton. Lorsqu'ils savaient manœuvrer comme de vieux troupiers, ils passaient sous-officiers-surnuméraires et en portaient les marques distinctives. A partir de la 2<sup>e</sup> année, ils avaient droit tous les 2 ans à un congé semestriel, comme les officiers. L'aumônier ou le ministre se chargeaient de leur instruction religieuse et littéraire et les officiers supérieurs avaient à surveiller l'instruction militaire et la conduite de cette folle jeunesse, aussi brave que légère, ce qui n'était pas peu dire. Après 3 écarts de conduite, ils étaient renvoyés. Au fur et à mesure des vacances, ils passaient sous-lieutenants et cela durait souvent de longues années.

Le grenadier porte encore l'habit bleu très foncé, ce n'est qu'en 1776 qu'il devait prendre l'habit bleu turquin. Le fusilier avait le tricorne de feutre noir bordé d'un galon d'argent. Montigny en représente un en 1772 avec le même casque que Royal-Bavière, cela n'a dû être qu'un essai.

Royal-Bavière, 94<sup>e</sup> en 1914, avait été créé le 1<sup>er</sup> janvier 1709 en faveur du Chevalier de Bavière, fils naturel de l'Electeur et formé avec 2 compagnies des gardes de l'Electeur et 6 compagnies du régiment d'Alsace. Nous le trouvons à Landau en 1775, à Wissembourg et Lauterbourg en 1776, sous les ordres du Comte de Daun ; il devenait Royal-Hesse Darmstadt le 15 avril 1780. L'ordonnance du 26 juin 1775 décidait que Royal-Bavière devait se recruter pour les 3/4 de Bavaois et pour 1/4 d'Alsaciens et de Lorrains. L'Electeur de Bavière conservait la nomination du colonel-lieutenant et des autres officiers de l'état-major et pouvait les prendre dans les autres régiments allemands. Les officiers de compagnie étaient nommés par le Roi sur la présentation de l'Electeur de Bavière. Les 3/4 des emplois devaient être donnés à des nobles bavaois et l'autre quart à des nobles alsaciens ou lorrains. Notre grenadier porte l'habit bleu céleste, dont les fantassins bavaois étaient encore si fiers en 1914 et ce n'est que le plumet blanc qui le désigne comme grenadier.

Royal-Deux-Ponts, 99<sup>e</sup> en 1914, avait été levé par le Duc de Deux-Ponts dans ses états en vertu d'une commission du 1<sup>er</sup> avril 1757. Nous le retrouvons à Lille en 1775, à Sarrelouis en 1776, sous les ordres du Comte de Forbach, Marquis de Deux-Ponts, neveu du Duc. Il était d'une bravoure extraordinaire ; le premier, il entra dans Yorktown en 1781, pendant la guerre de l'indépendance américaine, à la tête des colonnes d'assaut et remettait au Roi Louis XVI, à Versailles, les drapeaux anglais pris dans cette place.

Le grenadier porte l'habit bleu céleste si cher à la maison de Bavière et les 2 chevrons d'ancienneté introduits par un édit du 4 août 1771 pour distinguer les vieux soldats 1 chevron indiquait 8 ans de service, 2 en indiquaient 16. Les grenades des retroussis sont typiques pour l'époque et montrent combien l'artiste a dessiné consciencieusement, la bombe jaune rappelant l'ancienne grenade en cuivre des grenadiers de Louis XIV et les flammes rouges le feu s'en échappant. Chaque régiment allemand portait un bleu différent et il fallut toute l'autorité du Comte de Saint-Germain pour leur imposer à tous le bleu-turquin. M. Will, le si complaisant bibliothécaire de la Nationale à Strasbourg, nous a communiqué une vieille chronique de la famille Hoffmann de Petersbach. L'ancêtre, ancien soldat de La Mark-Infanterie, nous y raconte que l'habit bleu-turquin uniforme fut introduit en 1776 par le comte de Saint-Germain et y remplaça l'ancienne tenue bleu foncé. Pour tout renseignement d'uniforme, épauettes, grades, drapeaux, manœuvres, etc. etc..., nos lecteurs voudront bien étudier les articles parus dans les années précédentes du *Passepoil*.

E. NUSSBAUM.

---



## CANTINIÈRE ET SERVANT DE MESS du 2<sup>e</sup> Cuirassiers de la Garde (Second Empire)

---

Il nous a été donné récemment d'avoir entre les mains l'ouvrage intitulé : « Les menus et programmes illustrés », par L. Maillard, édité en 1898 par J. Baudet, Paris.

Nous y avons relevé deux dessins pouvant intéresser les chercheurs d'uniformes militaires, savoir un programme de musique et un menu du mess des officiers provenant tous deux du 2<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers de la Garde Impériale et qui nous donnent quelques particularités méritant de retenir notre attention.

Le programme de musique, daté de 1857, a été dessiné par Ch. Corbin. Le chef de musique s'appelle Cressenois ; une cantinière et un cuirassier en petite tenue du matin encadrent le médaillon, surmonté des armes impériales, servant à l'inscription des morceaux, au nombre de sept.

Le cuirassier n'a rien de spécial, cette tenue en veste et bonnet de police est connue. Nous allons décrire l'uniforme de la cantinière. Celle-ci est coiffée du petit chapeau à la mousquetaire orné de plumes blanches que portaient, à cette époque, les cantinières. Sur la veste à taille très prononcée, et descendant assez bas sur les hanches, elle porte les aiguillettes du régiment ; cette veste est ornée de chaque côté des devants de dix-sept galons formant boutonniers (dans le genre de celles ornant le devant des tuniques des trompettes de cuirassiers de la Garde), mais disposées trois par trois, sauf pour celles du bas de la veste qui sont deux accouplées ; ces boutonniers par trois sont ainsi disposées, trois séries de trois au-dessus de la taille, une série de trois à la taille, une autre série de trois en dessous de la taille et une série de deux à quelques centimètres du bord de la veste. Elle porte d'amples parements en bottes ouverts sur le côté et ornés chacun de deux galons avec bouton (ce galon devait sans doute figurer, quoique faisant le tour du parement, la boutonnière). La jupe, assez courte, porte à sa partie inférieure deux larges galons, celui du bas plus large que celui placé plus haut ; elle comporte, sur le devant, deux ouvertures verticales entourées de soutaches figurant sans doute les poches. Sous la jupe, on aperçoit un pantalon, plus ou moins à la houzarde, et entrant dans de petites bottes à la russe ornées d'un galon et d'un gland. Un col blanc, une cravate « lavallière » noire nouée, des manchettes bouffantes sortant de la veste, un gilet blanc à bouton maintenu par un ceinturon noir complètent ce costume fort coquet. Le tonnelet dont le dessin ne laisse pas voir le détail est suspendu à une courroie de buffle blanc ornée de la couronne impériale.

Détail curieux, en bas du programme sont dessinés deux instruments de musique : un tambour de basque et une trompette de forme dite « à l'ange gardien » ornée d'une

flamme, dans le genre des flammes de parade des régiments de la première formation, sur laquelle nous avons pu distinguer (la reproduction donnée sur le livre étant réduite) le manteau et les armes impériales. Ceci nous paraît curieux et méritant d'être signalé et soumis aux chercheurs pour approfondir la question.

Le menu dessiné et lithographié par G. Lahalle, menu du 2 août 1861, qui dénote un souci de l'art culinaire, représente, au milieu d'un enchevêtrement très mouvementé de dessins, un serveur du mess.

Ce dernier était-il cuirassier ou civil ? Plutôt militaire, car M. Baillehache dit dans ses « Souvenirs d'un Lancier de la Garde » que les servants de mess étaient des cavaliers du Régiment. Celui-ci porte des favoris et a un air très correct. Son habit de livrée laisse voir au moins six tresses (ou brandebourgs ?) plus foncées que le fond de l'habit. Le gilet paraît blanc ainsi que la culotte et les bas que retiennent des jarretières de couleur plus foncée. On devine sur le bras qui n'est pas caché par la serviette, des parements moins amples que ceux de la cantinière et qui semblent, étant dans l'ombre, devoir être de couleur foncée. Cravate blanche et gants blancs.

Le Capitaine Bottet et Monsieur Fallou ont donné dans leurs ouvrages sur le bouton militaire le dessin des boutons des serveurs de mess d'un certain nombre de régiments et le regretté Général Richard a parlé du luxe de ces mess dans son ouvrage sur la seconde Garde Impériale. Mais, jusqu'à ce jour, c'est la première fois, nous le croyons, que nous sommes en présence de ces deux genres de vêtements ; nous souhaitons que cette description ouvre la voie à des recherches sur les « à-côtés » de la seconde Garde Impériale dont certains points sont encore tellement obscurs, et arrive à faire connaître les couleurs que ne donnent malheureusement pas les reproductions en noir de ces programmes et menus du 2<sup>e</sup> régiment de Cuirassiers de la Garde.

Henry BOUTMY DE BAVELAËR.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

**BRON I BARWA (Armes et Uniformes).** — Tel est le titre du bulletin mensuel que publie depuis juin 1934 la Société des Amis du Musée de l'Armée à Varsovie, sous les auspices de la Direction dudit Musée. Ce périodique de format 20 × 28 cm. environ est consacré à l'étude de l'histoire de l'armement et des tenues militaires, spécialement en ce qui touche la Pologne. Il est écrit en polonais et abondamment illustré de dessins au trait et de reproductions phototypiques en noir. Le prix de l'abonnement est de six francs par numéro, ou 72 francs par an. S'adresser au siège de la Société : Musée de l'Armée, Allée du 3 Mai, N° 13, à Varsovie.

Le Passepoil adresse ses remerciements à la Société pour les numéros qu'elle a bien voulu lui envoyer, et souhaite à son jeune confrère polonais le plus vif succès.

## LES PONTONNIERS DE STRASBOURG

Le corps des pontonniers du Rhin a été organisé à Strasbourg en 1792 par le général Biron, sous le nom de « bataillon des matelots volontaires du Rhin » qui furent recrutés parmi les bateliers et les pêcheurs de notre grand fleuve et de l'III. Ces volontaires formèrent le noyau du bataillon, puis du régiment des pontonniers, lequel tint garnison dans notre ville (quand il n'était pas en campagne) de 1792 à 1870, soit pendant 79 ans, ce qui est un joli bail. Les pontonniers construisirent tous les ponts qui permirent aux armées de la République et de l'Empire de franchir les cours d'eau qu'elles rencontrèrent dans leur marche à travers l'Europe. Les inscriptions qui figurent sur leur drapeau sont pour ainsi dire la synthèse de leur gloire. On y lit : Passage du Rhin (1795), passage de l'Adige (1801), passage du Danube (1809), passage de la Bérésina (1812). Le passage du Danube en 1809 évoque le souvenir d'un brave alsacien, Mouton de Phalsbourg, comte de Lobau dont Napoléon disait : « Mon Mouton est un lion ». Mais c'est surtout le passage de la Bérésina qui constitue pour les pontonniers leur plus beau titre de gloire et le nom du général Eblé, enfant de Rohrbach, demeurera inoubliable dans nos cœurs. Sur les 400 pontonniers présents à la Bérésina, 32 seulement revirent leur patrie et la terre d'Alsace. Le sublime Eblé mourut le 30 décembre 1812, en arrivant à Königsberg, épuisé par les fatigues de la campagne.

Un détachement du régiment de pontonniers participant à la guerre d'Espagne, fut compris dans la capitulation de Baylen. Prisonniers sur les pontons de Cadix, un certain nombre de pontonniers, conduits par le commandant Grivel, des marins de la garde, réussirent à s'échapper, en s'emparant de vive force d'un petit bâtiment porteur de vivres, et à rejoindre les troupes françaises à Sainte-Marie, après avoir traversé les flottes anglaise et espagnole. L'histoire nous a conservé les noms de ceux de nos compatriotes qui figurent sur la liste de ces rescapés : le capitaine Kieffer de l'artillerie et les pontonniers Didier, Matter, Nussbaum, Krebs et Schmitt.

Dès notre première jeunesse, nous avons été bercé au récit des prouesses accomplies à Lobau et à la Bérésina par nos inoubliables pontonniers de Strasbourg, et il nous plaît infiniment de raconter à nos amis du Passepoil quelques impressions vécues au contact journalier des officiers et soldats de ce régiment resté légendaire en Alsace.

Nous sommes au Second Empire. « L'Empire c'est la Paix » avait proclamé Napoléon III. Ce qui n'empêche pas que les pontonniers sont toujours en guerre, en Italie, en Chine, au Mexique. A chaque retour, c'est un triomphe, Strasbourg est en liesse, les maisons pavoisées. Mon père, ses amis et moi, suivons la colonne, alors que nos cœurs sonnent la charge. Où êtes-vous journées jamais oubliées ?

Quand le régiment n'est pas en guerre, il procure quand même aux Strasbourgeois de grandes joies. C'est d'abord la revue de la garnison sur la place Kléber. Toute la population

est là, débordant jusque dans les mansardes et sur les toits. Le défilé commence. En tête le bataillon de sapeurs-pompieris offrant un alignement impeccable ; puis les chasseurs à pied, le casoar flottant au vent ; les régiments d'infanterie et enfin le régiment des pontonniers suivi des artilleurs qui passent dans un roulement de tonnerre. Chaque régiment défile au son de sa musique arrêtée, et le spectacle des musiciens cherchant à rejoindre leur unité, dans une course échevelée à travers les ruelles avoisinantes, ne marque pas de pittoresque. La musique des Pontonniers, dirigée par le célèbre Selenick, remporte tous les succès.

Une autre joie des Strasbourgeois est d'assister aux concerts militaires sur la promenade du Broglie. Autour du Kiosque se presse une foule bariolée, d'un pittoresque achevé. Le bourgeois y coudoie l'homme du peuple, la femme du monde voisine avec la nounou coiffée du « schlupf » alsacien, et le jeune voyou avec le collégien. Voici les officiers de toutes armes et les élèves de l'école de médecine militaire, les Carabins rouges, venus de tous les coins de la France, spécialement populaires, coqueluche des blondes et des brunes. La musique des pontonniers, composée de gagistes du Conservatoire et dirigée par Selenick, attire particulièrement la foule, qui écoute avec un recueillement religieux. Le concert terminé, tout ce monde regagne bruyamment ses pénates en promettant de revenir bientôt.

Mais c'est aussi à l'occasion de leurs exercices et de leurs travaux qu'il faut voir les Pontonniers. C'est sur le Petit et le Grand Rhin, et leurs dériviations, qu'ils se livrent aux exercices de la batellerie et des ponts. C'est au Polygone admirablement situé et d'où l'on aperçoit à l'horizon lointain la ligne bleuâtre de la Forêt Noire, que se font les tirs ; car il ne faut pas oublier que les Pontonniers sont aussi des artilleurs. C'est à qui rivalisera d'adresse pour atteindre et défoncer le tonneau qui sert de but. Alors quelle rentrée triomphale pour les vainqueurs. Ils sont ramenés au quartier sur une prolonge enguirlandée de fleurs et de verdure. La musique les accompagne en chantant leur victoire. Tout le Strasbourg que ne retient pas le labeur quotidien pousse des « Vivats ! » frénétiques. Les pointeurs, lestés de sommes importantes, terminent la journée en sacrifiant à la gastronomie alsacienne, sacrifice qui consiste à engloutir force charcuterie et à faire couler à flots la bière blonde d'Alsace.

Pour terminer cette série de souvenirs, nous évoquerons avec plaisir et émotion celui de la construction d'un pont de bateaux sur le Rhin, cérémonie faite de labeur, de poésie et de grandeur. Dès l'aurore, les pontonniers sont à l'œuvre. Ils construisent le long de la rive française les rames de bateaux pontés, sous l'œil vigilant des officiers. Bientôt, la longue rame est prête à virer. Sur les deux rives, les digues sont noires de monde. Mais voici l'ordre de démarrer. Majestueusement le pont mobile s'ébranle, gagne le travers et l'extrémité libre

---

*Renseignements pour le coloris de la planche page 35 :*

Chapeau de marinier relevé à gauche. — Cocarde bleu-rouge-blanc retenue par une ganse et un bouton de cuivre. — Ancre en cuivre découpée pendant à une chaînette en cuivre passant dans la ganse et revenant en avant sur le bord du chapeau. — Plumet écarlate. — Habit bleu à passepoils écarlates. — Collet, pattes d'épaule, revers bleus à passepoils écarlates. — Parements et retroussis écarlates à passepoils bleus. — Guêtres noires à tresse et glands écarlates. — Gilet écarlate à deux rangs de boutons de cuivre.



Matelot volontaire du Rhin  
Premier nom du Bataillon des Pontonniers (1782-1795)

vient aborder à la rive badoise où les pionniers badois l'attendent pour aider à l'arrimage. Les trompettes sonnent « *Au Champ* ». Les musiques militaires jouent l'hymne national d'alors, composé par la Reine Hortense. Alors, le Général commandant la garnison de Strasbourg, l'état-major, les autorités civiles, magistrats, notables, traversent à leur tour. Le Général qui vient d'aborder sur l'autre rive passe en revue la garnison de Kehl, ayant à sa gauche le commandant badois, major à la suite d'un régiment de dragons, très connu à Strasbourg où il était reçu dans le monde et invité à tous les bals.

Où êtes-vous, heures inoubliées ? Epoque où la France victorieuse faisait la loi. Adieu, chers souvenirs.

HENRY GANIER-TANCONVILLE.

---

## LE 3<sup>e</sup> RÉGIMENT D'ARTILLERIE A CHEVAL ET LES PONTONNIERS A STRASBOURG EN 1818

(PLANCHE HORS TEXTE N° 6)

---

Les volants, comme on appelait alors les artilleurs à cheval, à cause de la rapidité foudroyante de leur manœuvre, sous les ordres du colonel Baron de Marilhac, étaient casernés au Quartier Saint-Nicolas, qu'occupe maintenant le 3<sup>e</sup> hussards, et le bataillon d'artilleurs-pontonnières était à la Courline des Juifs, où se trouve actuellement le lycée de jeunes filles.

Par décision du 31 août 1815, Louis XVIII avait recréé 4 régiments d'artillerie à cheval, appelés, par décision du 17 août 1816, régiments de Metz, de Rennes, de Strasbourg, de Toulouse, comprenant chacun 6 compagnies avec 2 capitaines (1 en premier, 1 en second), 2 lieutenants (1 en premier, 1 en second) et 62 canonnières, soit un effectif total de 148 officiers, 1.276 hommes et 800 chevaux.

La décision du 23 septembre 1815 gardait à l'artillerie sa belle tenue bleue et rouge, si populaire depuis l'épopée impériale.

L'artillerie à cheval prenait le shako cylindrique en feutre noir, de 200 mm. de hauteur, 230 par derrière, avec visière large de 60 mm. et bourdalou de 25 mm. La cocarde en basin blanc, de 70 mm. de diamètre, était fixée au devant du shako au moyen d'une ganse plate écarlate de 40 mm. de large, arrêtée par un bouton de cuivre. Pompon sphérique écarlate, blanc pour l'état-major. Le cordon écarlate de 1 m. de long se suspendait aux crochets situés à droite et à gauche au haut du shako, les plaques nattées pendant à droite. A partir du 14 août 1817, ce cordon eut une longueur de 1.50 m. et s'accrochant à un crochet situé au haut et derrière le shako, s'enroula autour du corps, les glands retombant du côté gauche





Capitaine en second d'artillerie à cheval (1816)  
D'après Moltzheim

Pompon rouge, ganse de cocarde et bouton or. — Frac bleu passepoilé d'écarlate. — Parements et retroussis écarlates à passepoil bleu. — Boutons dorés. — Epaulette et bride dorées doublées de bleu. — Raie de soie feu en travers du corps. — Culotte bleue à tresse et ornement du pont dorés. — Bottes hongroises à galons et glands dorés. — Ceinturon blanc. — Epée à poignée dorée, fourreau à bout doré.



Sergent d'artilleurs pontonniers (1817)  
D'après Moltzheim

Schako noir. — Pompon, galons supérieur et inférieur, chevrons, pompon écarlate. — Plaque et jugulaires en cuivre. — Habit, capote et doublure bleue, brides bleues à passepoils écarlates. — Parements, pattes, retroussis écarlates à passepoil bleu. — Bonnet de police bleu à gland écarlate. — Guêtres noires à boutons de cuivre. — Chevron et passepoil des poches écarlates.



de la poitrine. Mentonnière en cuir. Couvre-shako en toile noire gommée, avec couvre-nuque. Habit-veste bleu de roi. Collet fermé et revers bleus à passepoils écarlates. Parements en pointe et retroussis écarlates à passepoils bleus ; comme ornements, 2 fleurs de lys en drap bleu sur les retroussis extérieurs, 2 grenades sur les retroussis intérieurs. Poches à 3 pointes en long, à passepoils écarlates, garnies de 3 boutons de cuivre. Epaulettes écarlates, doublées de bleu, brides écarlates à passepoil bleu ; pour l'artillerie à pied, brides bleues, liserées écarlate. Le 1<sup>er</sup> canonnier portait un galon jaune au-dessus du parement, le brigadier 2, le maréchal-des-logis 1 galon d'or, le maréchal-des-logis-chef 2, le fourrier 1 galon d'or cousu en travers sur le haut du bras, plongeant du dehors vers le dedans. Bonnet de police bleu à la dragonne, passepoils, gland et grenade écarlates, gland et grenade or pour les officiers. Manteau bleu à collet droit et ronde. Veste d'écurie en drap bleu, avec collet, pattes d'épaule et parements bleus, fermant par 9 boutons de cuivre, 2 à chaque manche, 1 à chaque épaule. Culotte en drap bleu, avec tresse écarlate de 10 mm. sur les coutures latérales et nœud hongrois écarlate aux ouvertures du petit pont. Bottes s'arrêtant à 2 doigts au-dessous du genou, la tige coupée à la hongroise. En petite tenue, pantalon long bleu, porté par-dessus la botte, liseré de rouge sur les coutures latérales, garni de peau de veau entre les cuisses et les jambes, avec manchettes de peau de 120 mm. de haut au bas et pièce de peau pour le frottement du sabre. Lorsque la culotte disparut en 1818, ce pantalon fut de grande et petite tenue. Pour le service d'écurie, pantalon de treillis écru, ouvert par le bas. Cette ouverture se ferme au moyen de 6 boutons en os. En été, pantalon de treillis blanc. Sabre courbe de cavalerie, modèle An XIII, porté à un ceinturon de buffle blanc, large de 40 mm., bouclant sous l'habit. Dragonne en buffle blanc. Banderole de giberne en buffle blanc. Portemanteau rond bleu ; ses extrémités sont entourées d'un galon de fil écarlate de 27 mm. de large et portent une grenade écarlate. Shabraque en peau de mouton blanc, garnie de dents de loup écarlates ; en mouton noir pour les trompettes.

Les officiers avaient la même tenue. Le shako était fixé sous le menton par une chaînette en gourmette, posée sur une bande de cuir, accrochée à 2 crochets placés de part et d'autre du shako sur une rosace. Un crochet placé à mi-hauteur derrière le shako servait à retrousser cette gourmette quand elle n'était pas sous le menton ; souvent, comme notre colonel, on accrochait la chaînette au-dessus de la cocarde. Pompon écarlate, de 60 mm. de diamètre, blanc pour les officiers d'état-major, le cordon-fourragère en or. Le colonel portait 2 galons en or au haut du shako larges de 35 et 15 mm., le lieutenant-colonel idem, mais le galon du haut était en argent, le chef d'escadrons un galon de 35 mm., le capitaine 1 de 30, le lieutenant 1 de 25. Le colonel portait 2 épaulettes en or, à franges de torsades ; pour le lieutenant-colonel, idem, mais le corps de l'épaulette et la bride étaient en argent. Le chef d'escadrons portait une épaulette à torsades sur l'épaule gauche et rien sur l'épaule droite, ainsi que le capitaine et le lieutenant ; pour le capitaine en premier, 1 épaulette à franges ; pour le capitaine en second, cette épaulette était traversée dans toute sa longueur par un cordon de soie tressée couleur de feu. Le lieutenant en premier avait une épaulette en or, le

corps losangé de carreaux de soie couleur de feu et les franges or et soie ; le lieutenant en second avait la même épaulette, mais le corps en était traversé en outre par un cordon de soie feu. Banderole de giberne en buffle blanc, large de 60 mm., ornée d'un écusson aux armes de France doré. La patelette de giberne, encadrée par une baguette de cuivre doré, portait l'écusson aux armes de France doré. Les côtés de la giberne étaient en cuivre doré. Le ceinturon était en buffle blanc, avec plaque et garnitures dorées. La grande shabraque bleue était bordée d'un galon d'or de 40 mm., accompagné d'un deuxième de 20 mm. en dedans pour les officiers supérieurs. Chaperons en peau d'ours. Grenade en or dans l'angle postérieur. En petite tenue, grenade et galons étaient en soie bleue plus claire que le fond de la shabraque. La culotte hongroise était la même que chez les canonnières, mais tresses et ornements du pont étaient en or. En petite tenue, pantalon long bleu, garni d'un passepoil et de 2 bandes écarlates. En 1818, la culotte hongroise était supprimée, le pantalon devint de grande et petite tenue, mais il fut seulement orné d'une bande écarlate de 30 mm. de large. En été, pantalon long de toile blanche, comme les canonnières. En tenue de ville ou de société, frac, épée, chapeau de 190 mm. de haut, 245 par derrière et de 145 mm. longueur d'ailes, avec une ganse de cocarde en or de 40 mm. de largeur.

Les trompettes portaient l'habit en drap bleu, sans revers, boutonnant droit au moyen de 9 gros boutons. Les passepoils du collet et le passepoil horizontal du devant d'habit, les épaulettes, parements et retroussis étaient écarlates, mais le passepoil vertical des devants était bleu ; 7 chevrons en galon de livrée blanc et cramoisi ornaient les manches, 5 boutonnières doubles la poitrine et 1 écusson la taille. Valmont nous donne un trompette dont les collets et parements sont également galonnés de blanc et cramoisi. La fourragère et le cordon de trompette étaient blanc et cramoisi. Le brigadier-trompette avait sur les manches 5 chevrons et ses galons de grade ; le trompette maréchal-des-logis avait les boutonnières en or, pas de chevrons sur les manches ornées du double galon d'or de maréchal-des-logis-chef. Tous deux portaient le pompon blanc d'état-major.

Dans chaque corps se trouvait, de 1816 à 1830, un aumônier ayant rang de capitaine.

Le bataillon de pontonniers comprenait 6 compagnies de 52 hommes et 4 officiers, soit en tout 34 officiers et 318 pontonniers, sous les ordres du lieutenant-colonel Maquart.

Ils avaient la tenue de l'artillerie à pied représentée à la planche 12 de la 14<sup>e</sup> Année du *Passepoil*, mais le collet était bleu à passepoil écarlate et la patte de parement écarlate à passepoil bleu. Les chevrons écarlates disparaissaient du shako le 11 mai 1818, le pompon écarlate portait le n° de la compagnie en cuivre, il était blanc pour l'état-major. Veste bleue à collet bleu et parements écarlates, les épaulettes étaient portées sur la veste, les brides étaient bleues. 9 boutons par devant, 1 sur chaque épaule, 2 aux manches. Grades comme dans l'artillerie à cheval, le premier pontonnier avait un chevron aurore au-dessus du parement du bras droit. En petite tenue, pantalon large tout bleu, pantalon de toile blanche en été. Capote en drap bleu, à collet droit, parements droits de 150 mm. de haut, brides bleues pour mettre les épaulettes, 2 rangées de 5 boutons de cuivre.

Les tambours avaient la même tenue que les trompettes de l'artillerie à cheval. Les officiers avaient le galon d'or au shako et les épaulettes comme leurs collègues de l'arme à cheval, mais avec contre-épaulette sur l'épaule droite, le hausse-col doré à ornement d'argent, la culotte bleue, les bottes montant au genou, l'épée suspendue à un baudrier blanc, le pantalon bleu ou blanc en été. Les officiers montés avaient la selle fauve, la housse coupée carrément, comme leurs collègues de l'infanterie, avec galons d'or ou bleu plus clair, suivant la tenue, les chaperons en peau d'ours noir ou fauve, l'épée portée à un ceinturon blanc bouclant sous le pont de la culotte.

La musique n'avait pas d'existence officielle, mais elle était fort nombreuse, grosse caisse, caisse roulante, chapeau chinois, rien n'y manquait et l'imagerie nous a gardé le souvenir de ces humbles artistes dont les concerts remarquables déchaînaient l'enthousiasme populaire. Noblesse oblige, des galons d'or ornaient les collet, parements et pattes, les épaulettes écarlates avaient les tournantes et brides en or et les bottes, découpées en cœur, montaient jusqu'au genou. Le maître-musicien avait encore les modestes galons de sergent-major et le double galon d'or au collet.

Chacun des nouveaux régiments d'artillerie à pied, disait l'ordonnance du 31 août 1815, recevra un drapeau, et chacun des nouveaux régiments d'artillerie à cheval recevra un étendard, dont le fond sera blanc, parsemé de fleurs de lys d'or, portant l'écusson de France et la désignation du régiment. Le porte-drapeau était un officier de grade de lieutenant ; en vertu d'une ordonnance du 28 mai 1817, les porte-drapeaux de l'artillerie furent choisis parmi les lieutenants en premier. Le bataillon de pontonniers obtint un drapeau par ordonnance du 18 août 1816, avec un porte-drapeau lieutenant en premier. La banderole de drapeau était en cuir blanc, avec boucles de cuivre. Nous avons encore l'un de ces drapeaux. Sur une face, il porte l'inscription : « Le Roi au 2<sup>e</sup> Régiment à Pied du Corps Royal de l'Artillerie », brodée en or, entourée de 2 branches de chêne et de laurier brodées au naturel, reliées par des banderoles rouges auxquelles sont attachées les croix de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur. Sur l'autre face, l'écusson de France, décrit page 75 de la 14<sup>e</sup> année du *Passepoil*. Ces emblèmes étaient du modèle de la Garde Royale. L'étoffe et la cravate étaient garnies de franges en or, la hampe peinte en bleu clair, surmontée d'une pique ajourée, ayant au centre une fleur de lys.

Dans l'artillerie à cheval, le porte-étendard se plaçait à la gauche du 4<sup>e</sup> peloton de la 3<sup>e</sup> compagnie, ayant à sa droite un maréchal-des-logis, à sa gauche 2 maréchaux-de-logis dont le dernier hors rang, derrière lui 2 cavaliers et à leur gauche un brigadier. Dans l'artillerie à pied, le porte-drapeau se plaçait à la gauche du 4<sup>e</sup> peloton de la 8<sup>e</sup> compagnie ; chez les pontonniers, de la 3<sup>e</sup> compagnie, encadré de 2 fourriers, ayant derrière lui 6 fourriers placés sur 2 rangs. Le train d'artillerie n'avait pas de drapeaux.

E. NUSSBAUM.

*Documents consultés* : Règlements d'uniforme, Bardin, Lienhart, Malibrant, Histoire Locale, dessins de Valmont et du capitaine de Moltzheim, soldats de carton de l'époque, etc., etc. Les drapeaux français par N. Ney.

## LES UNIFORMES DES TROUPES DE LA MARINE ET DES COLONIES DEPUIS 1814

(PLANCHE HORS TEXTE N° 1)

---

*(Suite de l'article paru dans le N° 1 de 1935, page 9)*

---

Le shako, tronconique, est identique à celui de l'infanterie de ligne. Toutefois, la plaque, qui représente un coq de profil sur un fond de rayons, au-dessus d'un soubassement demi-circulaire orné de drapeaux, présente avec celle de la ligne la différence suivante : au centre du soubassement figure une ancre découpée à jour au lieu du n° du régiment que porte l'armée de terre (2).

L'équipement est identique à celui en usage dans la ligne. Toutefois, la giberne a dû, d'après Valmont, porter pendant quelque temps une ancre en cuivre.

Pompons de shako comme dans la ligne. Les galons des musiciens et des tambours, les tenues des tambours-majors et des sapeurs, le harnachement des officiers montés, les insignes de grade des officiers et leur armement, sont identiques à ce qui est en vigueur à la même date dans l'infanterie de ligne, avec les petites différences de boutons, d'ornements, etc., signalées plus haut. Malheureusement, peu de documents graphiques ont reproduit ces différentes tenues.

Valmont nous a conservé la tenue très intéressante du sapeur, ainsi qu'un officier de grenadiers et un fusilier (24, 25, 27).

L'ordonnance du 20 novembre 1838, qui réorganise le corps en 3 Régiments d'Infanterie de Marine, réglemente l'uniforme comme suit :

« L'uniforme du corps d'infanterie de la marine sera le même que celui de l'infanterie de ligne. Toutefois, dans les colonies, on ajoutera à la tenue d'été des officiers et de la troupe, un pantalon de toile blanche, et la durée du pantalon de drap garance sera augmentée de 6 mois. Le bouton sera timbré d'une ancre, portera le n° du régiment, et aura pour légende « Infanterie de Marine ».

C'est donc le maintien de la tenue en vigueur, en même temps que la régularisation du pantalon blanc, déjà mis en service. Toutefois, il y a lieu de mentionner ce qui suit :

---

(2) La « Giberne », 13<sup>e</sup> année, p. 19, a donné une très bonne reproduction de la plaque de troupe, et 15<sup>e</sup> année, p. 57 de celle d'officier. La même plaque est aussi représentée dans l'ouvrage de Lienhart et Humbert.

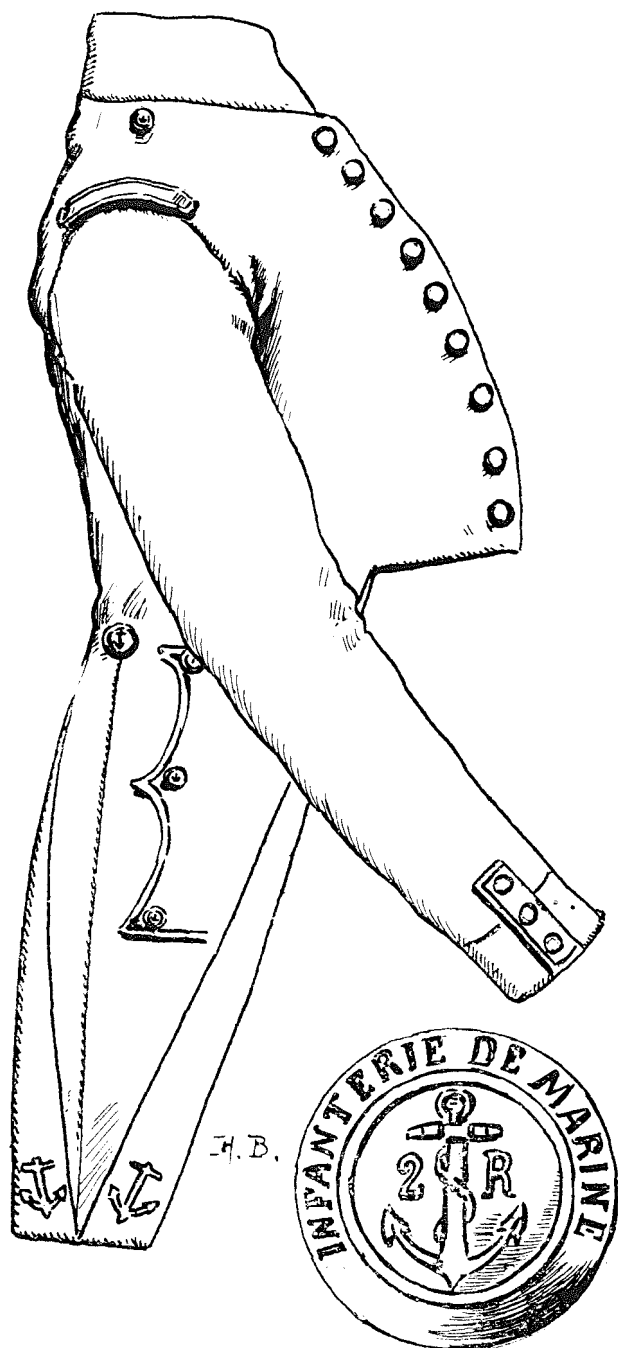


Fig. 26. — *Habit des Régiments de la Marine et d'Infanterie de Marine (1838-1845)*

Fond bleu foncé ; collet, parements, retroussis, passepoils garance ; pattes de parement bleu foncé liserées de garance ; brides d'épaulettes bleu foncé liserées de garance ; ancres des retroussis bleu foncé ; boutons en cuivre.

L'infanterie de ligne ayant reçu en 1838 le shako cylindrique modèle 1837, l'infanterie de marine l'a certainement aussi porté. Valmont n'a pas donné de type de cette époque pour l'infanterie de marine, mais il a représenté un fourrier du cadre des compagnies de discipline — que nous retrouverons dans un chapitre suivant — qui porte régulièrement la tenue d'infanterie de marine, et à qui il attribue le shako cylindrique très certainement porté dans les régiments de 1838 à 1844. La plaque de cette époque, qui rappelle celle de la ligne, représente un coq aux ailes éployées, surmontant un écusson ovale avec une ancre sans n°, entourée à gauche d'une branche de lauriers, à droite d'une branche de chêne (1).

Les boutons, mis en usage en 1838, sont bien conformes au règlement : ils portent une ancre avec à gauche le n° du régiment, à droite la lettre R, le tout entouré de l'exergue « Infanterie de marine » (2).

Le reste de la tenue n'a subi aucun changement.

(1) Cette plaque figure, avec la date 1840, dans l'ouvrage de Lienhart et Humbert, et, avec la date 1848, dans la « Giberne », 11<sup>e</sup> année, page 121. Cette dernière date nous paraît inexacte. La plaque prise en 1848 est presque semblable, mais porte le n° du régiment et la lettre R de part et d'autre de l'ancre (V. cette plaque, Giberne, 10<sup>e</sup> année, p. 41). Celle de 1838, comme celle de 1831, nous paraît être celle qui ne porte ni n° ni lettre R.

A signaler aussi le hausse-col de la même époque représenté p. 57 de la 15<sup>e</sup> année de la Giberne, et attribué à un officier de grenadiers d'infanterie de marine : entièrement doré, portant une grenade placée sur une ancre.

(2) Boutons reproduits dans « Le Bouton uniforme français », p. 279.



Fig. 28. — Musicien du 2<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de Marine, 1844 (d'après Biard)

Habit bleu foncé ; collet, parements, passepoils, retroussis garance ; ancrs bleues aux retroussis ; patte de parement bleu foncé liserée de garance ; galon en or au collet ; boutons en cuivre ; contre-épaulettes garance ; doublure, liseré et petite tournante bleu foncé, brides garance liserée de bleu foncé. — Pantalon garance. — Schako recouvert en drap bleu foncé, galon de pourtour, passepoil et ganse de cocarde garance, n° 2 en cuivre sur le devant du bourdalou. — Pompon à boule inférieure bleu foncé, sphère supérieure rouge en haut et blanche en bas. (Le personnage paraît être armé d'un sabre-briquet modèle 1816, mal visible sur l'original, avec porte-sabre noir passant sous l'habit). Chapeau chinois en cuivre, tige en bois noir. Grosse caisse peinte en bleu, ornements rouges, cercles à triangles alternativement rouges et blancs, tirants en buffle blanc.



Fig. 27. — Fusilier, régiments de la Marine, grande tenue aux Colonies (1831-1837) (D'après Valmont)

Habit bleu foncé ; parement, retroussis, passepoils garance ; patte de parement bleu foncé liserée de garance ; ancrs bleues aux retroussis ; boutons en cuivre ; contre-épaulettes garance, doublées et liserées de bleu foncé, avec passepoil bleu foncé simulant une deuxième petite tournante. — Pantalon, guêtres, buffletteries blanc. Sac en peau fauve, étui rayé blanc et bleu ; grenade en cuivre sur la giberne. — Schako noir ; plaque et jugulaire en cuivre ; galon de pourtour garance, pompon garance avec n° de la compagnie en cuivre. — Fusil à garnitures de cuivre.

En 1843, un nouveau shako était prescrit pour la ligne, shako s'amincissant du haut, sans plaque, avec ganse de cocarde et n° du corps devant. Nous avons la preuve que ce shako, bien qu'ayant été fort peu porté dans l'armée de terre, l'a été dans l'infanterie de marine. M. Boisselier a, en effet, extrait un très curieux chapeau chinois d'une musique d'infanterie de marine (2<sup>e</sup> régiment) qui figure dans le tableau de Biard, à Versailles : « La Reine Victoria visitant l'escadre française le 13 octobre 1844 ». Ces musiciens portent très nettement le shako nouveau modèle, avec le n° 2 (1) ; les instruments de musique reproduisent ceux qui figurent sur le tableau original (Fig. 28).

Nous sommes peu documentés sur les tenues portées à cette époque aux colonies. On a dû faire usage de couvre-nuques blancs, placés sous le shako, et aussi de shakos plus légers que ceux en usage en France. Valmont nous a laissé la curieuse tenue d'un voltigeur aux colonies, que reproduit la Fig. 29, et qui est coiffé d'un shako très particulier, recouvert en drap rouge. Valmont n'a malheureusement pas mentionné la colonie où il était en service ; peut-être n'a-t-il pas vu l'original et a-t-il simplement reproduit un dessin contemporain.

Dans l'un des croquis de ses « Vieux Souvenirs », le Prince de Joinville a représenté un épisode des opérations au Maroc en 1843. Y figure un officier d'infanterie de marine, vêtu de la grande capote bleue à épaulettes d'or des officiers d'infanterie, coiffé d'un képi qui doit être une casquette d'Afrique rouge à bandeau bleu, alors en usage dans l'armée de terre, et armé d'un sabre d'officier d'infanterie. L'exiguité des personnages ne permet pas d'en voir les détails, et le croquis est malheureusement en noir ; notre officier porte probablement un pantalon rouge.

Enfin, notre Fig. n° 30 donne, à la date de 1845, un curieux voltigeur aux Iles Marquises.

Henry BOISSELIER et Capitaine DARBOU.

(A suivre)

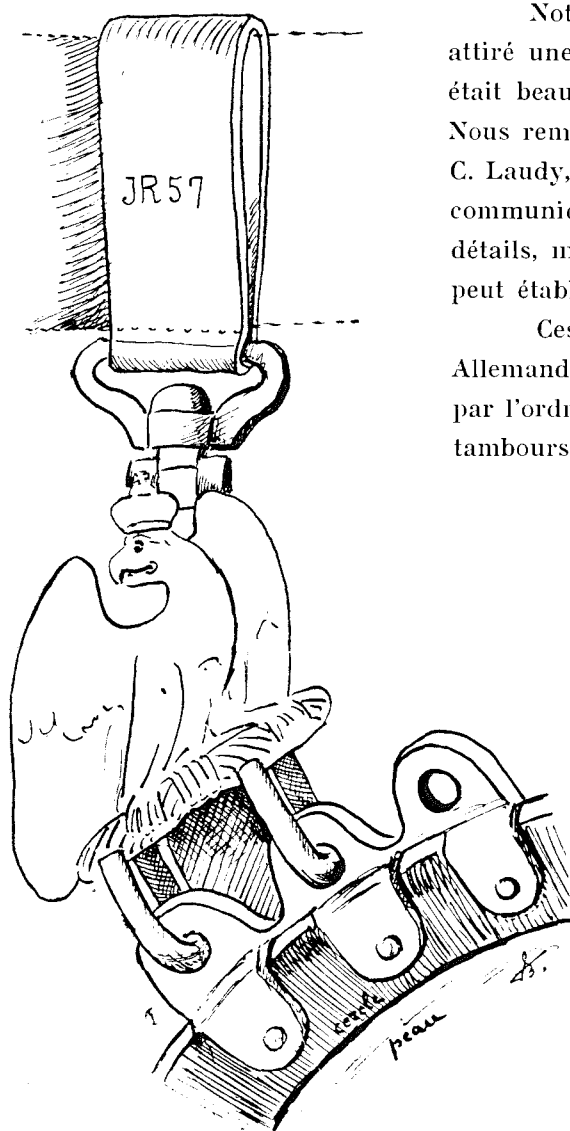
---

(1) Ce tableau de Biard est extrêmement intéressant en ce qui concerne les tenues des différents corps de la Marine à cette date. On y voit figurer un groupe d'officiers de marine en grande tenue : chapeau, habit bleu brodé au col et au parement, une rangée de boutons, retroussis écarlates, épaulettes d'or ; pantalon bleu à bande d'or ; sabre de marine, ceinturon en galon d'or. L'un de ces officiers, un capitaine de vaisseau, se distingue par les aiguillettes d'or, un passepoil écarlate au devant de l'habit et au parement, et un pantalon rouge à double bande d'or, inattendu pour un marin. C'est un aide de camp du Prince de Joinville. Ce pantalon écarlate a été porté par les officiers de marine aides-de-camp du souverain ou des princes de 1830 à 1870. Nous avons la preuve qu'il fut porté par le vice-amiral Jurieu de la Gravière, aide-de-camp de Napoléon III, et le capitaine de frégate Duperré, aide-de-camp du Prince Impérial.

Pour en revenir à nos musiciens, ce sont bien certainement des fantassins du 2<sup>e</sup> de marine. Le 2<sup>e</sup> de ligne, qui aurait le même uniforme, est en Algérie à cette date. Un point curieux, c'est que la musique du 2<sup>e</sup> de marine est alors à la Martinique. Mais on peut conclure de la présence de ces musiciens que le détachement du régiment stationné en France, à Brest, s'est également organisé une musique, ce qui est très possible.



## AIGLES -- CROCHETS DE TAMBOUR



**Armée allemande. — 1905**  
Aigle-crochet de tambour fixé  
au tambour  
(57<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie)

Notre article du dernier numéro, page 25, nous a attiré une douzaine de lettres prouvant que la question était beaucoup plus connue que nous ne le supposions. Nous remercions MM. Aubry, Benigni, Cura, C<sup>m</sup>e Darbou, C. Laudy, C<sup>t</sup> Leconte, Nussbaum, Sieg de leurs aimables communications. Toutes ne concordent pas dans les détails, mais en les rapprochant les unes des autres, on peut établir la vérité de la façon suivante :

Ces aigles de tambour sont des objets purement Allemands. Ils ont été introduits dans l'armée prussienne par l'ordre de Cabinet du 3<sup>e</sup> août 1854 qui supprimait les tambours hauts et portés en baudriers en les remplaçant par des caisses plates accrochées au ceinturon par un aigle en cuivre et sans queue. Les tambours sont munis d'une pièce fixée par des rivets aux cerces supérieurs et munies de trois trous permettant le passage des crochets de l'aigle. Ces crochets passent dans le premier et le deuxième trou, ou dans le deuxième et le troisième suivant l'inclinaison à donner à la caisse. Les crochets de ce premier aigle sont tournés vers l'intérieur.

Le 2 novembre 1905, un nouvel ordre de Cabinet mettait en service un nouveau modèle d'aigle différent du précédent par une plaque placée à l'arrière, figurant la queue de l'aigle et destinée à mieux soutenir la caisse, et par des crochets plus forts, mieux établis et tournés vers l'extérieur. Ce nouveau modèle est très exactement celui reproduit

à la page 25 du Passepoil, avec cette différence que la face interne de la queue de l'aigle est unie. D'après M. Sieg, l'ornementation de cette partie par les dessins des plumes serait de date postérieure. Ces aigles sont munis d'un passant en cuir dans lequel s'enfile le ceinturon, comme le montre le croquis ci-joint, qui indique d'une façon un peu schématique le mode d'attache du tambour. Cet aigle dont le cuir porte la marque du 57<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie fait partie de la collection Aubry.

*« Il faut remarquer, écrit le Capitaine Darbou, que sous cette forme l'objet est uniquement prussien. Les petits états d'Allemagne, dont l'uniforme se réglait avant 1866 sur l'armée prussienne, avaient adopté un crochet de caisse établi d'une façon analogue, mais présentant un médaillon aux armes de l'état correspondant, modèle remplacé par l'aigle à mesure de l'incorporation de ces contingents dans l'armée prussienne. On trouve de même, après 1870, une plaque ovale unie chez les Wurtembergeois, une plaque aux armes du royaume couronnée et entourée de lauriers chez les Saxons, etc... Quel que soit l'emblème figuré, le crochet de tambour porte dans les armées allemandes le nom de « Trommelscheere ». Il se fixe, au moyen d'un coulant en cuir passé dans sa boucle supérieure, au ceinturon de sabre de l'homme. Les troupes allemandes, en effet, ne font pas usage, avec la caisse plate, d'un baudrier de tambour (par exception, les Hessois ont conservé jusqu'à la guerre le baudrier de tambour, terminé par une « Trommelscheere » en forme de tête de lion avec 2 crochets ».*

Lorsqu'en 1916 les Allemands remplacèrent les tambours de cuivre par des tambours en fer peints en felgrau, ils fabriquèrent également des Ersatz de Trommelscheere en fer peints de la même façon. Plusieurs de nos collègues en possèdent.

L'aigle de M. Boutmy que nous avons reproduit page 26 est un aigle du premier modèle. Reste à expliquer son inscription. Plusieurs solutions nous sont proposées. Le Capitaine Darbou suggère que la caisse plate en service aux Chasseurs à Pied de la Garde aurait pu être achetée en Allemagne avec tout l'équipement correspondant. M. Benigni au contraire admet difficilement que les Chasseurs à pied de notre Garde soient allés chercher en Allemagne un objet aussi facile à confectionner en France et représentant l'aigle Prussien coiffé de la couronne des Hohenzollern. Il croit plutôt qu'il s'agit d'un souvenir de campagne ramassé sur un champ de bataille ou enlevé sur un prisonnier et sur lequel son nouveau propriétaire aurait fait graver le nom du corps auquel il appartenait. C'est également l'avis de M. Sieg, de Hambourg, qui fait remarquer que dans ce cas cet aigle n'aurait pu être pris que dans les premiers jours de la guerre de 1870.

On trouvera d'ailleurs des indications sur cet instrument dans l'article suivant que nous adresse M. Benigni. Terminons en rappelant avec le Capitaine Darbou que dans les troupes allemandes (en dehors de l'exception signalée des Hessois), les baguettes sont portées à droite, également au ceinturon de l'homme au moyen d'un étui noir ou blanc, suivant l'équipement, de courte longueur et à double compartiment.

Commandant E.-L. BUCQUOY.

## QUESTIONS ET RÉPONSES

---

**Réponse à la 29<sup>e</sup> Question** (posée par M. le Capitaine Darbou. — 4<sup>e</sup> année, pages 30-31).

### **La Fanfare des chasseurs à pied de la seconde garde impériale**

L'article sur les aigles crochets de tambour m'a remis en mémoire une question posée autrefois dans le Passepoil. On demandait quelle était la tenue du Chef de fanfare des Chasseurs à pied de la Garde, emploi créé en 1860. Voici ce qui dit le décret impérial du 14 mars 1866 relatif à la réorganisation de la fanfare du bataillon :

ARTICLE PREMIER. — *Le personnel de la fanfare du bataillon de Chasseurs à pied de la Garde sera composé ainsi qu'il suit, savoir :*

*1 chef de fanfare, ayant rang de sous-chef de musique.*

*1 sous-chef de fanfare, ayant rang de musicien de 1<sup>re</sup> classe.*

*3 clairons musiciens, ayant rang de musiciens de 2<sup>e</sup> classe.*

*6 clairons musiciens, ayant rang de musiciens de 3<sup>e</sup> classe.*

*10 clairons musiciens, ayant rang de musiciens de 4<sup>e</sup> classe.*

*Les chef, sous-chef de fanfare et clairons musiciens auront droit, suivant leur rang et la classe à laquelle ils appartiennent, aux avantages déterminés par le décret du 16 août 1854.*

ART. 2. — *Notre Ministre Secrétaire d'Etat de la guerre, chargé de l'exécution du présent décret, déterminera la composition instrumentale de la fanfare du bataillon de Chasseurs à pied de la Garde Impériale.*

*Fait à Paris, le 14 mars 1866.*

*Signé : NAPOLEON.*

La tenue de ce sous-officier chef de fanfare différerait de celle des adjudants par les contre-épaulettes et la lyre ornant le collet.

La décision ministérielle du 19 mars de la même année déterminait les instruments dont devait être composée cette fanfare. En voici la teneur :

*Paris, le 19 mars 1866.*

*En exécution de l'art. 2 du décret du 14 mars 1866, qui réorganise la fanfare du bataillon de Chasseurs à pied de la Garde Impériale, le Maréchal de France, Ministre Secrétaire d'Etat de la guerre, a décidé que la fanfare dont il s'agit comprendrait à l'avenir :*

*2 cornets à piston, 2 trompettes à cylindre, 3 trombones, 1 sax-horn soprano mi-bémol, 3 sax-horn contralto si-bémol, 4 sax-horn basses si-bémol, 3 saxo-trombas alto mi-bémol, 2 saxo-trombas baryton si-bémol, 1 instrument pour le chef de fanfare ; Total : 21 instruments.*

Il n'y est pas fait mention d'une caisse claire. Il peut se faire que cet instrument ait réellement existé, mais je désirerais savoir sur quel document on s'appuie pour l'affirmer. Je serais en outre désireux de connaître le nom et, si possible, les états de service de l'ancien musicien des Chasseurs à pied de la Garde dont le fils a été musicien dans une Société Alsacienne et duquel il est question dans l'article du Commandant Bucquoy et qui a été signalé par M. Henry Boutmy.

P. BENIGNI.

**93<sup>e</sup> Question** (posée par M. J. Schwebel). — Pourrait-on identifier la plaque de shako de troupe en cuivre reproduite ci-dessous, grandeur nature, et que nous supposons provenir des troupes du génie au début du 1<sup>er</sup> Empire ?





## POUR LES CHASSEURS A PIED

### Le Bataillon qui lance la mode

C'est du 30<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs qu'il s'agit. A lui revient l'honneur d'avoir lancé le galon vert dans les bataillons de chasseurs et aussi l'insigne particulier à chaque bataillon. Le galon vert fut adopté le 25 décembre 1914. La Tête de Faux, qui domine la région du Col du Bonhomme, avait été enlevée par deux C<sup>ies</sup> du 28<sup>e</sup> B<sup>on</sup> et les 1<sup>re</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> C<sup>ies</sup> du 30<sup>e</sup> B<sup>on</sup>, le 2 décembre 1914. L'ennemi s'était retiré dans ses tranchées de la contre-pente et contre-attaquait sans cesse, mais sans succès. Le 24 décembre, à minuit, les Allemands attaquent en masse serrée, pénètrent au centre de la 6<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> (capitaine Touchon). Le Capitaine accourt avec sa section de réserve et après un corps à corps très meurtrier, à 4 heures du soir, notre ligne est rétablie et l'ennemi nous abandonne une centaine de prisonniers. Le capitaine les interroge : ce sont des chasseurs mecklembourgeois du 14<sup>e</sup> B<sup>on</sup>. Ils portent tous au porte-épée une dragonne verte. Le Capitaine Touchon fait réunir ces dragonnes et le tailleur de la C<sup>ie</sup> y coupa des galons pour les caporaux et les chasseurs de 1<sup>re</sup> classe. Ce seront les premiers galons verts des chasseurs qui remplaceront jusqu'à la fin de la guerre les trop visibles galons jonquille.

Une citation entre toutes, celle du clairon Mallier, tombé la cuisse brisée, exprime l'exaltation héroïque des chasseurs dans cette nuit de Noël 1914.

DÉTACHEMENT DE L'ARMÉE DES VOSGES : Ordre Général N° 5 du 25 janvier 1915.

« MALLIER, chasseur de 1<sup>re</sup> classe, clairon à la 6<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> du 30<sup>e</sup> B<sup>on</sup> de Chasseurs : Atteint dès le début de l'action, dans la nuit du 24 décembre à la Tête de Faux, d'une grave blessure et tombé entre l'ennemi et nos tranchées de fils de fer, à quelques mètres de nos tranchées, a entonné la « Marseillaise » et a crié à ses camarades qui n'osaient tirer de peur de l'atteindre : « Qu'est-ce que ça peut bien foutre ? Tirez, tirez, nom de Dieu. Vive la France ! » Après la rafale, a répondu à ses camarades qui lui demandaient s'il était toujours là : « Oui, je viens de recevoir une de vos balles ; mais je n'y suis pas encore cette fois. Les voilà qui reviennent. Ils sont tout près de moi. Allez-y, tirez. Vive la France ! ». Est mort au point du jour à la même place.

Il est regrettable que le 30<sup>e</sup> qui avait lancé ce mot historique : *Tirez, nom de Dieu !* se soit vu déposséder de ce titre de gloire par des frères d'armes en bravoure, les Zouaves.

La guerre continue. La 47<sup>e</sup> division, dont fait partie le 30<sup>e</sup>, se trouve en mai 1917, au bord de la Marne. L'échec de l'offensive du 16 avril, nous vaut une avalanche de paperasses. Une circulaire prescrit de faire disparaître des voitures les numéros des unités, pour dérouter les espions. Mais les chasseurs conducteurs de ces voitures continueront bien entendu de porter leurs écussons du 30<sup>e</sup>. On fait disparaître les indications prohibées, ne laissant du côté gauche, dans le sens des mulets, que le numéro de la voiture. Mais de l'autre côté, on peint un cor jonquille, l'embouchure tournée à droite.



Premier Insigne  
du 30<sup>e</sup> B<sup>on</sup>  
— 1918 —



E. GIFFARD  
1933*Clairon de la 3<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> du 6<sup>e</sup> — 1933*

Tenue bleu chasseur, soutaches, numéros des écussons et de tradition jonquilles, passepoils, cors, galon jonquille. Cordon de clairon bleu et jonquille galon de ilvrée tricolore. Le clairon ayant le fusil à gauche porte la canne sur le sac à droite. Le 6<sup>e</sup> est unité de tradition des 12<sup>e</sup> (2<sup>e</sup> C<sup>ie</sup>), 14<sup>e</sup> (1<sup>re</sup> C<sup>ie</sup>), 28<sup>e</sup> (3<sup>e</sup> C<sup>ie</sup>) bataillons de chasseurs. Fourragère rouge.

La division quittant Craonne, part dans la Meuse, faire « l'Information » de la 1<sup>re</sup> Division Américaine. Si les cadres travaillent à plein, la troupe est assez désœuvrée. Un chasseur de la 1<sup>re</sup> C<sup>ie</sup>, artiste peintre, qui promène dans son sac ses pinceaux et ses couleurs, a l'idée de peindre un chamois, perché sur un sommet à l'intérieur du Cor, qui orne la roulante et la voiture de sa C<sup>ie</sup>. Le commandant Latrabe, trouvant l'idée heureuse, prescrit d'orner de la même façon toutes les voitures du bataillon.

Tous les « artistes » du Bataillon mettent cet insigne sur des bagues, briquets, douilles d'obus, ferrets de fourragère. Au début de 1918, un chasseur du Bataillon, détaché à l'Etat-Major du Groupe de Bataillons, confectionne à la main les premiers insignes de métal.

*Chasseur du 30<sup>e</sup> B<sup>on</sup> — 1917*

Béret et vareuse bleu chasseur, molletières et culotte bleu horizon, passepoil jonquille. Numéros, soutaches, cors, brisques verts. Fourragère aux couleurs de la croix de guerre.



Ce n'est qu'après l'Armistice, que l'on fait fabriquer par un bijoutier de Landau les insignes en grande série, que vend la coopérative et que l'on porte sur le nœud de la fourragère.

La démobilisation, puis les T. O. E. dispersent les anciens du 30°. Un assez grand nombre rentrent à Grenoble. Ils ont l'étonnement douloureux de voir l'insigne modifié en 1923, puis transformé encore, car le 26° bataillon prend le numéro du 30° dissous et orne (!) le cor du Château de Vincennes, insigne du 26°.

Le 30° Bataillon a donc porté le premier insigne de Bataillon. Tous les bataillons ont successivement adopté cette mode. Un seul manquait à la collection, mais cette lacune vient d'être comblée. Les anciens du 21° Bataillon, dissous après Memel, ont créé dernièrement un insigne. On y voit le Château de Montbéliard, où le 21° a longtemps tenu garnison et aussi un sapin, qui rappelle ceux qui entourent Raon-l'Étape d'où ce bataillon partit à la mobilisation vers le Donon, commençant ses longues étapes et justifiant les paroles de son refrain : « En voulez-vous des kilomètres, en voilà ! »



Insigne  
du 21° B. C. P.  
1933

Capitaine G. VARENNE,

*Premier Vice-Président de la Fédération Dauphinoise  
des Chasseurs à Pied et Alpins.*

### Le nouveau fanion du 15° B. C. A.



Nouveau fanion du 15° B. C. A.  
offert à ce bataillon par M. E. Nussbaum

Depuis quelques mois le 15<sup>e</sup> B. C. A. possède un nouveau fanion. Celui-ci a été offert au bataillon par M. E. Nussbaum, le sympathique Secrétaire-Trésorier du Passepoil, oncle de l'actuel Commandant du bataillon.

Ce fanion, remis solennellement au bataillon lors de la revue du 14 juillet 1934, sort du type classique mi-partie bleu et jonquille et offre diverses particularités pouvant intéresser nos collègues. Présenté de façon à ce que l'insigne soit d'aplomb quand il est porté au fusil, il est en soie, de 50 sur 50, et a le fond bleu et l'étoile jonquille. Cette étoile est l'insigne des éclaireurs skieurs, et le 15<sup>e</sup> est le bataillon alpin en garnison le plus haut dans les Alpes.

D'un côté est brodée l'insigne bien connu du bataillon : la tête d'alsacienne dans le cor. Ce cor de forme très particulière, brodé en argent avec cordon et glands en soie verte, est la reproduction d'un cor autrichien provenant du champ de bataille de Solférino et conservé dans la vitrine de la salle d'honneur du bataillon. La tête d'alsacienne est brodée au naturel en soie de couleurs, sur le fond jonquille. Dans les intervalles des pointes de l'étoile sont brodés en argent les noms des régions où le bataillon s'est distingué au cours de la Grande Guerre.



Insigne  
de la Fédération des  
Anciens Chasseurs  
Dauphinois (1934)

De l'autre côté, la même étoile et le même

cor sont répétés, mais ce dernier porte simplement le N° 15 et les noms de Borny et Solférino rappellent la part glorieuse prise par le bataillon à ces sanglantes rencontres.

Ce fanion, surmonté d'un fer de lance nickelé, est bordé d'une frange argent et décoré de la fourragère rouge et verte et de la croix de guerre dont le ruban est chargé de trois palmes et d'une étoile, justifiant ainsi la fière devise que le 15<sup>e</sup> bataillon a adopté depuis 1853 : « Aussi digne d'être montrés à nos ennemis qu'à nos amis ».



Chasseur du 15<sup>e</sup> B. C. A. — 1934  
Tenue bleu chasseur, soutaches, numéros,  
passepoils et cors jonquilles  
Fourragère aux couleurs de la croix de guerre

E. GIFFARD.



## ROYAUME DE WESTPHALIE

# CHEVAU-LÉGER-LANCIER DE LA GARDE 1812

(PLANCHE HORS TEXTE N° 7)

---

Notre collègue M. Exaltier de Lyon nous a autorisé à reproduire quelques pièces de sa superbe collection ; qu'il reçoive ici nos meilleurs remerciements.

Il s'agit du casque et du sabre du régiment de cheveu-légers de la garde westphalienne sous Jérôme Napoléon, comprenant 3 escadrons à 2 C<sup>tes</sup>, en tout 450 hommes, créé en 1808, disparu dans la tourmente de 1813.

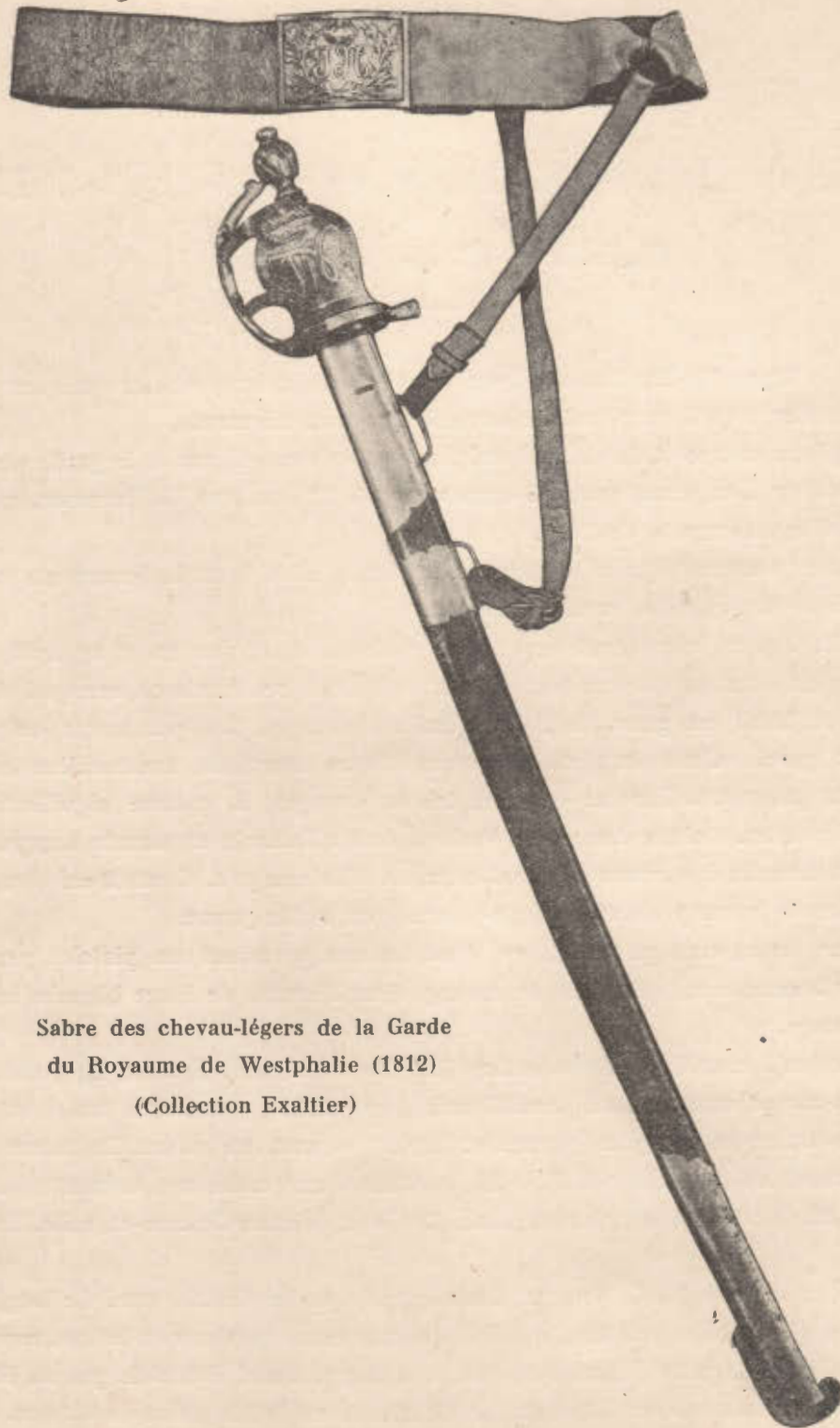
L'officier wurtembergeois Weiland, qui nous a laissé tant de documents précieux sur les tenues de ce temps, nous en a dessiné un.

L'habit, à pans courts, est vert foncé et ferme droit par un rang de 8 boutons de cuivre. Le collet écarlate est orné de chaque côté de 2 boutonnières oranges. Chacun des 2 devants de l'habit est garni de 8 boutonnières oranges. Les parements en pointe sont écarlates et garnis d'une boutonnière orange, une deuxième boutonnière se trouvant au-dessus du parement. Sur les épaules, trèfles oranges, à gauche aiguillettes oranges. Retroussis écarlates. Culotte hongroise verte à tresse latérale et nœuds hongrois oranges. Bottes à la hussarde, à bordure et gland oranges. Manteau gris. Gants à crispins, dragonne, double banderole (porte-pistolet et porte-giberne) en buffle jaune.

Comme les anciens polonais, les Westphaliens portaient un pistolet pendu par la crosse à une bandoulière, à la place du mousqueton. Flamme de lance blanche avec triangle bleu à la hampe.

Le casque à chenille de la collection Exaltier a 370 mm. de haut. La bombe, la visière et le couvre-nuque sont en cuir bouilli noir. Les cimier, garnitures latérales, cercles de visière et de couvre-nuque, porte-plumet et jugulaires sont en cuivre. De même la plaque-écusson, portant les initiales « J. N. » surmontées d'une couronne, encadrées de branches de chêne et laurier. Chenille noire en laine. Coiffe intérieure, basane et toile. Haut plumet rouge.

Le sabre mesure 1 m. 045 mm. Lame à pans creux de 860 mm. de long, gravée de motifs allégoriques et des initiales « J. N. » couronnées. Monture en laiton, rappelant celle de l'épée wallone. Coquille pleine avec initiales et couronne. Pièce de ponce. Fourreau en cuir noir à 3 garnitures de fer. Dard en fer. Ceinturon en buffle jaune de 65 mm. de largeur. Belières de 18 mm. de large. Plaque en cuivre fondu de 100 mm. de large sur 70 mm. de



Sabre des cheveu-légers de la Garde  
du Royaume de Westphalie (1812)  
(Collection Exaltier)



hauteur. Initiales « J. N. » et couronne, entourées de branches de chêne et laurier.

Les trompettes avaient la même tenue, mais l'habit était écarlate, les collets, parements et retroussis étaient verts. Au lieu du casque, colback en ours noir, à plumet blanc, à cordon écarlate, flamme écarlate à soutaches, glands oranges, jugulaires en cuivre. Le cordon de trompette était bleu et blanc, couleurs nationales.

Dans le n° 1 de la 9<sup>e</sup> Année du *Passepoil*, nous avons parlé de l'infanterie westphalienne.

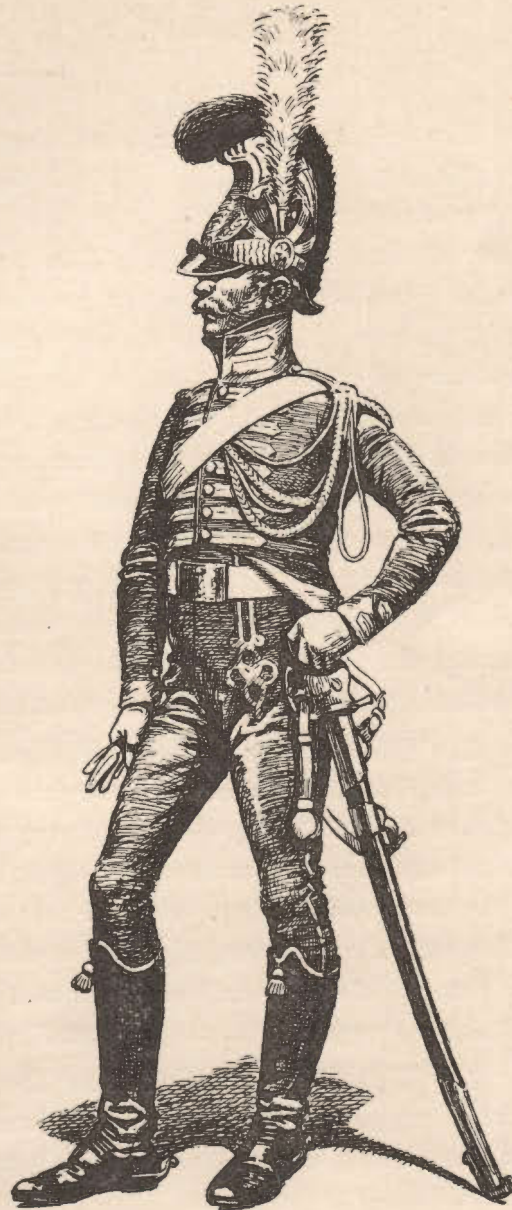
Rappelons qu'on a vendu dernièrement à Paris l'étendard des Gardes du Corps westphaliens. L'étoffe bleue, recouverte d'une croix de Saint-André blanche, mesure 60 × 60 cm. Au centre de la croix est brodé en or :

Der Koenig  
von Westphalien  
an seine  
Leibgarde zu Pferde

Des aigles en or sont brodés sur les 4 triangles bleus.

Au revers, sont brodés en or et soie, au centre de la croix, les armes de Westphalie, surmontées de la couronne royale, avec, en bas, les ordres de la Légion d'Honneur et de Westphalie. Sur les 4 triangles bleus, sont brodées en or les initiales : J. N. Du côté de la hampe, fourreau en soie bleue fixant l'étoffe à la hampe, les 3 côtés libres sont frangés d'or.

E. NUSSBAUM.



Royaume de Westphalie - 1812  
Cheval-Léger de la Garde

(Dessin de E. Giffard, d'après Weiland)

Casque noir à garnitures et cercles de visière en cuivre. — Plumet rouge. — Habit et culotte vert. — Collet, parements, retroussis rouge. — Boutons, poignée de sabre jaune. — Tresses, aiguillettes, trèfles, nœuds hongrois et galons de culotte, galons et glands de botte orange. — Cuir fauve clair. — Dragonne fauve clair. — Boucle de ceinturon jaune.

## ÉCHOS ET NOUVELLES

**La cinquième Exposition de la Société de Collectionneurs de soldats d'étain.** — Cette Société amie où nous retrouvons beaucoup de nos collègues du Passepoil avait été chargée à l'automne 1933 d'organiser au Musée de l'Armée une exposition des petits soldats d'étain dans la salle Detaille en dehors de son exposition annuelle de mai. On se souvient du beau succès remporté par cette manifestation. Aussi le Général Mariaux a-t-il prié le conseil de la société d'organiser une nouvelle exposition qui se trouvera en même temps être sa cinquième exposition annuelle qui aura lieu cette fois non pas au « Plat d'Étain » mais dans la chapelle désaffectée de l'*Ecole Militaire* devenue annexe du Musée de l'armée. Le vernissage de cette exposition aura lieu dans les derniers jours de mai et les visiteurs pourront y admirer un grand nombre de dioramas historiques, réalisés par les membres de la société ainsi qu'une quantité imposante de soldats de toutes sortes (en plomb, en étain ou en papier). Les principaux collectionneurs de Paris, de Province et même de l'étranger se sont inscrits comme exposants, et la qualité des envois assurera certainement un beau succès à cette nouvelle manifestation de la société des collectionneurs des soldats d'étain. Nous en donnerons ultérieurement le compte-rendu habituel.

**Le Bi-Centenaire de Kellermann.** — La « Renaissance Française » et le « Souvenir Français » organisent pour le mois de mai d'importantes fêtes qui se dérouleront à la fois à Paris, à Valmy et à Strasbourg à l'occasion du bi-centenaire de la naissance du Maréchal Kellermann, Duc de Valmy. Dans la journée du 12 mai sera inaugurée à Strasbourg une plaque commémorative portant le nom de 112 Généraux Français nés à Strasbourg, ainsi que la statue du Maréchal, réplique de celle de Valmy. Le comité d'action est présidé par M. le Général d'Armau de Pouydraguin et les souscriptions peuvent être adressées à la Renaissance française, 28, rue Serpente, Paris (6<sup>e</sup>).

**Le Tri-Centenaire des Dragons.** — Tous les amateurs d'uniformes ont admiré la magnifique reconstitution des anciens uniformes de dragons qui a été présentée au public dans la première semaine d'avril au Grand Palais, à l'occasion du concours hippique de Paris. Nous y reviendrons.

**Les Ventes.** — Un certain nombre de nos collègues ont suivi les trois ventes successives au cours desquelles ont été dispersées aux mois de février et mars dernier les magnifiques collections rassemblées par l'un de nos membres fondateurs décédé, M. Bernard Franck. Les catalogues illustrés de ces trois ventes qui sont un modèle du genre sont déjà introuvables et les prix pratiqués semblent pouvoir être considérés comme pouvant faire loi pendant quelques années dans la curiosité militaire. Nous donnerons dans notre prochain numéro un aperçu des plus intéressants de ces prix. La quatrième vente est annoncée pour le mois d'avril.

E.-L. B.

## ALIUS ALIUM ERUDIT

---

**DRAPEAU DE LA 104<sup>e</sup> DEMI BRIGADE.** — Ce drapeau de Giersberg, paru dans notre dernier numéro, qui, comme le fait remarquer l'article de la page 23, n'est pas conforme au type réglementaire composé par Chaillot de Prusse et reproduit dans l'ouvrage de M. Hollander (planche IV) est cependant semblable à la variante donnée dans le même ouvrage (page 53). M. le capitaine Boufmy nous écrit que le drapeau de la 104<sup>e</sup> se trouve à Lausanne, toujours d'après Hollander (p. 43) et que par conséquent Giersberg n'a pu le voir à Berlin. Nous ne partageons pas cet avis : en effet, en nous reportant toujours à Hollander (p. 49), nous voyons qu'il y a bien à Berlin un ou plusieurs drapeaux de la 104<sup>e</sup> et plus loin (p. 54) qu'un de ces drapeaux est semblable pour le tracé au type réglementaire de la 97<sup>e</sup>. C'est bien celui-là qu'a vu Giersberg et que nous avons reproduit pl. 4. Le dessin de Giersberg ne diffère de celui de la page 53 de Hollander que par un petit détail : les petits rectangles blancs qui portent le numéro 104 sont recouverts dans leurs coins, sur le dessin de Giersberg par les triangles de couleurs du tour, tandis que dans Hollander, ce sont ces rectangles blancs qui par leurs coins recouvrent une petite partie de ces triangles.

**TROMPETTES DE CUIRASSIERS ET DE CARABINIERS DE LA DEUXIEME GARDE IMPERIALE.** — Dans son article sur les trompettes de carabiniers de la seconde Garde Impériale (dernier numéro, page 25), M. H. Boutmy nous signalait la résistance de ces trompettes à porter au col de la tunique le galon tricolore de livrée. Deux confirmations de ces pratiques contraires aux règlements viennent de nous être fournies. D'une part notre collègue M. Aubry nous signale dans sa collection une tunique de trompette de carabiniers sans aucun galon, ni au collet, ni aux parements. D'autre part notre collaborateur M. Goichon possède une tunique de trompettes du 2<sup>e</sup> régiment de cuirassiers de la Garde dont le collet très bas (26 mm.) rend impossible le placement d'un galon avec retour d'équerre, et qui d'ailleurs ne porte aucune trace de couture, pas plus que les parements. Aucune différence de teinte n'existe entre les parties qui auraient dû être recouvertes de galon et les autres, ce qui confirme que cette tunique n'a jamais été galonnée.

**LES CUIRASSES DES CUIRASSIERS SOUS LE PREMIER EMPIRE.** — Tous nos lecteurs ont certainement admiré dans le numéro du 26 janvier de l'Illustration, les quatre pages si magnifiquement illustrées consacrées à la splendide collection Brunon.

La gravure de tête, représentant des armures de grosse cavalerie, confirme bien une hypothèse que nous avons émise récemment dans notre volume consacré aux : « Cuirassiers 1800-1815 », à savoir qu'il y a eu sous le Premier Empire deux modèles successifs de cuirasses. Celles du début se caractérisent par le bas du devant terminé en pointe : voir la cuirasse du 5<sup>e</sup> régiment à Wagram (type du milieu de la planche Brunon), cuirasse d'Officier de la collection Polaillon (page 141 de mon livre), cuirasse du Commandant Scherb (Passepoil, 8<sup>e</sup> année, page 79), cuirasses du Colonel Merlin et de la collection X (planches 85 et 88 bis de mes cartes). Celles fabriquées à partir du milieu de l'Empire sont plus courtes et ont le bas du devant terminé en rond. Voir : la cuirasse d'officier en Espagne (type gauche de la planche Brunon), les cuirasses des collections Detaille et Meissonier, et les cuirasses du manuscrit de Bardin (planche 124 de mes cartes).

E.-L. B.



## FANFARE DU 11<sup>e</sup> RÉGIMENT DE CUIRASSIERS (1934)

### PLANCHE HORS TEXTE N.º 8

Le 11<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, en garnison à Paris, possède, depuis l'été 1933, une grosse caisse et un tambour dans sa fanfare.

La caisse qui est plate et de dimension réduite, surtout en épaisseur, est complètement nickelée, elle est fixée du côté gauche de la selle, un peu en avant de la sacoche, de façon qu'elle soit légèrement le long du cou du cheval. Elle s'encastre dans une armature en fer, il n'y a pas de sacoche de ce côté, quoiqu'il en a été prévue une, dont le cuir est coupé. A droite, sacoche réglementaire, sur le côté gauche de la caisse on fixe une flamme qui doit recouvrir la monture supportant la caisse. A droite, il n'y en a pas. Sur la caisse sont les cymbales, elles sont en cuivre, celle du bas est fixée sur un support en bois. En manœuvre, la caisse et le tambour sont emportés. Ces deux instruments ne servent que pour les parades et défilés.

Le cavalier battant la caisse doit être réglementairement un trompette portant le galon de sa fonction. En 1933, il a été remplacé par un sous-officier qui, connaissant la batterie, n'était prêté par le régiment que pour les défilés seulement. L'homme ainsi que celui battant le tambour, dirige son cheval au pied. Il a à cet effet une rêne qui, partant de l'anneau du mors, vient s'attacher sous l'étrier (au milieu de la pointe du pied). Cette rêne est lâche et est absolument semblable de chaque côté. De plus, une autre rêne plus longue qui s'attache à la rêne de filet est tenue en main par le cavalier se trouvant à droite pour la caisse et l'homme de gauche pour le tambour. Il n'y a qu'une rêne d'un seul côté.

Harnachement comme pour tous les hommes de troupe, sabre à droite. La couverture, pliée en 4, est bordée d'un galon rouge, large de 2 fois le galon intérieur de la flamme.

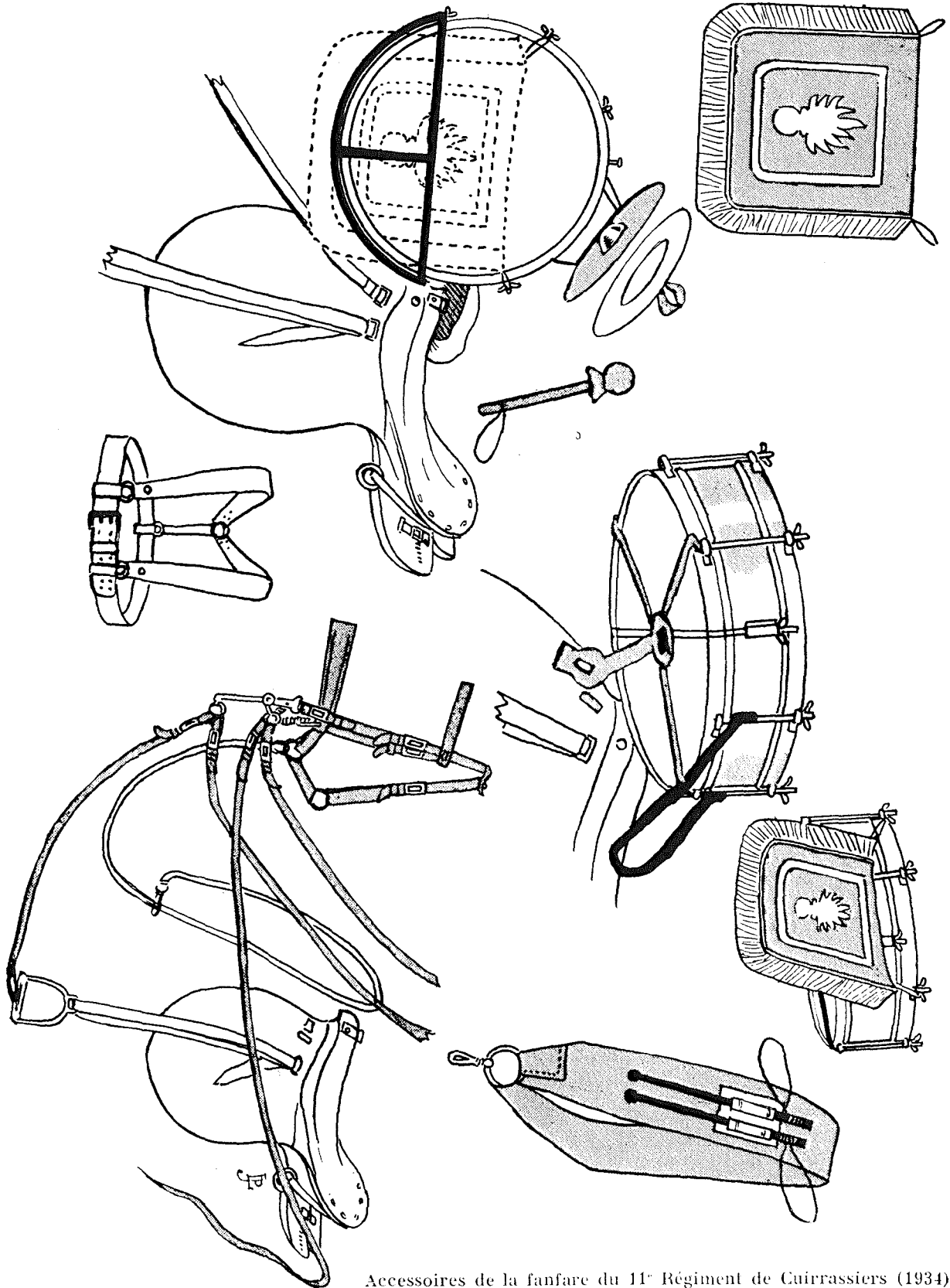
Flamme en drap bleu foncé, presque noir. galon intérieur rouge, grenade et franges rouges, bordées d'un petit liseré blanc et rouge.

Le petit tambour est fixé sur une armature en fer à 3 branches, il est placé à gauche de la selle. Pas de sacoche, quoique dans certains cas celle-ci peut figurer comme pour la caisse. Sacoche à droite. Sur le côté de la caisse, il y a une courroie, dite caissière, que l'homme se passe autour de la cuisse, quand il est de service à pied. Ce tambour est nickelé. Baudrier noir en cuir, plaque avec porte-baguettes en cuivre. Les baguettes ont à leur extrémité 2 petites lanières que l'on passe autour des poignets. Le tambour est relié au baudrier par un mousqueton en cuivre. Le cavalier est armé du sabre qui se porte à droite comme pour tout le reste du régiment.

Les trompettes portent en manœuvre le mousqueton à la selle (côté gauche) dans un étui en cuir noir. Pour les parades et défilés, ils n'en sont pas armés et sont équipés de bretelles de suspension sans cartouchières.

**COMPOSITION DE LA FANFARE POUR UN DEFILE.** — Adjudant-chef. — Par rangs de quatre hommes : 4 troisièmes trompettes, 4 deuxièmes trompettes, 1 petit tambour, 2 premières trompettes, 1 grosse caisse, 4 premières trompettes, 4 premières trompettes, 4 premières trompettes, 4 cors ou premières trompettes basses, 4 basses. — Total : 32 exécutants.

P.-A. LEROUX.



Accessoires de la fanfare du 11<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers (1934)



## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

---

**Pour nos récents Collègues.** — Un de nos membres nous a demandé récemment comment il se faisait que certaines années du Passepoil se clôturaient par un déficit important, alors que d'autres avaient produit un certain bénéfice. La raison en est simple et très claire. Le Passepoil tire à 300 exemplaires dont 240 en moyenne sont distribués dans l'année même aux membres et abonnés. Les frais d'édition du bulletin s'élèvent à une somme correspondante au montant d'environ 275 cotisations. Donc, automatiquement chaque exercice se clôt par un déficit de 275-240, soit 35 fois 60 francs, donc en moyenne 2.100 francs. Mais, dans les années suivantes les numéros restant se trouvent petit à petit absorbés par des membres nouveaux qui désirent se procurer les années antérieures, et ce déficit se résorbe ainsi petit à petit et peut même se transformer en bénéfice au fur et à mesure qu'une année s'épuise entièrement. Pour certaines années épuisées ce bénéfice a dépassé 1.500 francs.

Or, si actuellement le Passepoil se trouve dans une situation difficile cela tient tout d'abord, comme nous l'avons dit, à nos numéros spéciaux, et ensuite à ce que depuis trois ans très peu de nos nouveaux membres ont cherché à se procurer les années antérieurement parues. Pour leur permettre de le faire plus aisément, nous avons à leur intention créé un certain nombre de lots à des prix particulièrement avantageux, strictement réservés aux membres du Passepoil et que nous ne maintiendrons que jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Nous les engageons à se hâter de profiter de cette offre, car il y a dans ces lots des années dont il ne reste que quelques exemplaires.

1 <sup>er</sup> Lot. — Années 1933, 1934. . . . .	130 francs
2 <sup>e</sup> Lot. — Années 1932, 1933, 1934. . . . .	195 —
3 <sup>e</sup> Lot. — Années 1930, 1931, 1932. . . . .	220 —
4 <sup>e</sup> Lot. — Années 1929, 1930, 1931. . . . .	230 —
5 <sup>e</sup> Lot. — Années 1929, 1930, 1931, 1932. . . . .	295 —

**Paiement des Cotisations.** — Nous prions instamment ceux de nos membres qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation 1935 de l'adresser le plus tôt possible au Secrétaire-Trésorier.

**Manuscrit de Bardin.** — On offre à céder une copie intégrale tapée à la machine du texte du Manuscrit de Bardin, formant 412 pages et quelques tableaux. Prix : 400 francs. S'adresser à la Rédaction du Passepoil.

**Liste des Membres.** — ont été admis dans la Société au cours du 1<sup>er</sup> Trimestre 1935.  
Comme Membres actifs : MM. Fauvet, à Paris ; Fridel, à Strasbourg ; Kappes, à Strasbourg ;  
Mondor, à Paris ; Muller, à Schiltigheim.

Comme abonné : La librairie Mea, à Paris.



GRENADIERS DE RÉGIMENTS D'INFANTERIE VERS 1775  
Royal Bavière — Alsace — Royal-Deux-Ponts



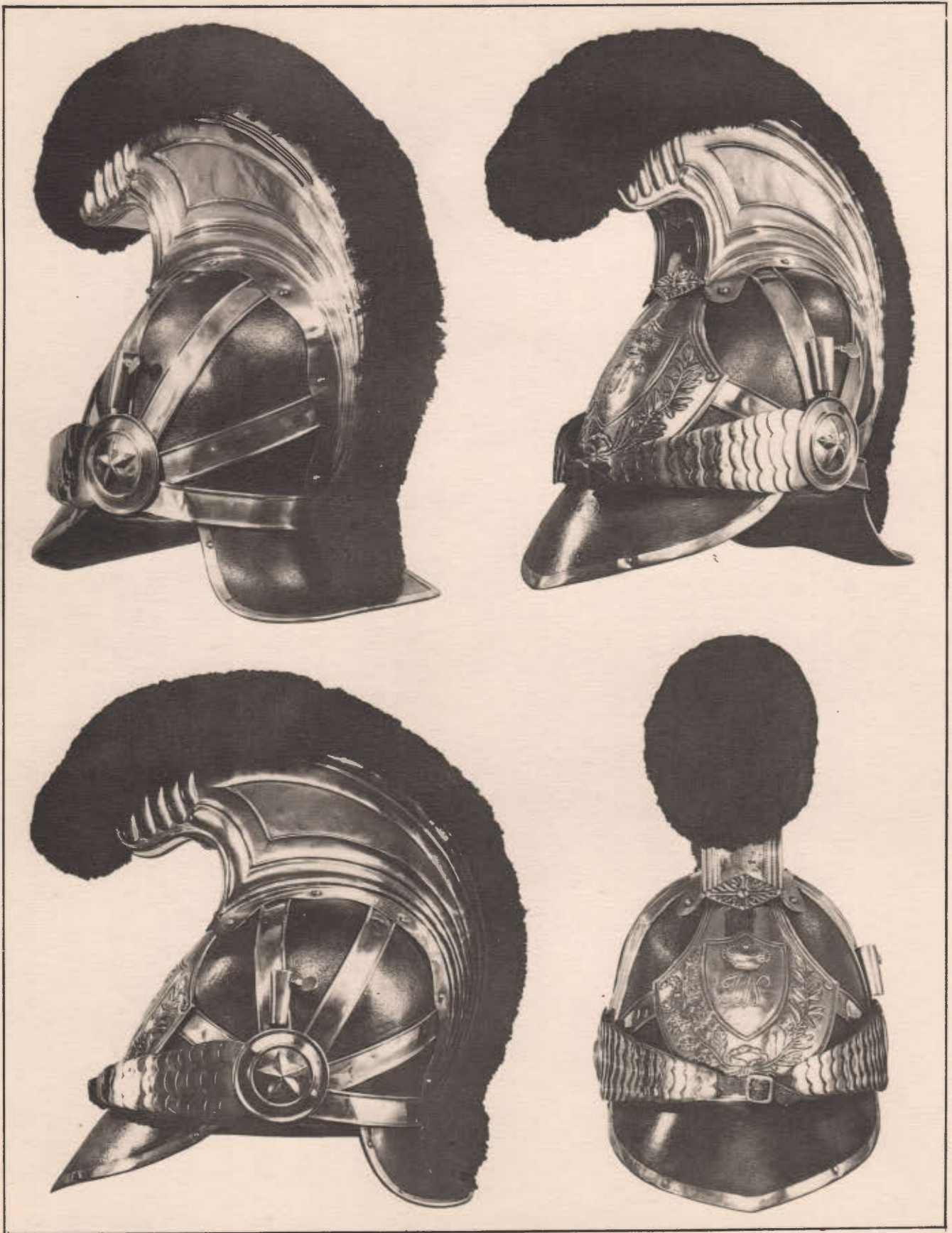


Colonel d'Artillerie  
Petite tenue d'été

ARTILLERIE ET PONTONNIERS — 1818  
Pontonniers — Officier subalterne  
Grande tenue d'hiver

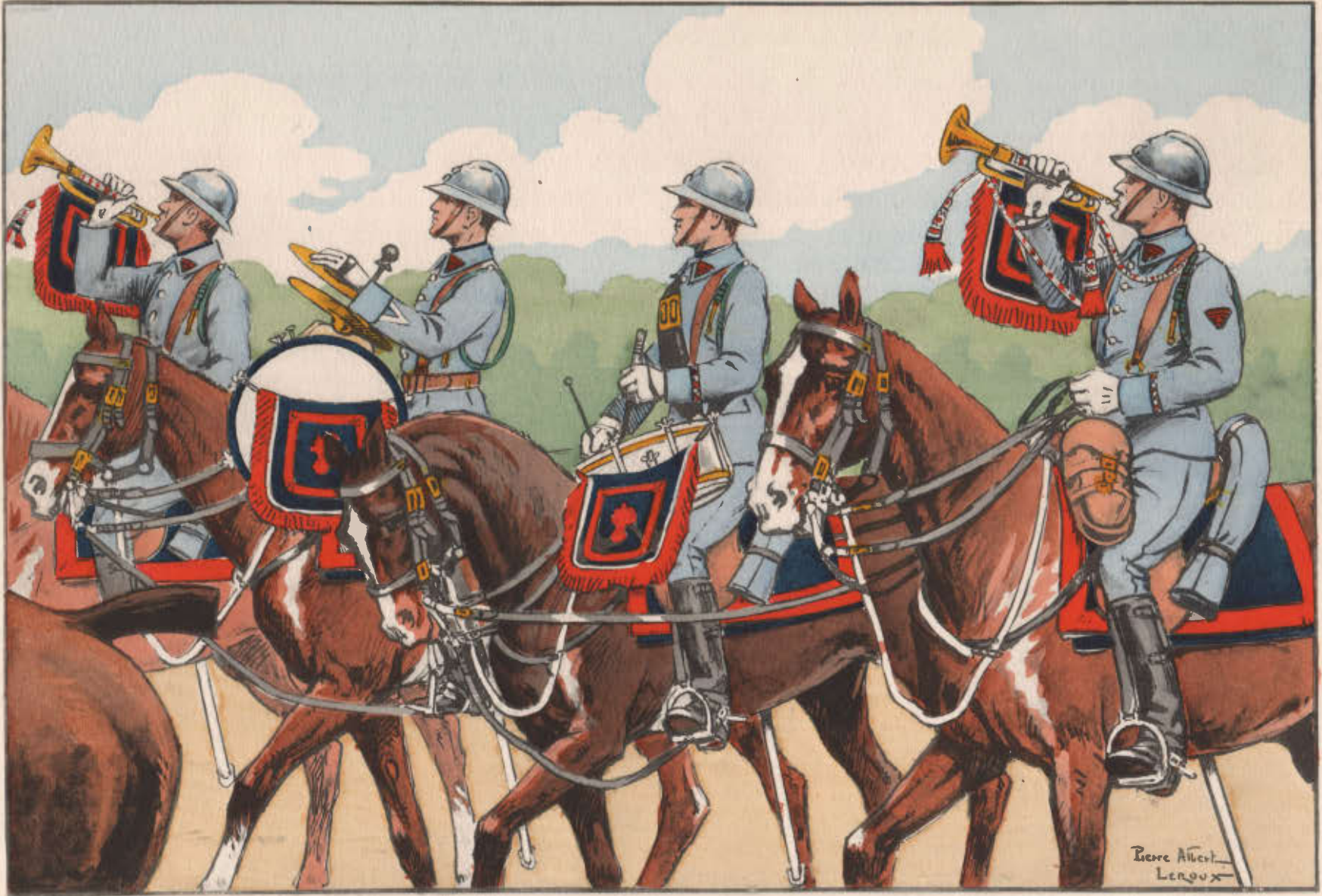
Pontonniers — Enfant de troupe  
faisant fonction de musicien (triangle)





ROYAUME DE WESTPHALIE — CASQUE DE CHEVAU-LÉGER DE LA GARDE — 1810  
(Collection Exaltier)





FANFARE DU 11<sup>e</sup> CUIRASSIERS — 1934



# ANNONCES

## LIBRAIRIE CH. CLAVREUIL

Chèques Postaux, Paris 28-725 — 59, Rue de Seine, PARIS (VI<sup>e</sup>) — Téléph. Danton 93-15

Achat au comptant de livres en tous genres, spécialement sur les **Costumes et l'Art militaire**, la **Révolution** et le **Premier Empire**. — Catalogue envoyé franco sur demande

**Mouillard.** — **Les Régiments sous Louis XV.** Constitution de tous les corps de troupes à la solde de France pendant les guerres de Succession à l'Empire et de Sept ans. Paris, 1882, in-folio, cartonnage de l'édition, parfait état. **250 fr.**

Superbe ouvrage, le premier donnant le détail des uniformes des différents régiments, illustré de 49 planches en couleurs, or et argent, reproduisant les drapeaux, étendards et costumes de 1737 à 1774 et 6 reproductions de tableaux.

**Costumes et Uniformes.** Revue Historique Documentaire, publiée par la « Société l'Histoire du Costume » sous la direction de M. Maurice Leloir et de M. Albert Depréaux. Paris, 1912. 10 numéros petit in-4<sup>o</sup>. **40 fr.**

Série complète de ce qui a paru de cette intéressante Revue, illustrée de 56 planches en noir et en couleurs de costumes civils et militaires

**Bottet (Capitaine M.), Vétérans, Frères d'Armes de l'Empire Français, Débris et Médailles de Sainte-Hélène, 1792-1815.** Leroy, 1906, in-8<sup>o</sup>, br., orné de 4 planches en couleurs. (Au lieu de 30 francs). **12 fr.**

**La Légion d'honneur - Rigault.** — L'Etoile de la Légion d'honneur (1804-1894). La Médaille Militaire. Leroy 1904, in-4<sup>o</sup> br., orné de nombreuses gravures et de planches en noir et en couleurs. **30 fr.**

### OFFRE réservée aux membres du " Passepoil " et valable jusqu'au 1<sup>er</sup> Juin 1935

1 <sup>er</sup> Lot. — Années 1933 et 1934 du Passepoil. . . . .	<b>130 francs</b>
2 <sup>e</sup> Lot. — Années 1932, 1933, 1934. . . . .	<b>195 —</b>
3 <sup>e</sup> Lot. — Années 1930, 1931, 1932. . . . .	<b>220 —</b>
4 <sup>e</sup> Lot. — Années 1929, 1930, 1931. . . . .	<b>230 —</b>
5 <sup>e</sup> Lot. — Années 1929, 1930, 1931, 1932. . . . .	<b>295 —</b>

**MANUSCRIT DE BARDIN.** — On offre à céder une copie intégrale tapée à la machine du texte du Manuscrit de Bardin, formant 412 pages et quelques tableaux. Prix : 400 francs. S'adresser à la Rédaction du Passepoil.

## AU NAIN BLEU

**JOUETS** — 408, Rue Saint-Honoré, 1 et 3, Rue Richemont — **JEUX**  
Tél. Opéra 82-16 **PARIS** English spoken

### Soldats en carton découpé peints sur les deux faces

d'après les dessins de A. GOICHON, Membre du " PASSEPOIL "

#### SUJETS PARUS :

Cavaliers	{	Napoléon	Grenadiers	{	Sergent sapeur	Officier	
		Officier d'ordonnance de l'Empereur			Sapeur		Sergent
		1 <sup>er</sup> Empire			à pied		Caporal
		Brigadier Chasseur à cheval (Garde)	1 <sup>er</sup> Empire		Tambour major	Grenadier	
		Chasseur à cheval (Garde)			Tambour		

Cavalier 10 Fr. — Fantassin 5 Fr.

NOTA. — Ces Soldats sont vendus également en planches, non découpés. — Demander les Prix.



# AU PLAT D'ÉTAIN -- JOUETS

Société à Responsabilité limitée au Capital de 340.000 francs

37<sup>QUATER</sup> ET 39, RUE DES SAINTS-PÈRES - PARIS-VI<sup>E</sup>

Anciennes Maisons LUCOTTE et MIGNOT réunies

## Spécialité de soldats de plomb fins pour collections

Reconstitution historique — Accessoires

SEULE MAISON EN FRANCE SPÉCIALISÉE DANS LE SOLDAT DE COLLECTION

## SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

Fondée à Strasbourg, le 8 Février 1920, sur l'initiative du Capitaine E.-L. BUCQUOY, la Société d'Étude des Uniformes " Le Passepoil " est patronnée par un Comité d'honneur et dirigée par un comité actif. Elle se propose de publier dans le présent Bulletin tous documents et renseignements concernant l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement de l'armée française aux différentes époques de son histoire. Le Bulletin paraît tous les trois mois.

La Société comprend : des Membres fondateurs, bienfaiteurs, actifs et correspondants. En dehors de ses Membres, la Société admet des abonnés à son bulletin.

Présidents d'honneur : M. le général HIRSCHAUER et M. G. SCHWEITZER.

### COMITÉ ACTIF :

COMMANDANT E.-L. BUCQUOY

(Fondateur et Président)

E. NUSSBAUM

(Secrétaire-Trésorier)

V. HUEN

(Vice-Président)

CAPITAINE DARBOU

(Membre perpétuel)

VICOMTE R. GROUVEL

(Membre perpétuel)

(Secrétaire général de la Sabretache)

CH.-F. KELLER

(Président de la Société de Collectionneurs  
de Soldats d'Étain)

H. BOISSELIER

CAPITAINE BOUTMY

L. ROUSSELOT

15<sup>e</sup> ANNÉE. — N<sup>o</sup> 3

TROISIÈME TRIMESTRE 1935

# LE PASSEPOIL

BULLETIN PÉRIODIQUE ILLUSTRÉ  
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

(Paraissant 4 fois par an)

---



TROYES

IMPRIMERIE J.-L. PATON



## SOMMAIRE DU NUMÉRO 3

---

— Les Chasseurs du Mail, 1792 — par Alexandre DORLAN, avec une planche en couleurs hors texte, N° 9, de L. ROUSSELOT. . . . .	61
— Questions et Réponses. . . . .	66
— Echos et Nouvelles, par E.-L. B. . . . .	67
— Les Uniformes des Troupes de la Marine et des Colonies depuis 1814, par Henry BOISSELIER et le Capitaine DARBOU. . . . .	69
— L'Infanterie au Mexique, 1862-1865 — par E. NUSSBAUM, avec une planche en couleurs, hors-texte N° 10, de H. BOISSELIER. . . . .	73
— La Fanfare du 16 <sup>e</sup> Régiment de Dragons, 1914 — par P. BENIGNI, avec une planche en couleurs, hors-texte N° 11, de P. BENIGNI. . . . .	77
— Le Tricentenaire des Dragons, 1635-1935 — par Jean AUBERT, avec dessins dans le texte, de L. ROUSSELOT . . . . .	81
— Insignes, Fanions et Tabliers — par H. BOUTMY DE BAVELAER, avec une planche en couleurs hors texte, N° 12, de H. BOUTMY DE BAVELAER. . . . .	85
— Bibliographie — par E.-L. B. . . . .	91
— Bulletin de la Société . . . . .	92

---

# LE PASSEPOIL

Bulletin illustré de la Société d'Étude des Uniformes

paraît tous les trois mois

### Cotisation de Membre ou Prix de l'Abonnement pour 1935 :

	France	Étranger
Avec envoi sous bande . . . . .	60 fr.	66 fr.
Recommandé . . . . .	65 »	73 »
Avec envoi sous tube . . . . .	65 »	72 »
Avec envoi sous tube recommandé . . . . .	70 »	78 »

Les années 1921 et 1925 sont en vente au Secrétariat au prix de 100 francs chaque ;  
Les années 1929 à 1934 au prix de 80 francs. Les années 1922, 1923, 1924, 1926, 1927 et 1928  
sont épuisées.

Adresser :

1<sup>o</sup> Tout ce qui concerne les cotisations, les abonnements et l'expédition au Secrétaire,  
**M. ÉMILE NUSSBAUM, 2, Avenue de la Forêt-Noire, Strasbourg.**

Compte Chèque Postal N° 7750, Strasbourg

2<sup>o</sup> Tout ce qui concerne la rédaction et l'illustration du Bulletin au Directeur,  
**M. le Commandant BUCQUOY, 20<sup>bis</sup>, quai de Dampierre, Troyes.**

## LES CHASSEURS DU MAIL

**1<sup>er</sup> Bataillon de la Garde Nationale de Paris — 1792**

(PLANCHE HORS TEXTE N° 9)

---

*Nous avons promis à nos lecteurs un article de M. Dorlan sur le défilé historique du 30 septembre 1934 à Sélestat. Parmi tous les uniformes représentés à ce défilé, un seul était complètement inconnu des amateurs ; c'est celui des Chasseurs du Mail. Aussi avons-nous demandé à M. Dorlan de bien vouloir exposer au Passepoil par quelles déductions le Comité était arrivé à établir cet uniforme. C'est ce que l'éminent historien de Sélestat va nous raconter dans les pages qui suivent et qui sont illustrées par la belle planche hors-texte de M. Rousselot, établie d'après une aquarelle de M. Dorlan lui-même qui avait également peint le drapeau que nous donnons ci-joint.*

*Nos collègues verront que s'il ne s'agit pas là d'un document historique, cette reconstitution peut nous donner, en l'absence de tout autre document, une idée aussi exacte qu'on peut se la faire aujourd'hui de cette curieuse troupe.*

E.-L. B.

---

Les lecteurs du Passepoil n'ont certainement pas oublié l'article aussi documenté qu'intéressant que son distingué directeur consacrait dans le numéro 4 de 1934 au cortège historique qui avait marqué l'une des phases caractéristiques des fêtes célébrées à Sélestat les 29 et 30 septembre dernier pour commémorer le tricentenaire de l'entrée des troupes françaises dans cette ville, et qui en avait constitué l'un des principaux éléments de succès, sinon de curiosité.

Présenter en un bref raccourci quelques-uns des corps, qui au cours de ces trois derniers siècles avaient tenu garnison dans cette ville devait paraître une idée toute naturelle aux organisateurs de la fête et commandée en quelque sorte par les circonstances, de même que par le but de celle-ci.

La difficulté commençait pour faire un juste départ entre les 196 régiments d'infanterie et les 131 de cavalerie, sans parler des armes spéciales, qui prirent successivement leurs quartiers dans cette ville frontière. Il ne pouvait évidemment s'agir de les rappeler tous. Les ressources matérielles dont disposait le Comité, aussi bien que la lassitude inévitable qu'eût entraînée une telle exhibition commandaient au contraire de la synthétiser en ne retenant pour chaque période que les unités les plus représentatives de chacune d'elles, en même temps que celles qui avaient laissé en ville un souvenir particulier.

Le Comité s'est acquitté de cette tâche plutôt délicate en choisissant les huit premiers groupes parmi les formations de l'ancien régime et les huit autres dans celles constituées pendant la période révolutionnaire ou dans les temps modernes.

Pour la Révolution, le tri ne laissait pas que d'être fort embarrassant, puisqu'à la suite du décret du 21 juillet 1791 et entre la fin de cette année et celle de 1793 — soit en un espace de deux ans — Sélestat vit défiler dans ses murs 27 bataillons de volontaires, accourus de 23 départements différents, des Pyrénées-Orientales à la Moselle et des Vosges à la Mayenne.

Au début de 1792, il s'y trouvait entassé la valeur d'une forte division, qu'essayait de discipliner, sans trop y réussir, le ci-devant duc d'Aiguillon, dernier descendant d'une sœur de Richelieu. Il ne devait pas se consacrer longtemps d'ailleurs à cette tâche ingrate, car à la fin d'avril il allait rejoindre l'armée de Custine qui opérait sur les terres de l'évêché de Bâle.

Parmi ces unités plutôt disparates qui pour lors étaient stationnées à Sélestat, il en est une qui devait s'y distinguer d'une façon particulière par sa bonne tenue et la correction aimable de ses rapports avec la population civile : C'étaient « les Chasseurs du Mail » de Paris. On sait que le quartier du Mail est compris dans le deuxième arrondissement et se trouve délimité par les Boulevards et la Place des Victoires. A la fête de la Fédération, il avait formé le 37<sup>e</sup> bataillon de la Garde Nationale dit des « Petits-Pères de la Place des Victoires ».

Étaient-ce ces mêmes hommes qui allaient composer le bataillon des Chasseurs du Mail, qu'on dénomme aussi parfois le « premier bataillon de Paris » ? C'est assez peu probable et il est plus naturel de penser qu'ils furent surtout recrutés parmi de tout jeunes gens. Quoiqu'il en soit, entrés à Sélestat le 27 décembre 1791, ils parviennent en quelques semaines à s'y créer de si solides amitiés qu'on ne veut plus les en laisser partir. C'est ce qui amène le chef de la municipalité, le Maire Herrenberger, à passer par-dessus le dos de d'Aiguillon, avec lequel il est en délicatesse, et à s'adresser directement au général commandant la division militaire de Strasbourg en lui présentant le 7 mars 1792 une supplique, dans laquelle il s'exprime ainsi : « Les services réels, la bonne conduite des Chasseurs du Mail de Paris, dont vous avez disposé pour les envoyer sur le Rhin, nous font ardemment désirer leur retour en Ville. Vous savez, citoyen général, qu'en vous manifestant nos regrets de les perdre, nous vous avons fait connaître nos vœux pour les revoir parmi nous ». Est-il besoin de dire que les nécessités de la défense nationale ne permirent pas de donner satisfaction aux souhaits exprimés par le maire de la ville au nom de ses commettants.

Des souvenirs aussi attachants devaient inciter tout naturellement le Comité à tenter de reconstituer cette unité, dont le passage était resté si vivace dans l'esprit des habitants de Sélestat. Dans ce but, il s'était adressé à M. Fiquet, alors président du Conseil municipal de Paris qui spontanément avait accepté de faire partie du comité de patronage des fêtes.

Malheureusement les recherches entreprises tant auprès du Général Mariaux, directeur du Musée de l'Armée, que de M. Jean Robiquet, le distingué directeur du Musée Carnavalet, n'apportèrent aucune indication sur le costume qu'avait pu porter ce corps, dont l'existence, au moins sous cette dénomination, n'était même pas soupçonnée.





Les Chasseurs du Mail — 1792  
Reconstitution faite pour les fêtes de Selestat

Cependant l'on connaît un certain nombre d'uniformes portés par diverses formations militaires parisiennes. Et pour commencer celui de la Garde Nationale, dont l'habit bleu à revers et retroussis blancs et col rouge a peut-être servi ensuite de modèle à la tenue adoptée ultérieurement par l'infanterie en vertu des lois des 21 février 1793 et 2 floréal an IV ; mais il s'en différencie toutefois en ce que le premier avait les parements de manches blancs au lieu d'être rouges et que ces hommes portaient la guêtre noire à la place de la blanche.

Un autre vêtement contemporain de ces premiers temps de la Révolution est celui des Chasseurs des Barrières de Paris, dont l'habit était identique à celui des Gardes Nationaux, mais s'accompagnait d'une assez singulière culotte à passepoils et hongroise rouges ; en outre, ils avaient les épauettes vertes. Le vert a été en effet et de tous temps la couleur distinctive des Chasseurs. C'est celle que portaient les Chasseurs royaux, créés par les ordonnances successives des 8 mai et 8 août 1784, 1<sup>er</sup> octobre 1786 et 17 mars 1788. Le décret du 1<sup>er</sup> avril 1791 avait maintenu cette couleur pour l'arme, mais substitué au bicorne le casque de cuir bouilli à turban de peau de léopard et chenille noire.

Ces dernières troupes qui comptaient dans les états militaires officiels n'ont aucun rapport avec les volontaires groupés en formations assez semblables aux corps francs de l'ancien régime.

Tels étaient « la Légion de Paris », vêtue d'un habit blanc bordé d'un liseré bleu céleste, les « Chasseurs de Paris » qui l'avaient vert avec col et parements rouges, veste et



gilet jaunes et enfin les « Volontaires de Santerre » et « les Volontaires de Paris » dont l'habit pour les deux était de couleur brune, avec col, revers et parements chamois et qui, en outre, avaient adopté les uns et les autres le casque de l'infanterie légère régulière.

Seulement — et le détail est d'importance — ces légions n'ont été levées qu'en 1793, certaine même en 1794. On ne pouvait donc attribuer en quelque sorte par anticipation aux Chasseurs de Mail une tenue qui ne devait être portée que deux ans plus tard.

Après de longues conférences avec le costumier parisien bien connu de tous les amateurs de fêtes militaires, M. Granier, dont la compétence en ces matières est universellement reconnue, le Comité se résolut à faire établir une tenue qui, participant des données suivies de 1789 à 1792, s'inspirât encore des traditions de l'ancien régime non encore définitivement écartées.

C'est ainsi qu'on est arrivé à reconstituer un habit bleu sombre à revers de même, col et parements de manches verts, retroussis et passepoils blancs ; veste, culotte et guêtres blanches ; chapeau tricorne dont la forme allongée s'apparente déjà avec la nouvelle coiffure que sera le bicorne et dont elle constitue en quelque sorte la transition.

Bien que les corps francs n'aient point eu à l'ordinaire le grand drapeau d'ordonnance de l'infanterie — ce qui d'ailleurs n'était pas toujours exact, notamment dans le cas des Volontaires de Geschray — le Comité a pensé qu'il se devait de reproduire l'enseigne, sous laquelle avait marché à la fête de la Fédération le 37<sup>e</sup> bataillon de la Garde Nationale, dont les Chasseurs de Mail pouvaient prétendre tirer leur origine.

Ce drapeau était conforme au type adopté par la moitié des bataillons de la Garde parisienne ; c'est-à-dire qu'il était orné comme ceux des drapeaux d'infanterie de la croix blanche traditionnelle, mais avec cette différence que les branches de celle-ci occupaient le tiers de l'étoffe, la divisant en quatre carrés, gironnés tous de bleu et de rouge, les couleurs de Paris. Les girons bleu touchant les branches verticales de la croix sont fleurdelysées sauf celui sur lequel est brodée la nef allégorique. Le centre de la croix est occupé par une Victoire ailée d'or tenant une palme et une couronne vertes, accompagnées de la légende : « Elles ne se flétriront jamais » (1).

Son robuste optimisme n'a jamais été démenti et de même que le bateau de Paris flotte toujours en dépit des tempêtes, la vaillance de ses enfants a su à toutes les époques et dans les pires dangers se maintenir à la hauteur de son antique réputation. Venus naguère sur le Rhin, lorsque les frontières en étaient menacées, il était bon de les revoir au lieu même où leurs aînés surent sans faiblesse remplir leurs devoirs de citoyens.

---

Ce drapeau est à rapprocher des autres drapeaux de la Garde Nationale Parisienne dont la Bibliothèque du Ministère de la Guerre possède les dessins. Neuf d'entre eux ont été remarquablement reproduits dans le magnifique ouvrage sur l'Armée française du Colonel Revol publié en 1934 par la librairie Larousse.



Drapeau du 37<sup>e</sup> Bataillon de la Garde Nationale Parisienne — 1790  
Reconstitution de M. A. Dorlan

Voilà pourquoi le Comité avait tenu à faire figurer dans les rangs de son cortège les volontaires parisiens ; et voilà pourquoi aussi M. Contenot, accomplissant la promesse faite aux édiles sélestadiens, par son éminent prédécesseur, est venu, accompagné d'un de ses plus distingués collègues, le regretté M. Ferrandi, conseiller municipal du quartier Notre-Dame-des-Champs, attester par sa présence dans la petite ville alsacienne, que les sentiments de Paris n'avaient point changé et que comme ses fils vinrent autrefois, ils reviendraient une fois encore si nos frontières étaient à nouveau menacées.

A. DORLAN.

---

## QUESTIONS ET RÉPONSES

---

**94<sup>e</sup> Question** (posée par M. R. Cura). — Je possède un chapeau d'officier d'Etat-Major du modèle 1872, qui a été en service jusqu'en 1880 : ce chapeau a été manifestement porté. Or, tandis que d'après la description officielle du 1<sup>er</sup> juin 1872, que je trouve dans Margerand, le chapeau est garni à l'endroit où s'attache la ganse d'or d'un gousset porte-plumet en veau noirci (de cette façon le plumet retombe sur l'aile ornée de la cocarde et de la ganse) mon chapeau au contraire est garni du gousset en cuir du côté de l'autre aile de telle sorte que le plumet retombe sur l'aile qui ne porte aucun ornement.

En d'autres termes : réglementairement le plumet retombe sur la droite de celui qui porte le chapeau, tandis qu'avec mon chapeau il retomberait à gauche. Peut-on me donner une explication de cette anomalie ?

**95<sup>e</sup> Question** (posée par M. le Capitaine Gillot). — Je possède un hausse-col ayant comme attribut l'aigle impérial couronné du 2<sup>e</sup> Empire : il est formé de 2 plaques de cuivre superposées. La plaque supérieure est dorée sur sa face intérieure. La plaque inférieure porte le drap collé sur sa face postérieure. Les 2 plaques sont simplement maintenues fixées l'une contre l'autre par la vis et l'ardillon de l'attribut. Peut-on me donner quelques renseignements sur ce hausse-col en deux plaques et son attribution.

---

## ERRATUM

15<sup>e</sup> Année N° 2, page 53. — 1<sup>re</sup> ligne du 5<sup>e</sup> alinéa,

lire : « *les lanciers polonais* » au lieu de « les anciens polonais ».

## ÉCHOS ET NOUVELLES

---

**Deux Siècles de Gloire militaire (1610-1814).** — Tel est le titre de la magnifique exposition organisée pendant près de trois mois au Musée des Arts décoratifs (Pavillon de Marsan) avec le concours de « La Sabretache ». Cette exposition avait pour but, dit le Général Brecard, dans l'avant-propos de son catalogue, « *de mettre sous les yeux du public un ensemble d'objets — tableaux, dessins, sculptures, armes, souvenirs, costumes, — d'une valeur inappréciable, généralement inconnue parce qu'ils ne sont jamais sortis des mains de leurs propriétaires, et qui attestent la gloire des Armées françaises, sous tous les régimes* ».

Ce but a été pleinement rempli grâce à l'amabilité apportée par les collectionneurs et propriétaires de portraits et tableaux historiques à répondre à l'appel des organisateurs, et aussi grâce à l'activité déployée par deux membres de la Sabretache qui ont été les chevilles ouvrières de cette exposition : M. le Vicomte Grouvel, Secrétaire général de la Sabretache et M. Olivier de Prat, Secrétaire du Comité de l'exposition.

C'est une série de documents uniques qui ont été rassemblés là et dont nous ne pouvons donner une énumération même abrégée. Citons simplement les mannequins et objets prêtés par la splendide collection Brunon de Marseille et les souvenirs et documents rassemblés par les soins de l'Ambassade de Pologne, les merveilles des collections Murat, Polaillon, Depreaux, etc..., les trésors des Musées du Louvre, de Versailles ou de Carnavalet.

**Expositions du Musée de l'Armée.** — Le 6 juin avait lieu au Musée de l'armée le vernissage d'une exposition de figurines historiques provenant de la collection Bernard Franck et acquises depuis par le Musée en même temps que d'une remise en vitrine de la collection Wurtz de nouveau exposée à la vue du public. La cérémonie était présidée par le Général Gouraud, Gouverneur Militaire de Paris. M. le Général Mariaux, Directeur du Musée de l'Armée, rentré la veille d'une mission à Bruxelles à la tête des mutilés de l'Armée Française avait tenu malgré la grande fatigue de ce voyage à faire lui-même les honneurs de ce vernissage appuyé d'abord au bras du Commandant Bucquoy, Directeur du Passepoil, puis à celui du Général Pizarello qui venait de représenter les mutilés de l'Armée Italienne à ce même congrès de Bruxelles.

Le même jour, une heure après, le Général Mariaux venait inaugurer l'exposition annuelle de la Société de Collectionneurs de Soldats d'étain qui se déroulait cette année dans un cadre vraiment digne d'elle à l'ancienne Chapelle de l'Ecole Militaire. M. Keller, Président de la Société, et M. Besnus, Commissaire, faisaient les honneurs de cette exposition dont un compte-rendu détaillé paraîtra comme tous les ans dans le Passepoil et qui reçut une longue visite de M. le Maréchal Franchet-d'Espérey.

Officiels et exposants se réunirent ensuite dans une charmante réception qui leur fut faite chez lui par M. Keller et la journée se termina par un joyeux banquet que présida notre



collègue M. Thevenet, Délégué des Collectionneurs belges et où le Commandant Codet représentait le Musée de l'Armée et le Commandant Bucquoy le Passepoil.

**Un Monument au Général Marchand.** — Un Comité s'est constitué pour élever un monument à la mémoire du Général Marchand, le légendaire commandant « Héros de Fachoda ». Les souscriptions devront être adressées au compte du *Comité National pour l'érection d'un Monument au Général Marchand à la Banque de l'Afrique Occidentale*, 38, rue La Bruyère, PARIS-9<sup>e</sup>.

**Les Ventes.** — Maintenant que les cinq ventes de la collection Bernard-Franck sont terminées, nous pouvons donner ci-dessous les prix les plus intéressants pratiqués (ne pas oublier qu'ils sont majorés de 15 % de frais). Le Passepoil s'est procuré la liste complète des prix atteints publiés par la gazette de l'Hôtel Drouot et la communiquera volontiers à ceux de ses Membres qui désireraient la consulter.

**Première vente.** — N° 26. Plateau de ceinturon d'Officier des marins de la Garde : 1.100 fr. — N° 173. Sabre d'honneur de grosse cavalerie donné par le Premier Consul : 25.000 fr. — Epée de service de Napoléon offerte par lui-même au Général Rapp : 18.800 fr. — 175. Sabre d'honneur de la campagne d'Italie : 8.550 fr. — 176. Sabre porté par le Général Rapp à Austerlitz : 5.100 fr. — 178. Epée offerte au Général Rapp par la ville de Dantzig : 4.600 fr. — 179. Epée du Général d'Orsenne : 8.100 fr. — 185. Sabre du Maréchal Bernadotte : 7.200 fr. — 186. Pistolet offert par l'Empereur à Godeï : 5.800 fr. — 187. Paire de pistolets de Kléber : 8.150 fr. — 189. Carabine de chasse de Boutet offerte par l'Empereur au Sultan Selim II : 21.000 fr. — 190. Sabre donné par l'Empereur au Maréchal Jourdan : 29.000 frs. — 191. Sabre de récompense nationale de Boutet : 12.000 fr. — 192. Fusil d'honneur : 2.000 frs. — 193. Garde d'honneur, donnée par le Premier Consul : 15.000 fr. — 196. Sabre d'officier de Grenadier 1<sup>er</sup> Empire, très belle lame : 800 fr. — 201. Sabre d'Officier de chasseur à cheval de la Garde : 23.000 fr. — 194. Sabre de Mousquetaire gris : 1.000 fr. — 195. Sabre de mousquetaire noir : 2.500 fr. — 202. Sabre d'officier de marine 1<sup>er</sup> Empire : 1.500 fr. — 206. Sabre de Colonel Général des Chasseurs à pied du Maréchal Soult : 8.200 fr. — 207. Casque de cuirassier troupe 1<sup>er</sup> Empire : 3.600 fr. — 208. Casque du Génie de la Garde 1<sup>er</sup> Empire : 6.730 fr. — 210. Czapska d'Officier de Lanciers polonais : 3.000 fr. — 211. Casque de mousquetaire Noir : 3.400 fr. — Casque de Mousquetaire gris : 1.750 fr. — 213. Casque de Gendarmerie de la Maison du Roi : 2.800 fr. — 214. Casque de cheval-légers de la maison du Roi : 3.200 fr. — 215. Casque d'Officier de Dragon de la Garde : 5.000 fr. — 216. Casque d'Officier de Cuirassiers 1<sup>er</sup> Empire : 2.950 fr. — 217. Casque d'Officier de Carabiniers 1<sup>er</sup> Empire : 5.000 fr. — 218. Casque d'Officier de cheval-légers 1806 : 1.950 fr. — 219. Schako d'officier de Garde d'Honneur : 1.550 fr. — 226. Collier de l'Ordre du Saint-Esprit : 12.000 fr. — 227. Dizain de l'Ordre du Saint-Esprit du Roi Henri III : 6.100 fr. — 230. Ordre de Cincinnatus avec son ruban d'origine : 11.000 fr. — 231. Croix d'officier de la Légion d'honneur premier type : 1.600 fr. — 232. Croix de Chevalier de la Couronne de Fer premier type : 2.200 fr. — 241. Croix de Chevalier de l'ordre de la Réunion : 2.420 fr. — 257. Tabatière en or avec sur le couvercle une signature de l'Empereur : 9.050 fr. — 270. Livre du Sacre exemplaire colorié : 10.000 fr. — 272. Plateau de ceinturon de Hoche : 2.610 fr.

**Deuxième vente.** — Bibliothèque, 35. Bellangé. Recueil des Uniformes de l'Armée Française de 1815 à 1824 : 108 planches : 1.930 fr. — 40. Bottet. La Manufacture d'Armes de Versailles : 440 fr. — 45. Cérémonie et fête du Sacre : 585 fr. — 47. Charlet. Suite de 42 pièces de costumes militaires : 1.850 fr. — 71. Detaille. L'Armée Française. Edition de luxe, les 16 livraisons dans leur couverture : 500 fr. — 78-79. Les Uniformes de la Garde Impériale en 1857 et de l'Armée en 1861 : deux volumes d'Armand Dumaresq : 3.150 fr. — 90. Fallou. La Garde Impériale : 480 fr. — 122. Job. Tenue des troupes de France : 4 volumes, exemplaire sur Japon : 1.280 fr. — 128. Lalaisse. Collection des Uniformes de 1836-43, 131 planches : 950 fr. — 141. Lienhart et Humbert. Les Uniformes de l'Armée Française, cinq volumes : 720 fr. — 151. Martinet. Uniformes de l'ex-Garde, 37 planches finement coloriées : 3.150 fr. — 163. De Montigny, 175 planches sur les uniformes de 1772 : 3.750 fr. — 165. Mouillard. Les Régiments sous Louis XV : 290 fr. — 174. Marbot et Noirmont. Costumes militaires, les trois volumes complets : 1.700 fr.

E. L. B.

## LES UNIFORMES DES TROUPES DE LA MARINE ET DES COLONIES DEPUIS 1814

(Suite de l'article paru dans le N° 2 de 1935, page 41)

---

### 2° 1845-1854.

Une ordonnance royale du 1<sup>er</sup> juillet 1845 prescrivait un changement complet de la tenue. Le nouvel uniforme est décrit dans tous ses détails par le règlement du 31 décembre 1845. Il donna à l'infanterie de marine un aspect se rapprochant des chasseurs à pied.

La nouvelle tenue devait être prise à mesure des remplacements et ne dut guère être portée qu'à partir des derniers mois du règne de Louis-Philippe.

Les dessins en noir et en couleurs de M. Boisselier permettant de se faire une idée complète des tenues prescrites par le règlement, nous nous contenterons d'en donner une analyse sommaire.

#### *Tenue de la troupe* (Fig. 31, 32 et 33).

La tunique, à 2 rangées de 7 boutons, est en drap bleu foncé, passepoilée d'écarlate sur toutes ses parties ; à la taille, elle présente 2 pattes à la soubise, passepoilées d'écarlate, chacune avec 2 boutons ; la partie supérieure de chaque devant peut se rabattre jusqu'au 3<sup>e</sup> bouton, de façon à former revers ; le collet peut se rabattre également, il est par suite doublé en drap du fond et porte une ancre couronnée écarlate sur chacune de ses 2 faces. Boutons en cuivre, estampés d'une ancre entourée d'un câble et surmontée de la couronne royale ; le bord extérieur figure un câble ; à l'intérieur est une baguette circulaire terminée à chaque bout par un fleuron.

Contre-épaulettes en drap bleu liserées d'écarlate, avec grosse et petite tournante écarlates, pour les fusiliers. Épaulettes écarlates ou jonquilles pour les compagnies d'élite.

Veste entièrement en drap bleu, sans passepoils, avec une ancre couronnée écarlate au collet. Toutes les compagnies ont le même insigne au collet de la tunique et de la veste.

Pantalon gris bleuté, à bande écarlate. Pantalon blanc aux colonies.

Manteau gris bleuté, liseré d'écarlate, avec brandebourgs, pouvant être porté par-dessus le hâvre-sac.

Schako bleu foncé, galon et chevrons écarlates, ainsi que le cordonnnet d'assemblage à l'arrière ; plaque en cuivre représentant une couronne antique formée de chêne à droite,



Fig. 30

*Voltigeur d'Infanterie de marine, campagne de Tahiti (décembre 1846)*

(d'après un tableau du Musée permanent des Colonies, Exposition coloniale de 1931)

Képi rouge à bandeau bleu foncé, visière en cuir noir. Veste en drap bleu foncé, boutons en cuivre. Epaulettes jonquille. Pantalon de toile grise. Guêtres blanches. Chemise blanche apparente, cravatte noire. Ceinturon blanc, passants et coulants en cuivre. Sac en peau fauve, bretelles blanches, étui rayé blanc et bleu.



Fig. 29

*Voltigeur d'Infanterie de marine, tenue aux colonies, vers 1835*

(D'après Valmont)

Habit bleu foncé ; collet, parement, retroussis, passepoils des devants et du bas de l'habit garance ; patte de parement bleu foncé liserée de garance ; cors bleu foncé aux retroussis ; boutons en cuivre ; épaulettes jonquille, brides en drap garance liseré de bleu foncé. Pantalon, guêtres, buffletteries blancs. Schako en drap rouge, galon de pourtour et liseré noirs, bourdalou en cuir noir, cocarde tricolore, plaque en cuivre, mentonnière en cuir noir. Pompon jonquille.





Fig. 31. — Fusilier d'Infanterie de marine  
1846-1848 (Règlement de 1845)

Tunique bleu foncé; passepoil du collet, des devants et des parements et ornement du collet écarlates; boutons en cuivre. Contre épaulettes bleu foncé, liserées d'écarlate, tournantes écarlate; brides bleu foncé liserées d'écarlate. Pantalon gris bleuté, bande écarlate. Schako bleu foncé, galon et chevrons écarlates; plaque, chaînette et boutons cuivre. Pompon bleu foncé, écarlate ou jonquille (suivant le régiment) avec numéro en cuivre. Ceinturon, bretelles de sac, guêtres et gants blancs. Plaque et coulants de ceinturon en cuivre. Etui de sac rayé blanc et bleu. Bretelle de fusil en cuir blanc. Porte-baïonnette noir à bout en cuivre. Sac en peau noire.



Fig. 32

Grenadier d'Infanterie de marine en petite tenue, 1846-1848 (Règlement de 1845)

Tunique bleu foncé, passepoils écarlates, boutons en cuivre. Pantalon gris-bleuté, bande écarlate. Manteau gris-bleuté, collet de même couleur; passepoil écarlate autour du collet et le long des devants; cordons et olives noirs. Couvre-schako en toile noire, ornements peints en jaune. Chaînette en cuivre. Pompon écarlate. Buffletteries blanches; plaque de ceinturon et coulants en cuivre. Porte-baïonnette et fourreau de sabre noirs à bouts en cuivre.





Fig. 33

*Fusilier d'Infanterie de marine, petite tenue aux colonies, 1846-1848*

(D'après Valmont)

Veste entièrement bleu foncé, ornement du collet écarlate, boutons en cuivre. Casquette bleu foncé, passepoils et ornement du bandeau écarlates. Pantalon, guêtres, chemise blancs. Cravatte noire. Buffletteries blanches, plaque et coulants de ceinturon en cuivre.

de laurier à gauche, au centre une ancre estampée entrelacée d'un câble, avec d'un côté le n° du régiment, de l'autre la lettre R, découpés à jour ; au-dessus, la couronne royale (1) ; chaînette à anneaux de cuivre fixée à demeure au-dessus de la visière par 2 gros boutons d'uniforme. Couvre-schako en toile noire avec insignes peints en jaune. Pompon ellipsoïde pour les compagnies du centre, bleu foncé pour le 1<sup>er</sup> régiment (2), écarlate pour le 2<sup>e</sup>, jonquille pour le 3<sup>e</sup>, avec le n° de la compagnie en cuivre. Même pompon, sans n°, pour les compagnies hors rang. Pompon à flamme écarlate ou jonquille pour les compagnies d'élite, tricolore pour grand et petit état-major. Casquette bleu foncé, passepoils et ancre couronnée écarlates.

Galons de grade en laine écarlate cul-de-dé ou en or à lézardes, ces derniers liserés d'écarlate. Chevrons d'ancienneté en laine cul-de-dé écarlate ou en galon d'or cul-de-dé.

Giberne en cuir noir uni. Ceinturon blanc, plaque en cuivre ornée d'une ancre couronnée. Havre-sac en peau noire avec bretelles blanches bifurquées (3). Cravate noire. Guêtres en cuir noir et en toile blanche. Gants blancs. Etui de tunique en coutil rayé bleu et blanc. (A suivre).

Henry BOISSELIER et Capitaine DARBOU

(1) V. une reproduction de cette plaque, « La Giberne », 12<sup>e</sup> année, p. 86.

(2) Le pompon est bien d'une couleur différente pour chaque régiment, alors que dans la ligne sa couleur varie entre les bataillons d'un même régiment. Nous retrouverons en 1872, dans l'Infanterie de marine, des pompons de couleur variant par régiment.

(3) A remarquer que ce havre-sac noir est celui des chasseurs à pied et que les bretelles du sac sont également celles des chasseurs à cette époque ; cette partie de l'équipement est assez différente dans l'infanterie de ligne et légère, où elle comporte dans cette période des bretelles non bifurquées et des « bretelles de giberne » soutenant le ceinturon.

## L'INFANTRIE AU MEXIQUE

1862-1866

PLANCHE HORS TEXTE N° 10

---

En juillet 1861, les caisses étant vides, comme toujours, le Président de la République mexicaine Juarez avait fait voter par le Congrès un décret interdisant tout paiement de dettes ou d'intérêts aux étrangers. Les trois états lésés, Angleterre, Espagne et France, débarquèrent des troupes pour recouvrer leurs créances manu militari. Ayant eu satisfaction, les Anglais rembarquèrent leurs 700 soldats de marine, les Espagnols leurs 6.000 hommes de Cuba, tandis que Napoléon III, halluciné par des rêves qui devaient nous mener un jour au gouffre, donnait l'ordre de marcher sur Mexico. Les dés en étaient jetés, l'aventure mexicaine commençait.

Le 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs, le 2<sup>e</sup> bataillon du 99<sup>e</sup> de ligne débarquaient à Vera-Cruz le 6 mars 62 ; en octobre, les 7<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> chasseurs, les 51<sup>e</sup>, 62<sup>e</sup>, 81<sup>e</sup> et 95<sup>e</sup> de ligne étaient rassemblés à Orizaba. Chaque régiment était composé de 2 bataillons de 750 hommes, comprenant chacun 7 compagnies, dont 1 de grenadiers, 1 de voltigeurs. Chaque bataillon de chasseurs comprenait 6 compagnies. Le 26 janvier 1863, 2 bataillons du 7<sup>e</sup> de ligne ralliaient le corps expéditionnaire.

Au début, l'armée mexicaine n'avait aucune valeur militaire, les officiers aucune instruction, ils étaient d'ailleurs aussi nombreux que leurs soldats. Mais sous la direction énergique des généraux Ortega, Porfirio Diaz, etc., l'armée s'organisa. Les Américains envoyèrent des officiers, des soldats, des canons, de l'argent, des munitions et mirent le pays en état de défense ; à Puebla nous primes 150 canons, à Oajjaca 60, à Matamoras 118, plus un matériel de guerre formidable. La guerre sainte fut proclamée, tout le monde se leva contre nous, la guerre d'Espagne recommençait.

L'infanterie partit en shako de cuir introduit par décision du 30-3-1860. Le pourtour supérieur de 15 mm. de large, le bourdalou et les chevrons latéraux de 20 mm. de large étaient en cuir verni noir, le diamètre était de 180 mm. à la base et de 65 mm. en haut. La visière horizontale était noire en dessus, verte en dessous. Par devant, plaque en cuivre tombak, représentant un aigle couronné regardant à sa gauche, reposant sur une bombe d'où s'échappait à droite et à gauche un foudre avec éclats. La bombe était percée à jour du N° du régiment. Cocarde tricolore. Mentonnière de vache vernie en noir. Pour fusiliers, pompon de 50 mm. de haut, bleu foncé au 1<sup>er</sup> bataillon, garance au 2<sup>e</sup> ; sur le devant, N° de la compagnie en cuivre. Double pompon écarlate pour grenadiers et sapeurs, jonquille



pour voltigeurs, tricolore pour grand et petit état-major. Même shako pour officiers, adjudants, chefs et sous-chefs de musique. Couvre-nuque en cretonne de coton dégrisonnée.

Pour le repos, bonnet de police en soufflet, en drap garance, avec passepoils en drap jonquille placés sur les coutures verticales et sur le milieu des faces. Rabats latéraux en drap bleu foncé passepoilés en drap jonquille. Gland en laine jonquille. Sur le devant, étoile à 5 pointes en drap jonquille, grenades pour grenadiers et sapeurs, cor de chasse, pavillon tourné à droite, pour voltigeurs.



Coiffures réglementaires au 81<sup>e</sup> de ligne  
au cours de la Marche sur Jalapa

Si ce bonnet de police était très joli, surtout lorsque le coquet troubade l'inclinait sur l'oreille droite et que le gland voltigeait avec élégance, il n'était pas pratique en campagne ; aussi la Direction de l'Habillement fit-elle confectionner en hâte des képis modèle 1858, qu'avaient d'ailleurs gardé fantassins et chasseurs en Afrique, Syrie, Chine et Cochonchine. Le turban était garance, orné sur les coutures d'assemblage de passepoils en cordonnnet de laine bleu foncé. Bandeau en drap bleu foncé orné sur le devant du N° du régiment découpé en drap garance. Pour les officiers, fausse jugulaire en or, appuyée sur la visière, largeur 5 mm., fixé au-dessus des temps par 2 petits boutons en or. Aucun N° sur le bandeau. Les passepoils étaient remplacés par des tresses plates en or de 3 mm. de large et le nombre des tresses qui surmontaient le bandeau indiquait le grade, 1 rang pour sous-lieutenant, 2 rangs pour lieutenant, 3 rangs pour capitaine, 4 rangs pour chef de bataillon et major, 5 pour le lieutenant-colonel et colonel. Pour le lieutenant-colonel, le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> rangs, pour le major, le





Voltigeur du 81<sup>e</sup> de ligne  
Marche sur Jalapa — 1863

Sombrero mexicain gris. Cravate bleue. Capote gris de fer bleuté. Patte garance au collet. Epaulettes jonquilles. Boutons de cuivre. Pantalons rouges. Jambières fauves bordées de noir. Guêtres blanches. Cuirs noirs. Boucles de cuivre. Bidon recouvert de drop gris de fer bleuté. Toile de tente écru autour du sac, gamelle et plat en fer blanc. A gauche, piquets de tente en bois naturel.

Caporal de grenadiers du 51<sup>e</sup> de ligne  
Mexico — 1863

Képi à visière noire. Coiffe et couvre-nuque en toile blanche. Cravate bleue. Habit bleu foncé. Passepoils et galons jonquilles. Chevron rouge. Boutons et boucles de cuivre. Parements, brides d'épaulettes et pattes de ceinturon bleus à passepoils jonquilles. Collet et pattes de parements jonquilles à passepoils bleus. Epaulettes vertes à tournantes écarlates. Pantalons rouges. Autour du sac capote gris de fer bleuté, par dessus toile de tente écru. Médaille d'Italie en argent. Ruban blanc rayé rouge.



premier à partir du bandeau et pour les adjudants-majors le rang du centre, sont en argent. Les tresses placées sur les 4 coutures verticales sont simples pour les grades de sous-lieutenant et de lieutenant, pour celui de capitaine elles sont doubles, elles forment 3 rangs pour les officiers supérieurs de tous grades. L'adjudant-sous-officier avait au-dessus du bandeau une tresse plate en argent, les autres cordonnets étaient mélangés de 1/3 de laine bleu foncé et de 2/3 d'or. Au-dessus de la visière, cordonnet de 2/3 d'or et d'un tiers de laine bleu foncé. N° d'or sur le bandeau. Le chef de musique portait le même képi que le sous-lieutenant, mais le devant du bandeau était orné d'une lyre avec bandelettes de 25 mm. de haut, brodée en or. Le sous-chef portait le képi de l'adjudant, mais les tresses étaient remplacées par un cordonnet mélangé d'or et de bleu. Le devant du bandeau était orné d'une lyre sans bandelette en or.

Pour se protéger du soleil, on mettait une coiffe et un couvre-nuque de toile blanche. Cela n'étant pas suffisant, on essaya toutes sortes de coiffures plus légères. On distribua des chapeaux de paille du pays à larges bords, de tous les modèles possibles. Mais la paille s'usait vite, le paquetage et le fusil les faisaient souvent tomber, on les remplaça par le sombrero mexicain solidement tressé en feuilles de latanier.

Cravate de coton bleu.

La capote étant trop lourde sous les tropiques, on marcha souvent en habit. Il était en drap bleu, boutonnait droit sur la poitrine au moyen de 9 gros boutons en cuivre et était passepoilé de jonquille devant et au bas. Collet jonquille, passepoilé de drap bleu, haut de 45 mm., orné, pour les grenadiers et sapeurs, d'une grenade, pour les voltigeurs d'un cor de chasse, découpés en drap écarlate. Ces ornements étaient en or pour les officiers des compagnies d'élite, ainsi que les grenades des officiers d'état-major. Parements bleus de 70 mm. de haut, passepoilés de jonquille, pattes jonquilles de 100 mm. de haut et larges de 35 mm., passepoilées de drap bleu. Epaulettes en laine écarlate, doublées de bleu, pour grenadiers, sapeurs, caporaux-tambours et clairons, jonquilles pour voltigeurs, vertes à tournantes écarlates pour les compagnies du centre. Brides bleues à passepoil jonquille. Pour caporal, 2 galons parallèles en laine jonquille, larges de 22 mm., placés sur chaque avant-bras ; pour sergent un seul galon en or, cousu sur drap jonquille ; pour fourrier, soit sergent, soit caporal, outre les galons de l'un de ces 2 grades, galon à lézardes en or, placé obliquement sur le haut de chaque bras en plongeant de dehors en dedans. Chevrons d'ancienneté, posés sur le haut du bras gauche, en or, de 22 mm. de large, pour les sous-officiers et musiciens des 2 premières classes ; en laine écarlate pour caporaux, soldats et musiciens des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> classes.

(A suivre).

E. NUSSBAUM.

---

(1) C'est le vêtement créé en 1860 et appelé Habit-tunique. Il est porté par le caporal de grenadiers, page 71. En réalité, ce vêtement n'a rien d'un habit, c'est un intermédiaire entre la tunique et la veste.

# LA FANFARE DU 16<sup>e</sup> RÉGIMENT DE DRAGONS

Reims - Juillet 1914

(PLANCHE HORS TEXTE N° 11)

C'est à Reims, dans la dernière semaine de Juillet 1914, que j'ai réuni les études, les croquis et les notes qui m'ont permis de composer les illustrations accompagnant cet article. Le 16<sup>e</sup> Dragons était alors un magnifique Régiment et j'avais pu m'en rendre compte grâce à l'accueil si aimable que j'avais trouvé auprès du Colonel et des Officiers, accueil dont je garde le souvenir le plus reconnaissant. Mais je ne pouvais me douter que ce Régiment allait quelques semaines plus tard accomplir, entre cent autres, un des plus magnifiques exploits dont Cavalerie ait jamais eu à s'enorgueillir. Aux rares personnes s'intéressant à notre histoire militaire qui l'ignorent encore, je ne saurais trop conseiller la lecture de l'histoire de « *l'Escadron Gironde* » magistralement écrite par René Chambe.

Mais revenons à Reims et à mes croquis. Le 16<sup>e</sup> Dragons comptait alors à la 5<sup>e</sup> division de Cavalerie indépendante, magnifique troupe de couverture, digne des Régiments qui composaient le Camp de Boulogne au moment de la Campagne d'Austerlitz. Les Dragons étaient armés de la lance et rien, dans la tenue des Officiers et de la troupe ne sortait des bornes réglementaires. Seule la fanfare se permettait de brillantes fantaisies.

Tous les chevaux de la Fanfare étaient alezans.

Les Trompettes étaient ornées de tabliers dont je donne ci-contre un croquis avec côtes. Fond écarlate (et non garance) orné de broderies, galons et franges blancs. L'ornement central consistait en deux lances croisées, liées par un nœud hongrois semblable à celui des attributs des Lanciers sous le Second Empire (bonnet de police, porte-Manteau, croupelin de schabraque). Au-dessus, la grenade distinctive des Dragons, au-dessous, le numéro du Régiment. Le galon, double sur les côtés et le bas qui était coupé en écu, était simple sur le bord supérieur. Un mince passepoil écarlate était visible tout autour du tablier. Revers semblable à la face. Trois cordons blancs fixaient cette flamme à l'instrument. Quand on sonnait, la flamme pendait à droite en dehors du bras du trompette.

Le Trompette-major avait une flamme semblable, mais tous les ornements étaient en argent au lieu de blanc et les galons étaient traversés dans leur longueur d'un trait écarlate.

La Fanfare comptait en outre deux tambours qui, en colonne par quatre, se trouvaient placés à la gauche, l'un au deuxième rang, l'autre au troisième rang. Pendant les batteries, le cheval de chaque tambour était conduit par le trompette se trouvant immédiatement à sa droite, qui tenait dans sa main gauche une des deux rênes, sans la dépasser de l'encolure du cheval. Cette rêne, suivant la qualité de la bouche de l'animal, était celle de bride ou celle de filet. L'autre rêne, placée normalement, était passée autour de la sacoche de droite. En grande tenue, la sacoche gauche était vide.



Tenue de Manœuvre — 1914  
Tambours du 16<sup>e</sup> Dragons  
Dessin de P. Benigni.





Trompette-Major du 16<sup>e</sup> Dragons  
Grande tenue de service — 1914

La caisse claire, de la forme plate habituelle, avait environ 17 centimètres de hauteur sur 36 de diamètre. Elle était entièrement en cuivre sauf le timbre qui était en fer ; on la portait comme dans l'Infanterie, avec un baudrier assez court, en cuir noir, avec anneau et porte-baguettes en cuivre. Baguettes noires, garnies en métal blanc. Bretelles de caisse en cuir noir, fixées aux tirants.

En grande tenue, la caisse était recouverte d'un tablier semblable pour les couleurs à la flamme de trompette. Ce tablier ne faisait pas le tour complet de l'instrument. Il laissait libre la partie où la caisse touchait à la sacoche. Les ornements consistaient en un galon bordant les pourtours supérieur et inférieur, avec léger passepoil dépassant, frange au bas seulement. Au milieu de l'étoffe, course alternée de lances croisées et de grenades. Mon départ précipité, causé par la gravité des événements et par mon fascicule de mobilisation, m'a empêché de prendre un dessin schématique de ce tablier, comme je l'ai fait pour celui de la trompette, mais la planche hors-texte représente très exactement son aspect.

En manœuvre, les caisses, dépourvues de leurs tabliers, étaient emportées, et les tambours les portaient sur le dos comme déjà aux temps du Grand Roi.

Les planches parues dernièrement dans le *Passepoil* (Cuirassiers et Garde de Paris) représentent des caisses fixées à la selle, au lieu d'être portée par le Cavalier. C'est certainement très pratique, mais ce système borne

l'usage de ces instruments aux seules parades de garnison. Les Dragons du 16<sup>e</sup> suivaient une tradition près de trois fois séculaire ; ils entendaient emporter leurs caisses en manœuvres et les arborer dans la traversée des villes et des bourgades, pour la plus grande joie des pékins.

Pour terminer, je ferai remarquer que le tablier de trompette du 16<sup>e</sup> Dragons est la copie exacte de celui que le 4<sup>e</sup> Lanciers portait en 1831. Nos lecteurs en auront vu la représentation dans les colonnes du *Passepoil* il y a quelques dix ans. Cette heureuse réminiscence était certainement due à notre vieil ami et très regretté collègue J. Rouffet, excellent peintre, fervent collectionneur et, ce qui a aussi son prix, le plus accueillant et obligeant des érudits.

P. BENIGNI.



Flamme de Trompette  
du 16<sup>e</sup> Dragons — 1914  
Hauteur : 33 centimètres  
Largeur : 31, franges non comprises



## LE TRICENTENAIRE DES DRAGONS

1635 — 1935

Le tricentenaire des dragons a été célébré à l'occasion du Concours Hippique de Paris, au Grand Palais, les 4, 5, 6 et 7 avril. Devant le succès remporté par cette présentation, le Ministre de la Guerre a pris l'initiative de donner deux journées supplémentaires qui ont soulevé le même enthousiasme.

Ce fut une fête à l'honneur des dragons de 1935 : dragons à cheval et dragons portés d'aujourd'hui. Ce carrousel avait une signification symbolique ; au lieu d'opposer le moteur au cheval, il célébrait l'alliance du moteur et du cheval.

Ce fut un spectacle étincelant. Tableau d'histoire d'abord : les dragons d'autrefois, encadrant leurs étendards, furent présentés dans l'ordre suivant :

**1635.** — **Dragons du Cardinal**, portant pourpoint violette, buffle chamois et cabasset, au poing le pistolet.

Fanfare : Le Cavalquet, qui se sonnait sous Louis XIII quand un régiment en guerre traversait une ville.

**1670.** — **Royal-Dragons**, actuellement 1<sup>er</sup> Dragons portés. Habit bleu roy, doublé de rouge.

Fanfare : Marche des Dragons du Roy, d'après Lulli.

**1730.** — **La Reine-Dragons**, actuellement 6<sup>e</sup> Dragons. Tout rouge, perruques précieuses sous le tricorne gansé de blanc. Guidon de soie rouge frangé d'or et d'argent, semé de lys et portant les armes du Roi et de la Reine Marie-Thérèse.

Fanfare : Marche des Dragons de la Reine, d'après Lulli.

**1780.** — **Lorraine-Dragons**, actuellement 9<sup>e</sup> Dragons. Habit vert, revers cramoisi, casque de cuivre à crinière frisée.

Fanfare : Marche des Mousquetaires noirs.

**1799.** — **Le Consulat. 19<sup>e</sup> Dragons.** Vert et jaune, symphonie très heureuse. Guidon vert.

**1810.** — **L'Empire. 18<sup>e</sup> Dragons.** Régiment de l'Épopée en habit vert à distinction rose.

Fanfare : Refrain de l'Empire, par David Ruhl, servait à rendre les honneurs à Napoléon I<sup>er</sup>.

**1822.** — **La Restauration. Dragons du Rhône**, actuellement 8<sup>e</sup> Dragons. Casque à chenille, plastron aurore, pantalon gris à bazane.

Fanfare : La Victoire est à nous, d'après Grétry. Cette fanfare du I<sup>er</sup> Empire, jouée après chaque victoire par les régiments ayant pris part à la bataille, était restée célèbre jusqu'en 1830.

**1860.** — **Dragons de l'Impératrice**, actuellement 13<sup>e</sup> Dragons, coiffés du haut casque de cuivre à l'N impérial, plastron blanc, culottes rouges à la double bande verte.

Fanfare : La Sabretache.



Rangés devant la Tribune Présidentielle, ces groupes d'autrefois accueillent les dragons de 1914, cols blancs, flammes aux lances. Ce peloton déchaîne un enthousiasme indescriptible qui recommence pour les dragons de la Victoire en bleu horizon.

Et voici que les dragons de 1935, les uns sur des chevaux et les autres sur des motocyclettes, se suivant, se côtoyant dans un accord magnifique, exécutent un quadrille combiné, chevaux sautant les motos, motos sautant la butte qui n'avait jusqu'à ce jour au Concours Hippique été franchie que par les chevaux.

Evolutions et mise en batterie d'un peloton de mitrailleuses à cheval et d'un peloton de mitrailleuses sur voitures tous terrains. Carrousel admirablement souple, calme, bien réglé.

Mais tout à coup une fanfare éclate : C'est la colonne des dragons de 1935 habillés de kaki.

Le 6<sup>e</sup> Dragons à cheval, présenté par le Colonel du Périer de Larsan.

Le 1<sup>er</sup> Bataillon de Dragons Portés ayant à sa tête le Commandant Hallier.

Le 2<sup>e</sup> Dragons Portés, Commandant Boutaud de Lavilléon.

Pour terminer en apothéose, c'est le défilé : Envolée cavalière de trois siècles d'histoire confondant les couleurs, les guidons et les étendards, le cheval et le moteur, le mousquet et la mitrailleuse pour montrer à la France son passé et la rassurer sur son avenir.

Jean AUBERT.



Dragons du Rhône  
Restauration  
Porte-étendard

*Notre collaborateur M. Rousselot avait été prié d'établir les maquettes qui devaient servir de base à cette reconstitution du centenaire des Dragons. Il a bien voulu autoriser « Le Passepoil » à en reproduire ici deux pour le coloïrs desquelles il donne à nos collègues les indications suivantes :*

#### **Régiment Royal-Dragons 1780**

Bonnet à la dragonne bleu de Roi, à gland jaune d'or ; revers de peluche rouge ; galon, boutonnères et boutons jaune d'or. Habit à la française bleu de roi, doublé de rouge ; parements rouges ; boutonnères et boutons jaune d'or ; nœud de ruban jaune d'or ; aiguillettes plates jaune d'or sur l'épaule droite.

Veste rouge ; boutonnères et boutons comme à l'habit. Culotte rouge.

Manchettes de bottes blanches.

Bottines de dragons à boucles de cuivre.

Jabot, cravate et manches de chemise blanches.

Gants et buffleterie ocre. Le baudrier porté sur la hanche droite soutient un sac à balles et une poire à poudre. Manteau bleu de roi, Chaperons de fonte bleu de roi galonnées de jaune d'or. Fontes brunes. Harnachement noir. Bossettes de mors en cuivre. Epée à poignée et bout de fourreau en cuivre.

---

#### **Porte-Etendard des Dragons du Rhône. — Restauration**

Casque en cuivre doré ; bandeau en peau de panthère ; pompom blanc ; chenille noire.

Habit vert ; col revers roses passepoil vert ; parements verts possepoil rose ; pattes de parements roses ; retroussis vert passepoil rose ; grenades or ; poches en long simulée par un passepoil rose ; 3 boutons dorés ; épaulette et contre-épaulette or ; deux doubles losanges rouges sur le dessus.

Pantalons gris passepoil rose ; ceinturon et baudriers blancs ; ornements et plaque dorés ; sabre à fourreau de fer, poignée dorée et dragonne d'or.

Schabraque et porte-manteau verts passepoil rose ; galon et grenade d'or.

Siège en agneau noir ; brides et cuirs noirs ; boucles, mors et ornements dorés ; filet et rêne de filet en galon d'or.

Etendard blanc, frangé et brodé d'or ; hampe blanche ; pique dorée ; cravate blanche frangée d'or ; cordon et glands d'or.

L'envers de l'étendard porte les armes de France couronnées, brodées au naturel et encadrées de feuillage.

---





*LePoussot.*

Royal-Dragon — 1780



## INSIGNES, FANIONS ET TABLIERS DE CERTAINS RÉGIMENTS

(PLANCHE HORS TEXTE N° 12)

Nous avons commencé, dans le numéro 4 de la 13<sup>e</sup> année, une étude sur certaines particularités des 106<sup>e</sup>, 152<sup>e</sup> et 158<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Dans le n° 4 de la 15<sup>e</sup> année, nous donnerons une étude complète sur le 152<sup>e</sup>, ce glorieux régiment des « Diables Rouges », de grandes modifications ayant été apportées dans les « fantaisies » de ce régiment depuis la parution de notre premier article. Nous continuons, en attendant, cette étude des particularités de certains régiments, ayant pu, grâce à la communication de certains lecteurs du *Passepoil* qui ont bien voulu nous renseigner sur quelques régiments et que nous prions de vouloir bien trouver ici l'expression de notre gratitude, et grâce à l'obligeance de certains chefs de corps qui, fort aimablement, nous ont donné, avec dessins à l'appui, quelquefois, tous les renseignements que nous leur avons demandés.

Le 23<sup>e</sup> Régiment, en garnison à Haguenau, possède une flamme de clairon sensiblement aussi haute que large, se terminant en bas par trois pointes, comme nous l'indiquons sur la planche en couleurs n° 12. De fond en drap garance, elle est bordée d'un galon cul de dé de 22 mm. de large, avec, à l'intérieur de ce galon, un autre cul de dé également de 11 mm. de large, tous deux de laine jonquille. Elle est entourée de tous côtés, sauf de celui qui touche le clairon (où elle est fixée par deux lacets garances), par une frange d'environ 25 millimètres de laine garance. Aux quatre angles opposés sont des grenades bleu foncé bordées de jonquille. Au centre se trouve, en caractères « batons » et d'une hauteur d'environ 50 mm., le chiffre 23 en laine bleue foncée entouré, également, d'un liseré jonquille. En dessous du chiffre, vers le triangle inférieur est une étoile à cinq branches, en drap de la couleur du bataillon, cernée, quelle qu'en soit la couleur, bleue, garance ou jonquille, d'un liseré jonquille. Cette étoile est remplacée par une cocarde tricolore pour les caporaux ou gradés clairons.

Le 91<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, en garnison à Mézières possède un insigne en cuivre repoussé qui est accroché à la fourragère aux couleurs de la médaille militaire. De forme ronde, elle représente le sanglier des Ardennes dans un cercle. Jusqu'en juillet 1934, un petit sanglier en cuivre estampé et découpé, sans autre ornement, était placé aux bonnets de police.



Insignes du 91<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
Fourragère — Bonnet de police



Les flammes de clairons sont triangulaires. En drap bleu de ciel, elles sont bordées d'un galon de soie jonquille et d'une frange, des deux grands côtés du triangle, en soie jonquille également. Au centre, brodées en soie jonquille et cernées de noir, les lettres 91° R. I., et dans chaque angle supérieur, se regardant, un sanglier brodé également en soie jonquille ombré de brun.

Les militaires faisant partie de la garde du Drapeau sont en gants blancs.

Le 94<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, à Bar-le-Duc, est surnommé « La Garde » par ordre du 32<sup>e</sup> C. A., en date du 9 février 1917, pour commémorer la conduite héroïque de ce régiment le 18 août 1870 à Saint-Privat (défense du glacis de Sainte-Marie-aux-Chênes, colonel de Geslin) et aux Marais de Saint-Gond, à la Marne en 1914, parce que, dans ces deux combats, le 94<sup>e</sup> avait écrasé la Garde Prussienne.

Par suite de son surnom, ce régiment a, comme insigne, un grenadier de la Garde du 1<sup>er</sup> Empire (avec, sur la plaque de son bonnet à poil le chiffre « 94 » —?—) placé dans un ovale formé par une couronne de lauriers dorés. (Le fond de cet insigne est en émail divisé en parties égales pour former les trois couleurs nationales ; dans le bas et à droite est une palme en métal blanc, comme le grenadier qui est estampé en relief.



Insignes  
du 94 R. I. — du 51 R. I. — du 146 R. I.

Le Grenadier de la Garde est repris pour les housses de tambour : en drap garance, elles ont les dimensions suivantes : 345 mm. de largeur, 400 mm. de hauteur du côté gauche (en regardant la housse) et 550 mm. du côté droit, car le haut est coupé en biais de façon que la housse, lorsque la caisse est perdue au baudrier, tombe verticalement. Le haut, coupé en biais, est bordé, à cheval, d'une bande de cuir de laquelle partent trois courroies pour attacher la housse à la caisse.

Cette housse, dont le bas forme trois dents, dont celle du milieu est un demi-cercle, est entourée juste au bord d'un galon or de 22 mm. de largeur. Dans l'angle aigu supérieur (par conséquent à droite) le galon forme une courbe entourant ainsi le chiffre « 94 » en drap bleu foncé. Une frange or borde les trois dents du bas de la housse. Au centre se trouve le Grenadier de la Garde, en pied, peint sur étoffe et cousu sur le drap du fond.

Les flammes de clairons sont identiques. Toutefois, leur forme étant rectangulaire et non pas en pan coupé, l'écusson « 94 » se trouve reproduit symétriquement en haut et de chaque côté de la flamme. La dimension des flammes de clairons est de 280 mm. de largeur sur 370 de hauteur.

Les cuirs des tambours sont passés au blanc.

La Garde du Drapeau porte les gants blancs. Le drapeau du Régiment est entouré de tous les fanions de Compagnies et de Bataillons (1<sup>er</sup> bleu, 2<sup>e</sup> rouge, 3<sup>e</sup> jonquille). Les fanions des Compagnies sont aux couleurs du bataillon avec motifs variés (grenades pour les Voltigeurs, canons croisés pour les C. M. et Ç. E. T.). Certains ont une devise personnelle de Compagnie. La C. M. 1 et la C. M. 3 qui sont les « unités de tradition » des 154<sup>e</sup> et 155<sup>e</sup> R. I. dissous ont de beaux fanions offerts par les anciens de ces Régiments.

Avec les fanions de Compagnies entourant le Drapeau, il faut aussi mentionner les reproductions réduites (environ 400 × 500) des drapeaux du 94<sup>e</sup> à travers son histoire. A savoir : Royal Bavière (fond bleu à croix blanche fleurdelysée avec, au centre de la croix, la figure de la Vierge-Mère, patronne de la Bavière) ; Révolution (avec losange blanc entouré de triangles bleus et de triangles rouges dans les quatre angles, au centre de la partie blanche le faisceau de licteur surmonté du bonnet phrygien entouré de laurier avec la mention « obéissance aux lois ») ; 1<sup>er</sup> Empire ; Restauration et Deuxième République.

Dans les défilés, en tête du Régiment, porté par le Sergent pionnier (anciennement « sapeur ») adapté au bout du fusil, le fanion offert et brodé par les dames de Bar-le-Duc. Ce fanion est en soie tricolore et la disposition des couleurs est celle des drapeaux de la Révolution. Dans le losange blanc, sur une face, se trouvent les armes de la ville (deux barbeaux et trois rosaces avec la devise « plus penser que dire ») ; sur l'autre face est brodé en soies de couleurs le Coq gaulois entouré de palmes brodées en vert souligné d'or. Par-dessus se trouve, brodée en or, soulignée de rouge, l'inscription « La Garde ». Dans les triangles sont les inscriptions des victoires (La Marne, l'Yser, 1914 ; Argonne, Verdun, 1915-1917 ; la Somme, 1916-1917 ; l'Aisne, 1917-1918).

Le 51<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, en garnison à Amiens, ne possède ni flamme de clairon, ni tablier de tambour. En 1928, ce régiment possédait encore des fanions dessinés par les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts d'Amiens, sous l'initiative du Colonel de Chareyre, qui commandait alors le régiment. Mais, s'avisant que ce n'était pas réglementaire, ses successeurs ont interdit de les produire. Il nous a été impossible, à notre grand regret, de pouvoir avoir le dessin de ces fanions qui sont, maintenant, sauf contre-ordre, perdus pour nous. Par contre le Régiment a un insigne, en cuivre estampé, porté sur le nœud de la fourragère aux couleurs de la médaille militaire. De forme ovale (dans la largeur), il représente une grenade aux flammes retombantes des deux côtés ; le tout entouré d'un ceinturon bouclé en bas avec la devise « Qui s'y frotte s'y brûle ».



Le 146<sup>e</sup> à Metz possède également un insigne en émail ; au centre, les armes de la ville sur lesquelles se détachent en or le chiffre 146, le tout entouré d'une couronne de lauriers à gauche et de chêne à droite, attachée en bas par le cordon de la Légion d'Honneur d'où pend cette décoration, le tout en émail de couleurs.

Le Tambour-Major du 146 a des gants à crispins blancs, tandis que les tambours et clairons ont des gants de fil blanc. La flamme de clairon de forme rectangulaire est de fond garance entourée des quatre côtés d'un galon cul de dé et des trois côtés autres que celui touchant le clairon de franges, le tout de couleur écarlate.

Le 6<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale possède une flamme de clairon dont le bas est formé de trois festons terminés, chacun, par un gland en laine garance. Le fond est en drap bleu horizon, d'une hauteur de 330 mm. sur une largeur de 290 mm. Pourtour, ancre (hauteur 185 sur 63 mm. de largeur), chiffre des deux angles (hauteur 40 mm.) en drap garance découpé et appliqué. Les chiffres ne sont pas placés au haut de la flamme, car 50 millimètres environ du haut de la flamme entourent le « corps » du clairon se fermant par des boutons pression à la partie tombante de la flamme, les numéros paraissent donc être placés aux angles supérieurs. Le galon de pourtour du haut de la flamme ne paraît donc pas, puisque pris sous les pressions.

Le 18<sup>e</sup> Dragons se trouve dans le même quartier que le 4<sup>e</sup> groupe d'auto-mitrailleuses, appelé « quartier Jeanne-d'Arc » ou « quartier de cavalerie » (peut-on encore donner ce dénominateur à des quartiers dont les écuries ont été transformées en garage et où les hennissements des chevaux sont remplacés par les vrombrissements des moteurs, et où les élégants défilés de chevaux sont remplacés par des monstres d'acier pétaradant et soulevant des nuages de poussière puant l'essence ???). Ces deux corps possèdent une flamme identique quant à la conception et à la forme, mais différente quant à la couleur et à l'ornementation.

Toutes deux, de forme rectangulaire (dans le sens de la largeur), elles sont bordées d'une bande de drap blanc et d'une frange blanche également et toutes deux portent le numéro de leur régiment en drap blanc découpé, cousu au centre d'un de ces côtés. Mais la flamme du 4<sup>e</sup> Groupe d'Autos-Mitrailleuses est de fond garance et, la face portant le numéro 4 en blanc avec bordure blanche et franges de même couleur est la copie exacte de la flamme de trompette du 4<sup>e</sup> Cuirassier en 1812 (unité de tradition du 4<sup>e</sup> groupe d'A. M. qui



Insigne du 4<sup>e</sup> groupe  
d'auto-mitrailleuses .

a été formé avec les éléments dissous du 4<sup>e</sup> Cuirassier) ; elle possède sur l'autre côté, en drap blanc également et découpée la silhouette de la statue de Jeanne d'Arc par Dubois qui orne la place du Parvis de la Cathédrale de Reims ; (cette Jeanne d'Arc est peinte sur tous les engins, autos-chenille, autos-mitrailleuses, motos, side-cars, etc. du 4<sup>e</sup> groupe, et c'est ce qui nous a décidés, ayant un insigne à créer pour ce régiment, de faire figurer la tête de la jeune guerrière au



Flammes de trompette — 1935

6<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale — 309<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie

4<sup>e</sup> Groupe d'auto-mitrailleuses





18<sup>e</sup> Rég. de Dragons  
Insigne des cavaliers  
motorisés

premier plan, devant une auto-mitrailleuse de combat). Par contre, la flamme de trompette du 18<sup>e</sup> Dragons est bleu céleste (bleu des tenues d'officiers de hussards ou de chasseurs à cheval), avec, du côté opposé au chiffre 18, l'animal fabuleux au corps de cheval, aux pieds et à la tête de dragon et aux ailes d'aigle qui est peint sur ses chars et dont nous nous sommes inspirés pour créer l'insigne blanc repoussé porté par les « cavaliers motorisés » de ce régiment.

Puisque, dans cette modeste étude, nous avons abordé la cavalerie, nous ne voudrions pas terminer cet article sans parler de l'insigne et de la flamme de trompette assez curieuse du 309<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie à Strasbourg.

L'insigne, de forme rectangulaire, à angles coupés, est en métal blanc à fond d'émail : la partie supérieure en émail bleu clair et la partie inférieure en bleu foncé, séparée en diagonale par un canon ailé placé sur son affut (pour rappeler l'artillerie de défense contre avions). Le chiffre 309 est dans la partie supérieure gauche, tandis que le chiffre 60 (rappelant le 60<sup>e</sup> Régiment qui a donné naissance au 309<sup>e</sup> se trouve à droite, vers le bas, en dessous des ailes du canon. Venant du haut et bordant le côté droit une fourragère en métal blanc, tandis qu'une branche de laurier entoure le bas côté gauche de l'insigne qui possède en plus, au milieu et en bas une croix de guerre. Voici d'ailleurs un extrait de la décision spéciale du 30 mai 1933 que Monsieur le Colonel de Dieuleveult commandant le 309<sup>e</sup> R. A. a bien voulu nous communiquer :



Insigne  
du 309<sup>e</sup> R. A. L.

« I. Le Chef de Corps a décidé de créer un insigne du Régiment dans le but de maintenir la tradition et de développer l'esprit de corps. Cet insigne rappelle : le 60<sup>e</sup> Régiment qui a donné naissance au 309<sup>e</sup> Régiment ; ses faits de guerre : Croix de Guerre, Palme, Fourragère ; sa maîtrise dans l'art du tir et la manœuvre : le canon Ailé volant...

III. ...L'insigne sera épinglé à droite, soit sur la tunique, la veste ou le manteau (troupe) à la hauteur de la pochette extérieure ou intérieure. Si la fourragère est portée, il pourra être épinglé à la fourragère... ».

La flamme de trompette d'une hauteur de 310 mm. sur une largeur de 301 mm., aux deux angles inférieurs coupés est de drap écarlate bordée de partout, sauf du côté supérieur de drap jonquille. Un canon ailé en drap jonquille découpé est appliqué au centre en diagonale tandis que le chiffre 60, en drap jonquille orne le pan coupé inférieur droit. L'autre côté de la flamme est écarlate également bordé d'une bande de drap jonquille d'une largeur de 20 mm. Mais le canon ailé et le chiffre 60 est remplacé par le numéro 309 en drap jonquillé également allant en diagonale de gauche à droite.



Voilà tous les renseignements sur les insignes, fanions, flammes de clairons ou de trompettes, tabliers de tambours et particularités de certains régiments que nous avons pu recueillir jusqu'à ce jour. Nous espérons bien pouvoir continuer cette étude et nous serons toujours reconnaissant aux lecteurs du Passepoil qui voudront bien nous donner les renseignements qu'ils pourront recueillir sur les particularités que nous avons étudié aujourd'hui ; nous nous contenterions, au besoin, de l'indication et de la garnison du régiment. Nous les en remercions à l'avance.

Henry BOUTMY de BAVELAËR.

*Nota.* — Si, sur la planche N° 12, le Grenadier du tablier de tambour du 94<sup>e</sup> semble mal dessiné et ne porte pas la tenue que l'on connaît des Grenadiers de la Garde, ce n'est pas une erreur de notre part, ayant copié servilement le document qui nous a été confié. De même pour la flamme de trompette du 4<sup>e</sup> Groupe d'Autos-mitrailleuses, page 89, si la « Jeanne d'Arc » paraît un peu difforme, ce n'est pas non plus une faute de dessin, mais la réduction exacte, à la « chambre claire », de la flamme que nous avons pu avoir entre les mains.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

**Les Uniformes de l'Armée française - Terre, Mer, Air, - 1935.** — Plusieurs de nos confrères ont déjà annoncé l'apparition de cet ouvrage dont nous n'avons voulu parler que lorsqu'il serait possible d'en donner des renseignements exacts. Ce sont « Les Editions Militaires Illustrées » qui ont pris l'initiative de cette publication, encouragée et approuvée par le Ministère de la Guerre. Depuis l'ouvrage de Detaille et Jules Richard, dont les hors textes en couleurs donnent une idée exacte de l'armée française de 1885, il n'est paru aucun ouvrage d'ensemble sur les uniformes de l'armée française. Cette lacune méritait d'être comblée, et la date choisie pour représenter cette armée est celle où en même temps l'uniforme kaki vient remplacer le bleu horizon dans la tenue de campagne, et où les Officiers sont dotés d'une grande tenue enfin stabilisée. De format 25 × 32, luxueusement présenté, l'ouvrage comprendra de nombreux dessins au trait et environ 120 planches hors texte coloriées au pochoir d'après les aquarelles de notre collaborateur le peintre Maurice Toussaint, dont nos collègues ont eu souvent l'occasion d'apprécier le vigoureux talent.

Une préface du Maréchal Pétain, un avant-propos du Général Mariaux précéderont le texte dont la rédaction m'a été confiée. Mes lecteurs comprendront donc combien je suis gêné pour faire moi-même la présentation de ce livre. Ils me permettront toutefois de leur dire que je m'efforcerai d'y traiter l'armée actuelle avec le même souci d'exactitude et de précision que celui que j'apporte depuis plus de 25 ans à l'histoire des uniformes du 1<sup>er</sup> Empire. Les règlements officiels forment évidemment la base de cette étude que de nombreuses observations de détail viendront compléter. Je chercherai à être clair ; cette clarté d'ailleurs sera facilitée par une remarquable présentation typographique du livre. Il sera tiré de cet ouvrage :

25 exemplaires numérotés de 1 à 25 sur papier Japon Impérial. L'exemplaire broché accompagné d'une suite en noir dans un élégant emboîtement.	2.500 fr.
175 exemplaires numérotés de 26 à 200 sur vélin pur fil Lafuma. L'exemplaire broché accompagné d'une suite en noir dans un élégant emboîtement.	850 fr.
300 exemplaires numérotés de 201 à 501 sur phototype blanc des Papeteries Navarre. L'exemplaire broché.	575 fr.
500 exemplaires non numérotés sur phototype blanc des Papeteries Navarre. L'exemplaire broché.	425 fr.

L'ouvrage paraîtra au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 1935. Les prix sus-indiqués, qui seront majorés à la parution, peuvent être obtenus maintenant par souscription payée moitié à la souscription, moitié à la parution. Les membres du Passepoil qui désireraient en bénéficier n'auront qu'à s'adresser aux Editions Militaires Illustrées (82, rue Lauriston, Paris, XVI<sup>e</sup>) qui leur fera parvenir aussitôt un bulletin de souscription privilégiée.

**Histoire de la Marine.** — L'« *Illustration* » continue la série de ses publications par l'édition d'un magnifique volume luxueusement présenté et abondamment illustré consacré à la Marine. L'histoire de la Marine est un gros livre de près de 600 pages du format de l'*Illustration* : elle intéresse particulièrement nos collègues par la reproduction de nombreux uniformes de marins du 1<sup>er</sup> Empire, mannequins revêtus d'uniformes authentiques provenant de la magnifique collection Brunon de Marseille.

E.-L. B.

---

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

---

**Paiement des cotisations.** — L'apparition du présent numéro a été retardée par la lenteur mise par trop de nos collègues à payer leur cotisation. Actuellement une cinquantaine de membres de la Société ne sont pas encore en règle avec le trésorier. Notre numéro 4 ne pourra paraître que lorsque le règlement de leurs cotisations nous aura permis de réunir les fonds nécessaires. Nous rappelons à ces retardataires que c'est pour eux un devoir de solidarité envers leurs collègues qui se mettent en règle dès le début de l'année de nous permettre de servir à ceux-ci une revue à laquelle leurs versements leur donnent droit.

**Réunion du Comité.** — Une réunion du Comité s'est tenue à Paris le 7 juin au cours de laquelle ont été prises quelques décisions qui seront communiquées à l'Assemblée Générale.

**Assemblée générale.** — La seizième Assemblée Générale du Passepoil se tiendra à Strasbourg, le Dimanche 3 Novembre. Grâce à l'amabilité de M. Haug, conservateur des musées Strasbourgeois, elle aura lieu dans la salle du Musée Historique (Pont du Corbeau) où se trouve exposée la collection F. Kieffer. A la demande de nombreux collègues habitant Strasbourg, elle a été fixée à 16 heures. Elle sera précédée d'une réunion du Comité à 15 heures, chez M. Nussbaum. Le présent avis tient lieu d'invitation. Ainsi qu'il a été demandé et décidé l'an dernier, un dîner à prix modeste rassemblera à 19 heures, dans un bon restaurant de Strasbourg, ceux de nos collègues et leur famille qui voudraient prolonger un peu l'intimité de cette réunion. Ceux qui désireront y prendre part, sont priés de le faire savoir, avant le 25 octobre à M. Fatter, 2, rue des Juifs, à Strasbourg, qui a bien voulu se charger de cette organisation) en indiquant le nombre de couverts à leur retenir.

**Liste des Membres.** — Ont été admis dans la Société au cours du 2<sup>e</sup> Trimestre 1935. Comme Membre Bienfaiteur. — M. den Tex, à Bloemendal (Pays-Bas).

Comme Membres Actifs. — MM. P. Bourieux, à Brest ; Capitaine Daudet, à Mulhouse ;  
J. de Kersauson, à Nantes.

Comme Membre Correspondant. — M. J. Duck, à La Haye (Pays-Bas).

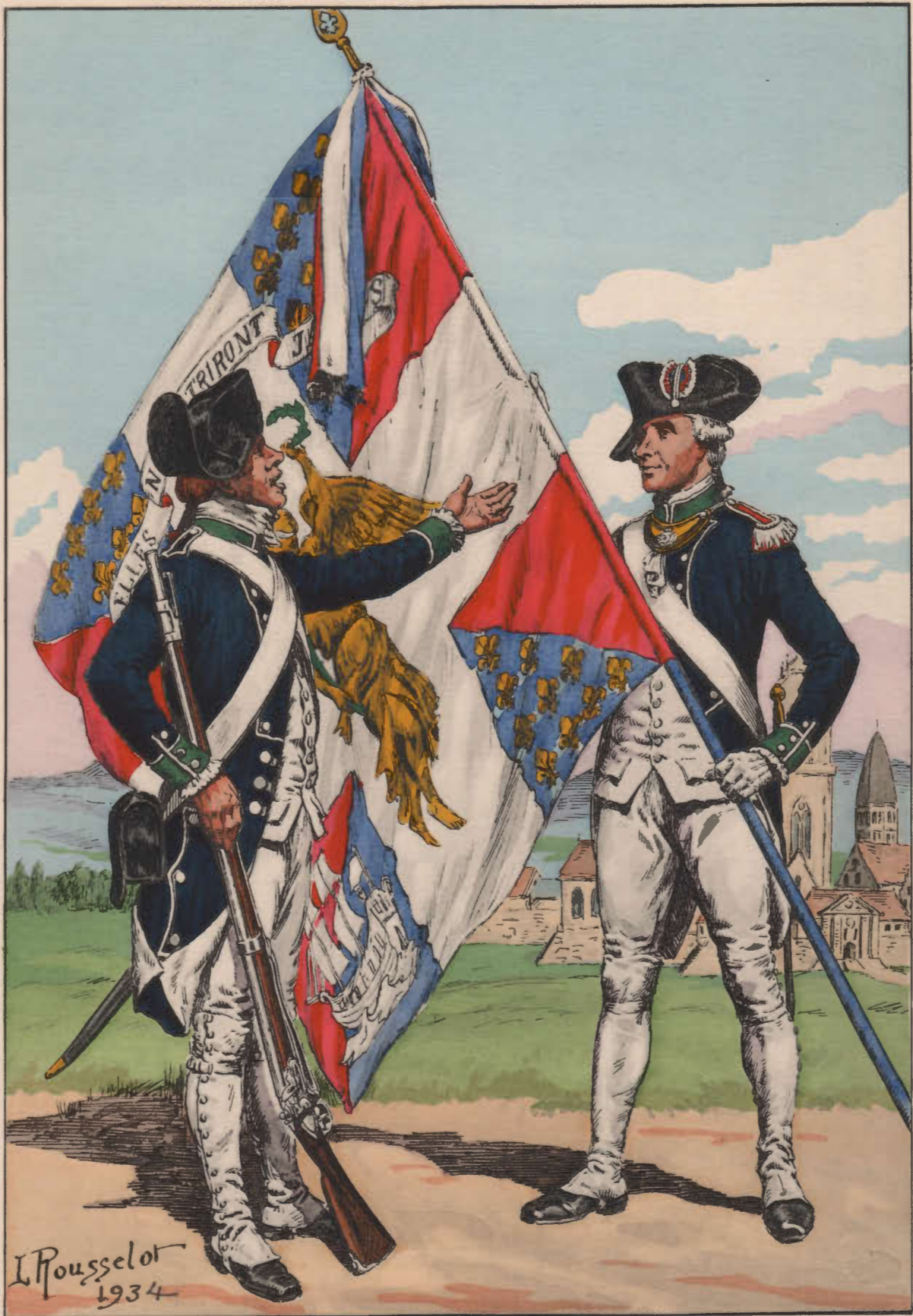
Comme Abonné. — La Bibliothèque des Officiers du 15 B. C. A., à Barcelonnette.

---

Le Directeur de la publication : Commandant E.-L. BUCQUOY

Le Gérant : E. NUSSBAUM

Imprimerie J.-L. PATON, Troyes



LES CHASSEURS DU MAIL — 1792  
Chasseur et Officier porte-drapeau





Chasseur à pied  
au 1<sup>er</sup> Bataillon

L'INFANTRIE AU MEXIQUE — 1863-1864  
Fusilier  
du 99<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

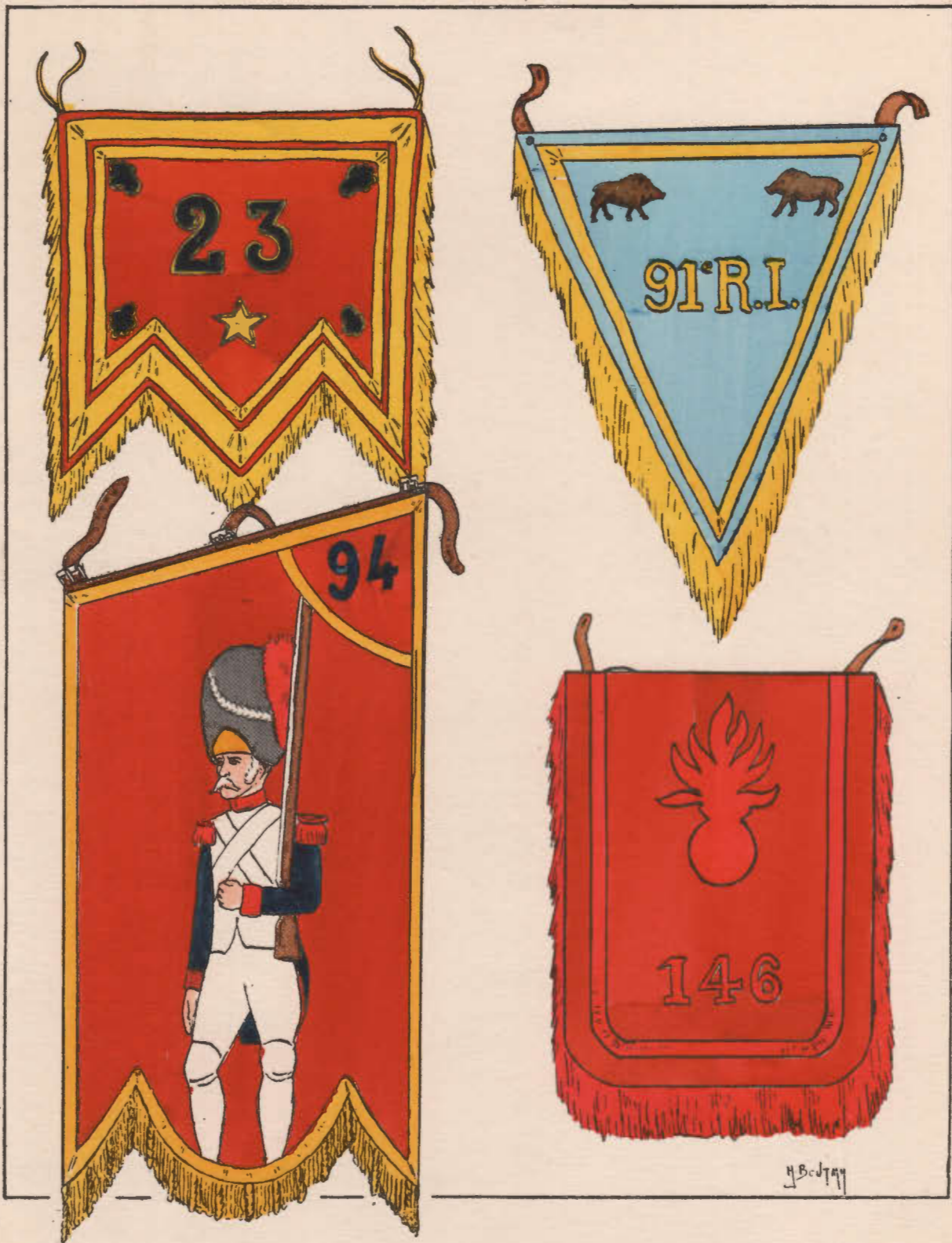
Grenadier  
du 81<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie





*P. Denigni*

FANFARE DU 16<sup>e</sup> DRAGONS  
Grande tenue — Reims, 1914



FLAMMES DE CLAIRONS DE RÉGIMENTS D'INFANTERIE — 1934  
23<sup>e</sup> Régiment — 91<sup>e</sup> Régiment — 146<sup>e</sup> Régiment  
HOUSSE DE TAMBOUR DU 94<sup>e</sup> RÉGIMENT



# ANNONCES

## LIBRAIRIE CH. CLAVREUIL

Chèques Postaux, Paris 28-725 — 59, Rue de Seine, PARIS (VI<sup>e</sup>) — Téléph. Danton 93-15

Achat au comptant de livres en tous genres, spécialement sur les **Costumes et l'Art militaire**, la **Révolution** et le **Premier Empire**. — Catalogue envoyé franco sur demande

**Mouillard.** — **Les Régiments sous Louis XV.** Constitution de tous les corps de troupes à la solde de France pendant les guerres de Succession à l'Empire et de Sept ans. Paris, 1882, in-folio, cartonnage de l'édition parfaite état. **250 fr.**

Superbe ouvrage, le premier donnant le détail des uniformes des différents régiments, illustré de 49 planches en couleurs, or et argent, reproduisant les drapeaux, étendards et costumes de 1737 à 1774 et 6 reproductions de tableaux.

**Costumes et Uniformes.** Revue Historique Documentaire, publiée par la « Société l'Histoire du Costume » sous la direction de M. Maurice Leloir et de M. Albert Depréaux. Paris, 1912. 10 numéros petit in-4°. **40 fr.**

Série complète de ce qui a paru de cette intéressante Revue, illustrée de 56 planches en noir et en couleurs de costumes civils et militaires

**Bottet** (Capitaine M.), **Vétérans, Frères d'Armes de l'Empire Français, Débris et Médailles de Sainte-Hélène, 1792-1815.** Leroy, 1906, in-8°, br., orné de 4 planches en couleurs. (Au lieu de 30 francs). **12 fr.**

**La Légion d'honneur - Rigault.** — L'Étoile de la Légion d'honneur (1804-1894). La Médaille Militaire. Leroy 1904, in-4° br., orné de nombreuses gravures et de planches en noir et en couleurs. **30 fr.**

## OFFRES ET DEMANDES

- 1° **M<sup>r</sup> Kappes**, 10, rue Geiler, à Strasbourg, demande à acheter « Lettres de soldats avec vignettes et congés militaires de 1700 à 1800 ».
- 2° **On désire vendre** environ 200 planches d'uniformes de l'ouvrage d'Eckert et Mouten (armées étrangères). Ecrire à la rédaction du *Passepoil*.
- 3° **M<sup>r</sup> Strony**, 42, rue d'Ecosse, à Saint-Gilles-Bruxelles (Belgique), offre de faire au prix de 20 francs, des copies aquarellées signées de planches concernant l'armée Russe (de Catherine II à 1840) et l'armée Hollandaise. Lui écrire.

## AU NAIN BLEU

**JOUETS** — 408, Rue Saint-Horé, 1 et 3, Rue Richemont — **JEUX**  
Tél. Opéra 82-16 **PARIS** English spoken

### Soldats en carton découpé peints sur les deux faces

d'après les dessins de A. GOICHON, Membre du "PASSEPOIL"

#### SUJETS PARUS :

Cavaliers	} Napoléon	} Grenadiers	} Sergent sapeur	} Officier
} Brigadier Chasseur à cheval (Garde)	} 1 <sup>er</sup> Empire	} Tambour major	} Caporal	
				} Chasseur à cheval (Garde)

Cavalier 10 Fr. — Fantassin 5 Fr.

NOTA. — Ces Soldats sont vendus également en planches, non découpés. — Demander les Prix.



# AU PLAT D'ÉTAÏN -- JOUETS

Société à Responsabilité limitée au Capital de 340.000 francs

37<sup>QUATER</sup> ET 39, RUE DES SAINTS-PÈRES - PARIS-VI<sup>E</sup>

Anciennes Maisons LUCOTTE et MIGNOT réunies

## Spécialité de soldats de plomb fins pour collections

Reconstitution historique — Accessoires

SEULE MAISON EN FRANCE SPÉCIALISÉE DANS LE SOLDAT DE COLLECTION

## SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

Fondée à Strasbourg, le 8 Février 1920, sur l'initiative du Capitaine E.-L. BUCQUOY, la Société d'Étude des Uniformes " Le Passepoil " est patronnée par un Comité d'honneur et dirigée par un comité actif. Elle se propose de publier dans le présent Bulletin tous documents et renseignements concernant l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement de l'armée française aux différentes époques de son histoire. Le Bulletin paraît tous les trois mois.

La Société comprend : des Membres fondateurs, bienfaiteurs, actifs et correspondants. En dehors de ses Membres, la Société admet des abonnés à son bulletin.

Présidents d'honneur : M. le général HIRSCHAUER et M. G. SCHWEITZER.

### COMITÉ ACTIF :

COMMANDANT E.-L. BUCQUOY

(Fondateur et Président)

E. NUSSBAUM

(Secrétaire-Trésorier)

V. HUEN

(Vice-Président)

CAPITAINE DARBOU

(Membre perpétuel)

VICOMTE R. GROUVEL

(Membre perpétuel)  
(Secrétaire général de la Sabretache)

CH.-F. KELLER

(Président de la Société de Collectionneurs  
de Soldats d'Étain)

H. BOISSELIER

CAPITAINE BOUTMY

L. ROUSSELOT



15<sup>e</sup> ANNÉE. — N° 4.

QUATRIÈME TRIMESTRE 1935

# LE PASSEPOIL

BULLETIN PÉRIODIQUE ILLUSTRÉ  
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

(Paraissant 4 fois par an)

---



TROYES

IMPRIMERIE J.-L. PATON



Kingst.  
Kdt. P.

## SOMMAIRE DU NUMÉRO 4

— Alius alium erudit — Lanciers 1831-1837 — par P. BENIGNI avec une planche en couleurs hors texte N° 14 de P. BENIGNI. . . . .	93
— Bibliographie. . . . .	98
— Epée de luxe (Révolution). . . . .	99
— Le général Sir J. A. Ewart, G. C. B. — par PERCY WHITE avec une planche en couleurs hors texte, N° 16, de PERCY WHITE. . . . .	100
— L'Infanterie au Mexique, 1862-1865 (fin) — par E. NUSSBAUM. . . . .	101
— Installation de la collection Fritz Kieffer — par le C <sup>t</sup> E.-L. BUCQUOY. . . . .	102
— Les Uniformes des Troupes de la Marine et des Colonies depuis 1814, par Henry BOISSELIER et le Capitaine DARBOU avec une planche en couleurs, hors-texte N° 13, de H. BOISSELIER. . . . .	109
— Insignes, Fanions et Tabliers — par H. BOUTMY DE BAVELAER, avec une planche en couleurs hors texte, N° 15, de E. GIFFARD. . . . .	113
— Questions et Réponses. . . . .	117
— Bulletin de la Société. . . . .	117
— Table des planches hors texte. . . . .	119
— Table des matières de la 15 <sup>e</sup> année. . . . .	120
Supplément : La cinquième exposition de la Société de Collectionneurs de soldats d'étain, par J. BESNUS.	

# LE PASSEPOIL

Bulletin illustré de la Société d'Étude des Uniformes

paraît tous les trois mois

### Cotisation de Membre ou Prix de l'Abonnement pour 1935 :

	France	Étranger
Avec envoi sous bande . . . . .	60 fr.	66 fr.
Recommandé . . . . .	65 »	73 »
Avec envoi sous tube . . . . .	65 »	72 »
Avec envoi sous tube recommandé . . . . .	70 »	78 »

Les années 1921 et 1925 sont en vente au Secrétariat au prix de 100 francs chaque ;  
Les années 1929 à 1934 au prix de 80 francs. Les années 1922, 1923, 1924, 1926, 1927 et 1928  
sont épuisées.

Adresser :

1° Tout ce qui concerne les cotisations, les abonnements et l'expédition au Secrétaire,  
**M. ÉMILE NUSSBAUM, 2, Avenue de la Forêt-Noire, Strasbourg.**

Compte Chèque Postal N° 7750, Strasbourg

2° Tout ce qui concerne la rédaction et l'illustration du Bulletin au Directeur,  
**M. le Commandant BUCQUOY, 24, rue de Rigny, Nancy.**

## ALIUS ALIUM ERUDIT

---

NOTES SUR QUELQUES PARTIES DE L'UNIFORME DES LANCIERS  
DE 1831 A 1837 ET REMARQUES SUR UNE PLANCHE DE L'ANNEE 1932  
DU PASSEPOIL ET SUR L'ARTICLE QUI L'ACCOMPAGNE

(PLANCHE HORS TEXTE N° 16)

---

Je me suis efforcé, à maintes reprises, dans les colonnes du *Passepoil*, dans les Uniformes du Premier Empire du Commandant Bucquoy, et dans d'autres publications, de réduire à néant quelques-unes des nombreuses légendes qui encombrant et dénaturent les descriptions d'uniformes. Travail ingrat à cause de l'infinité d'erreurs que l'on rencontre et de la persistance avec laquelle elles sont généralement admises. On s'expliquerait dans une certaine mesure que ces erreurs soient l'apanage des uniformes anciens pour lesquels les documents sont assez rares ou peu faciles à découvrir, mais, ce qui déconcerte, c'est que les tenues presque contemporaines ne sont pas à l'abri de cette plaie. On va voir que les Lanciers de 1831 n'échappent pas à cette anomalie (1).

**Le Czapska, sa gourmette et sa mentonnière.** — Sous la Restauration les coiffures, autres que les casques, étaient fixées sur la tête des hommes par deux genres de sous-gorge : la *jugulaire-gourmette* et la *mentonnière de cuir*. Certaines coiffures utilisaient l'un ou l'autre de ces modèles, d'autres employaient les deux, la jugulaire à maillons ne faisant plus dans ce cas office que d'ornement.

Les Lanciers, alors représentés par le seul Régiment de la Garde, eurent successivement ces deux systèmes, mais je n'ai pu retrouver de précisions sur l'époque où ils furent adoptés. On est donc obligé de rechercher la date où ces changements se produisirent dans les autres subdivisions d'armes, et de procéder ensuite par analogie pour les czapskis. En 1815 les bonnets à poil des Grenadiers à cheval de la Garde, les czapskis des Lanciers de la Garde et les schakos de la Cavalerie Légère de la Ligne sont garnis d'une jugulaire à gourmette. Seuls les Hussards de la Garde font usage de l'unique mentonnière de cuir.

En 1818, la Cavalerie Légère de la Ligne abandonne la gourmette et la remplace par une jugulaire en cuir. A la même date les Grenadiers à cheval en font autant. Les chasseurs à cheval de la Garde, primitivement casqués, prennent le schako en 1821 avec jugulaire à

---

(1) Nous renvoyons les lecteurs aux deux articles parus dans le *Passepoil*, 2<sup>e</sup> année, page 87 et 12<sup>e</sup> année, page 18. Cela nous évitera des répétitions ou des explications qui augmenteraient cette étude déjà assez longue.

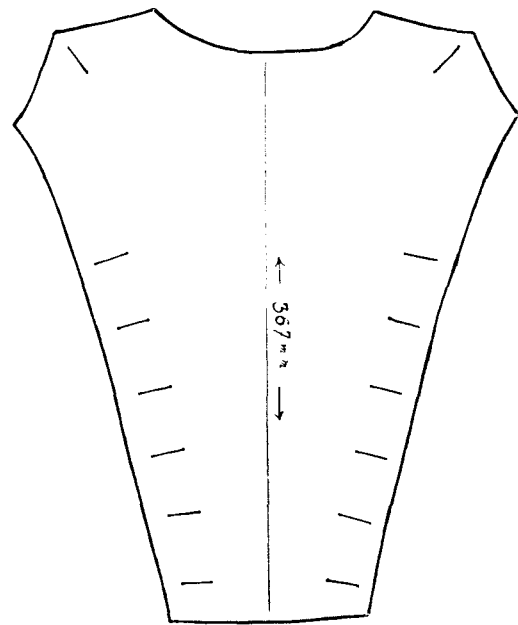
maillons et mentonnière, mais leur colback de 1824 n'a plus que la mentonnière de cuir, comme celui des Hussards de la Garde.

Je n'ai trouvé aucune date pour les changements que subit la coiffure des Lanciers de la Garde, mais les quelques czapskis de ce Régiment existant encore, et que j'ai pu examiner, ont tantôt la gourmette seule, tantôt la gourmette et la mentonnière. Il est donc permis de conclure que les czapskis furent munis d'une mentonnière de cuir à partir de 1818.

Le czapska de 1831 était orné d'un gros pompon demi-sphérique, en argent pour les Officiers, en chardon de laine de la couleur des escadrons pour la troupe. La mentonnière était munie, sur la joue droite, d'une boucle en fer verni à deux ardillons. Les soutaches du pavillon du czapska des Officiers étaient en argent comme le galon bordant la bombe en cuir verni. Enfin l'étui du czapska des Officiers portait sur le devant un nœud de ruban noir large, assez volumineux.

**Le Kurtka.** — Le plastron avait une coupe particulière. Elle était un compromis entre la forme adoptée en 1812 et conservée à peu près semblable jusqu'au milieu de la seconde Restauration et celle adoptée en 1845. En 1812, les revers, après avoir dessiné l'écusson à trois pointes le long de l'épaulette et jusqu'à la couture de la manche, se rétrécissaient, suivant une courbe concave nettement accusée pour descendre ensuite verticalement jusqu'à la taille. En 1845, au contraire, le bord du plastron, entre l'emmanchure et la ceinture, dessinait une courbe convexe. Le plastron de 1831, après avoir indiqué au début une courbe très légèrement concave, rejoignait le bord de la ceinture par une ligne oblique presque rectiligne, mais plutôt concave. Cette coupe est très caractéristique de l'uniforme des Lanciers de 1831. Elle fut portée par la troupe comme par les Officiers et le portrait du Duc d'Orléans, en Colonel de Lanciers, peint par Van Yvendick en 1833, la représente ainsi.

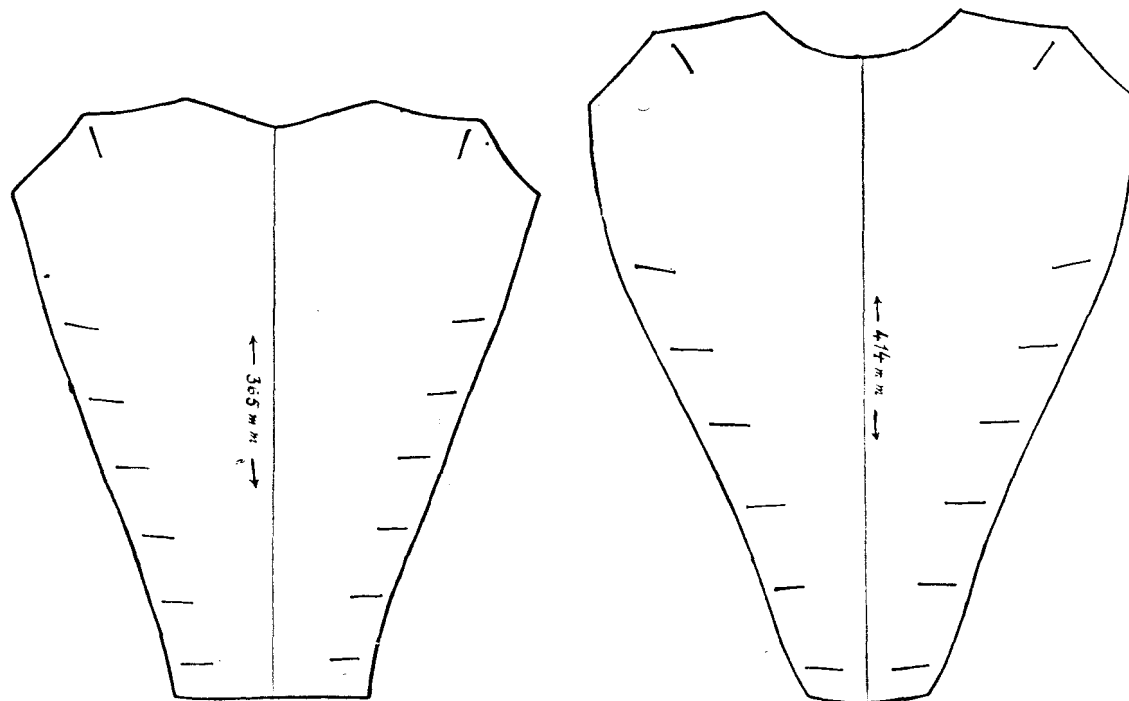
Suivant les dates, ce tracé varia légèrement et, comme il est assez spécial, nous croyons utile de donner ci-contre trois schémas de plastrons relevés sur les kurtkis de régiments différents. On verra que de 1831 à 1837 leur forme a une tendance à se rapprocher de celle de 1845, *sans toutefois pouvoir être confondue avec elle*. En 1836, on demanda au Ministre l'autorisation de porter les plastrons à courbe convexe, mais cette autorisation ne



Plastron de Kurtka des Lanciers d'Orléans  
1830-33



fut pas accordée. Il semble que Philippot ait donné au plastron de son Lancier dans l'ouvrage de Pascal (1) la forme de notre troisième schéma, mais on ne saurait l'affirmer car ses dessins ont été exécutés plus de quinze ans plus tard.



Plastrons de Kurtkas

3<sup>e</sup> Lanciers, 1831-345<sup>e</sup> Lanciers, 1833-37

**La Redingote.** — La coupe du devant de la redingote et l'emplacement de ses boutons doivent suivre ceux du plastron de l'habit.

**Le Pantalon de cheval, ses bandes et son basanage.** — En 1831, le pantalon de toute la Cavalerie était basané jusqu'à la ceinture et garni de chaque côté, à la hauteur du pli de la cuisse, d'une pièce *circulaire* en cuir, exactement à cheval sur le passepoil latéral. Ce parementage devait préserver le drap de l'usure causée, à gauche, par le frottement du sabre, à droite par celui du mousqueton porté à la botte. Chose curieuse, la grosse Cavalerie qui n'était pas armée du mousqueton, avait cependant la pièce de cuir

(1) Histoire de l'Armée et de tous les Régiments. Voir par contre l'aquarelle du Duc de Nemours représentant le Carabinier Leblanc du 5<sup>e</sup> Lanciers, 1831, dont les revers sont réglementaires.

sur la cuisse droite, pour la symétrie. Les taches noires formées dans les dessins par ces morceaux de cuir ne peuvent pas être prises pour des ouvertures de poches, car à cette époque le pantalon était à grand pont et n'avait qu'une poche, dite gousset, dissimulée dans la ceinture. Le pantalon donné aux Lanciers, avec ses deux bandes latérales ne fut pas garni des pièces de cuisse, pas plus que celui des Artilleurs. Ces rapiécages auraient en effet recouvert partiellement les bandes d'une façon fort disgracieuse. Aussi s'explique-t-on mal la décision de 1832 qui garnissait d'une pièce de lance le bas de la jambe droite du pantalon de cheval (1). Il fallait choisir : ou enlever les bandes si décoratives auxquelles les Lanciers devaient être très attachés, et qu'aucune décision n'avait encore supprimées ou faire foin des rapiécages. Les Lanciers choisirent la solution la plus élégante et continuèrent à porter leur pantalon comme par le passé. J'en ai trouvé la preuve dans des aquarelles officielles représentant des Lanciers de 1836, avec leurs pantalons garnis de leurs bandes bleues. J'ai même eu en mains le naïf portrait d'un Lancier du 2<sup>e</sup> Régiment, en tenue bleue, exécuté après 1837, dont le pantalon continue à arborer les deux bandes bleues de l'ancienne tenue. Ce devait être un pantalon à la précédente ordonnance dont la durée réglementaire n'était pas encore révolue ; mais il prouve qu'au moment du changement de tenue, les bandes n'étaient pas encore supprimées.

Cette malencontreuse et inopérante circulaire de 1832 aura eu comme seul effet de faire croire à la suppression des bandes et c'est, si j'ai bonne mémoire, le Colonel Carlet qui, le premier, dans un article de l'Album Historique de l'Armée et de la Marine, a émis la supposition que ces bandes n'avaient pas dû durer longtemps. Affirmation sans preuves que l'on s'est malheureusement empressé de copier sans la contrôler. Nous avons vu que l'iconographie infirme cette hypothèse, mais il y a mieux : un rapport au Ministre daté du 11 août 1843, précise que les doubles bandes ornant le pantalon des Sous-Officiers et des Lanciers furent conservées jusqu'à la réorganisation de l'arme, c'est-à-dire jusqu'au changement de tenue en 1837. Il n'est donc plus permis d'avoir de doute. Quant aux Officiers, ils conservèrent les doubles bandes jusqu'en 1843. Elles étaient en argent, avec passepoil bleu pour la grande tenue, et bleues comme le passepoil pour la petite tenue avec, pour le service à cheval journalier, une manchette de cuir noir, montant à deux travers de main du genou.

**Le Cordon fourragère.** — Le cordon fourragère était assez court ; après avoir entouré l'encolure de l'homme, son extrémité portant les raquettes, venait se fixer au bouton supérieur de gauche du plastron, en dessinant sur le côté gauche de la poitrine une courbe descendant environ à la moitié de la hauteur du plastron. Au 6<sup>e</sup> Régiment, le cordon était un peu plus long, ce qui lui permettait de faire deux fois le tour du collet. Ce n'est que

---

(1) Ce n'était pas une innovation. Les escadrons de Lanciers des Régiments de Chasseurs à cheval portaient déjà cette pièce. Dans certains Régiments elle affectait la forme d'un demi-ovale. Voir *Passepoil*, 10<sup>e</sup> année, planche I.

plus tard que le cordon fut augmenté de longueur et fit le tour du buste de l'homme en passant sous le bras gauche.

**La Ceinture en tissu.** — Il est exact que la ceinture, à la création, eut deux réseaux bleus et trois garance. En 1836, le modèle ministériel avait été changé et présentait trois réseaux bleus et deux garance ; des aquarelles et un rapport adressés au Ministre à cette date en font foi. On ne peut donc taxer le peintre J. Rouffet d'inexactitude ni même discuter la date qu'il a donnée à sa planche, puisqu'il m'a été impossible de retrouver celle à laquelle ce changement eut lieu. Pour les Officiers, les réseaux étaient argent et garance.

**Les Gants et la Lanière de lance.** — Les gants étaient jaunés à l'ocre, la lanière de lance en buffle naturel non blanchi.

**La Giberne.** — Le porte-giberne argent et rouge date de 1837 et ce n'est qu'en 1842 que les Officiers demandèrent et obtinrent le couvre porte-giberne, mais il peut se faire qu'il ait été adopté dès la mise en service du porte-giberne en argent. Quand cet étui rouge était porté, la giberne avait aussi le sien.

**Le Ceinturon.** — Le ceinturon des Officiers était orné de deux plateaux (1) argentés ou dorés, portant les agrafes.

**Le Harnachement.** — La bride se portait avec le licol de parade, dont la longe allait se fixer à la selle, sous la schabraque.

L'étrivière était en cuir de Hongrie, autrement dit en buffle, avec boucle et passants apparents.

La botte de lance était arrimée plus haut et sa courroie était engagée dans l'œil de l'étrier pour l'empêcher de descendre sur la sole et de gêner le pied.

La schabraque portait dans son pourtour extérieur un passepoil bleu de roi. Les extrémités du portemanteau n'étaient pas entourées d'un galon, mais seulement d'un passepoil bleu.

\*

\*\*

Nous donnons aujourd'hui un hors texte représentant un Carabinier du 6<sup>e</sup> Lanciers en petite tenue de service. On sait que, de 1831 à 1837, les Régiments de Lanciers eurent d'abord leur dernier escadron, puis leurs deux derniers escadrons, les cinquième et sixième,

---

(1) Nous mettons nos lecteurs en garde contre une appellation mal appropriée qui commence à se répandre. Des catalogues de vente, d'ailleurs fort bien composés et luxueusement édités appellent indifféremment *plateaux* les plaques ornant les ceinturons larges et les rosaces des ceinturons étroits. C'est une erreur. La plaque unique fermant les ceinturons larges n'a qu'un nom, celui de plaque, elle ne peut s'appeler plateau puisqu'elle est cintrée et non plate. Les ceinturons étroits, à la hussarde ou à la chasseur, portent généralement deux écussons, rosaces ou têtes de lion auxquels sont fixées les agrafes : ceux-là seuls sont des plateaux.



armés de mousquetons au lieu de lances. Leurs hommes, dénommés Carabiniers, étaient chargés spécialement du service de Tirailleurs.

On remarquera que la petite tenue ne comporte pas de plumet au 6<sup>e</sup> Régiment, ci-devant Lanciers d'Orléans. Créé en 1830, avec les débris du Régiment des Lanciers de la Garde licencié, ce corps avait conservé de sa première tenue le plumet tombant en plumes de coq vertes, plumet assez fragile qui ne se prenait qu'en grande tenue, tandis que les autres régiments faisaient usage en toute occasion de service du plumet en crin noir très solide. En revanche le cordon-fourragère était toujours porté. Nous avons vu qu'au 6<sup>e</sup> Régiment il faisait deux fois le tour du col. La ceinture en tissu était réservée aux parades.

Les Lanciers avaient l'âme changeante. Ils arborèrent avec enthousiasme cette tenue garance, pâle reflet de l'uniforme écarlate des Lanciers rouges de la Garde Impériale du 1<sup>er</sup> Empire. Cinq ans plus tard ils réclamaient à cor et à cris le kurtka bleu qu'ils reçurent en 1837 et qu'ils gardèrent, suivant les régiments, jusqu'en 1869 ou jusqu'en 1871.

Les Ministres de la Guerre de nos jours sont plus intransigeants et se soucient fort peu de l'opinion des troupes qu'ils habillent. N'est-il pas permis de trouver que, dans un sens comme dans un autre, tout excès est regrettable ? Napoléon disait que, quand on oblige un homme à porter un habit, il faut qu'il soit seyant. Nous ne croyons pas que cette vérité préoccupe beaucoup actuellement ceux qui ont la charge de vêtir nos troupes.

P. BENIGNI.

Les renseignements sur les jugulaires de czapski, les tracés des plastrons de kurtka et les portraits ont été puisés sur des objets et des tableaux de la collection Raoul et Jean Brunon, de Marseille.

C'est par inadvertance que j'ai donné à mon Carabinier un mousqueton 1822 transformé à piston. Cette arme devrait avoir la batterie à pierre.

---

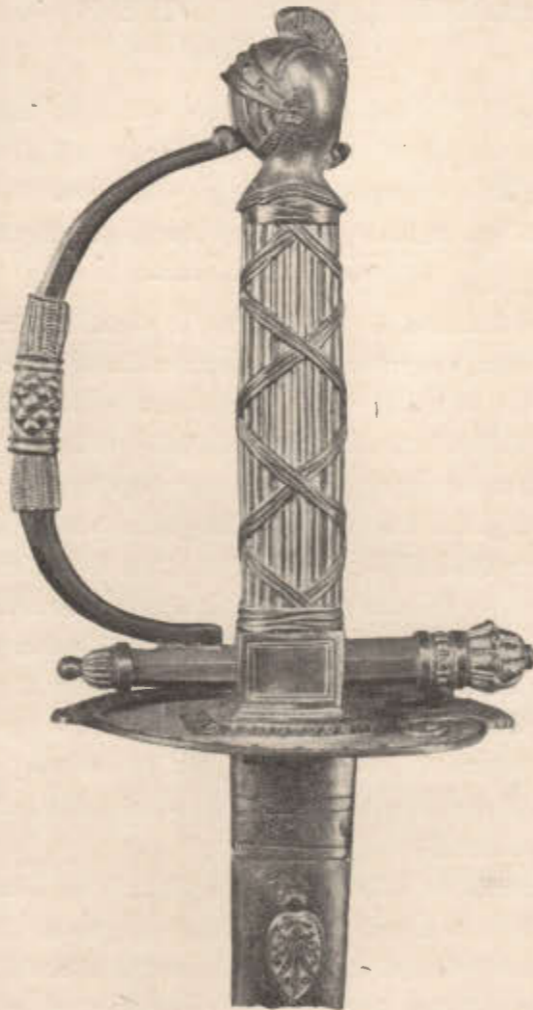
## BIBLIOGRAPHIE

---

**Die Westfälische Armée.** — 1807-1813. — Nous signalons à ceux qui s'intéressent aux armées alliées l'apparition sous ce titre d'un ouvrage de Fritz Lunsman édité par la Maison Leddihn, Elssholzstrasse 8, Berlin W 57. — Un volume de 325 pages format 17×24 avec 16 planches d'uniformes en couleurs. Prix de l'ouvrage relié : 15 Renten Marks.

E.-L. B.

## ÉPÉE DE LUXE (Révolution)



Cette épée entièrement dorée figure sous ce titre, schématiquement dessinée, sur la planche IX (N° 3) de la *Monographie de l'arme blanche* du Capitaine Bottet. C'est une très belle pièce qui se trouve aujourd'hui dans la collection de M. Pierre Benoît (d'Avignon) que nous remercions d'avoir bien voulu nous communiquer cette bonne photographie.

## LE GÉNÉRAL SIR J. A. EWART, G. C. B.

Colonel des Argyll and Sutherland Highlanders — 1895-1904

(PLANCHE HORS TEXTE N<sup>o</sup> 16)

---

*Nous avons eu la grande joie d'apprendre qu'après une longue maladie qui l'a tenu éloigné quelques années de ses pinceaux, notre collègue et ami M. Percy White s'était remis à ses études favorites. Une de ses premières pensées a été pour le « Passepoil » auquel il a envoyé l'intéressant portrait que nous reproduisons sur la planche hors texte N<sup>o</sup> 16.*

---

Il s'agit d'un de nos fidèles alliés de Crimée, le Général Sir John Alexander Ewart, G. C. B. Né en 1821, entré dans l'armée en 1838 comme Enseigne, capitaine en 1848, il partit en 1854 pour la Crimée dès le début des hostilités, au premier débarquement de Gallipoli avec son régiment le 93<sup>e</sup> Sutherland Highlanders, prit part aux batailles de l'Alma et de Balaklava où il commanda une compagnie de la : « mince ligne rouge ». Promu major dans la même année, il se distingua à Inkermann, prit part au siège de Sébastopol et resta en Crimée jusqu'à l'évacuation définitive en juin 1856. C'est au cours de cette campagne qu'il reçut la médaille (anglaise) de Crimée avec quatre agrafes, les médailles de Sardaigne et de Turquie, la décoration turque du Médjidjé et la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Il passe ensuite aux Indes où il sert au moment de la révolte de 1857, fait preuve à Sécunderbach d'une bravoure exceptionnelle et reçoit deux coups de sabre en prenant un drapeau à l'ennemi. A Cawnpore il perd son bras gauche enlevé par un boulet de canon et manque d'y perdre la vie. Il reçoit la médaille de la révolte des Indes avec agrafe, et est fait Commandant de l'Ordre du Bain.

Promu lieutenant-colonel en 1858, colonel en 1859, il est désigné comme aide de camp de Sa Majesté la Reine Victoria et commande le 78<sup>e</sup> régiment (Ross-shire Buffs). Major-général en 1869, Lieutenant-général en 1877, il commande de 1877 à 1879 la division « Allahabad » de l'armée des Indes. Enfin il est promu général en janvier 1884. De 1884 à 1895 il est colonel honoraire du 92<sup>e</sup> régiment, et depuis 1895 colonel des 91<sup>e</sup>/93<sup>e</sup> régiments (Argyll et Sutherland Highlanders). Chevalier de l'Ordre du Bain en 1887, il fut nommé Grand Commandant (G. C. B.) deux jours avant sa mort, en juin 1904. Après une verte vieillesse, il mourait à l'âge de quatre vingt-trois ans.

M. Percy White le représente quelques années avant sa mort, porteur de toutes ses décorations et revêtu de l'uniforme de Colonel des « Argyll et Sutherland Highlanders » qu'il porta de 1895 à 1904. En raison du port de la barbe, la jugulaire de cuir est relevée à l'intérieur du bonnet.

Percy WHITE et Commandant E.-L. BUCQUOY.



## L'INFANTERIE AU MEXIQUE

1862-1866

---

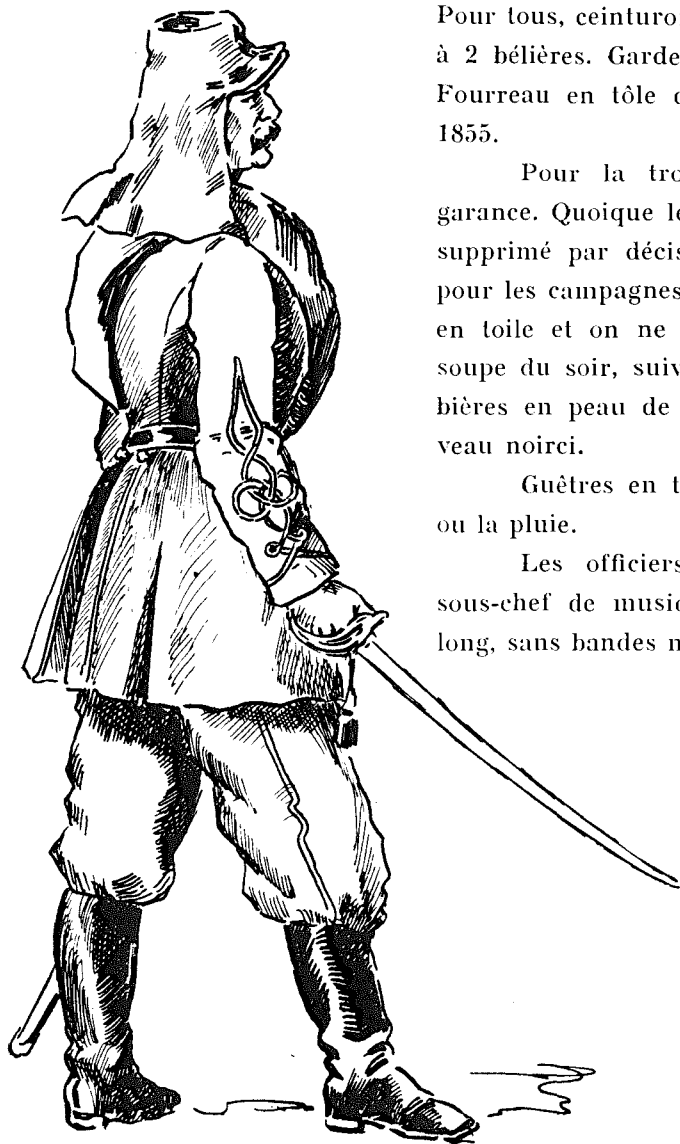
*(Suite de l'article paru dans le N° 3 de 1935, page 73)*

---

Les sapeurs portaient sur chaque manche de l'habit et de la capote, à égale distance entre l'épaule et le coude, 2 haches en sautoir surmontées d'une petite grenade, découpées en drap jonquille. Les tambours et clairons portaient un galon de laine à losanges tricolores, en 22 mm., autour du collet et des parements de l'habit, mais pas sur la capote. Grenadiers et fusiliers avaient des tambours, les voltigeurs des clairons, qui ne portaient ni grenades ni cors au collet. Les musiciens des 3 premières classes portaient au collet de l'habit seulement un galon en or, large de 22 mm. Les musiciens de 1<sup>re</sup> classe portaient un second galon en or, de 10 mm. de large, au-dessous du premier ; pour ceux de 2<sup>e</sup> classe, le second galon n'avait que 5 mm. de large ; ceux de 3<sup>e</sup> classe n'avaient que le galon de 22 mm. ; ceux de 4<sup>e</sup> classe ne portaient qu'un seul galon d'or de 10 mm. seulement. Ils portaient des contre-épaulettes garances, coupées de 2 raies jaune d'or de 20 mm. de large, la tournante était jaune d'or.

Les officiers, adjudants, chefs et sous-chefs de musique, tambour-major, portaient la tunique longue, bleue très foncé. Le sous-lieutenant portait une épaulette en or, à franges, sur l'épaule droite et une contre-épaulette sur la gauche. Le lieutenant une épaulette à gauche, une contre-épaulette à droite, le capitaine 2 épaulettes, le capitaine-adjudant-major 2 épaulettes et leurs brides en argent, le chef de bataillon une épaulette à grosses torsades à gauche, une contre-épaulette à droite, le major une épaulette à grosses torsades à droite, une contre-épaulette à gauche, le lieutenant-colonel 2 épaulettes à grosses torsades en or, le dessus et les brides en argent, le colonel 2 épaulettes à grosses torsades en or. Les brides étaient en or, doublées de bleu. L'adjudant portait l'épaulette en argent sur l'épaule droite, 1 contre-épaulette sur l'épaule gauche. Le corps en était traversé d'une raie en soie garance de 10 mm. de large. Brides en argent de 10 mm. de large, doublées de bleu et traversées d'une raie garance de 1 mm. 1/2.

Le chef de musique portait au collet une broderie et une lyre en or et les contre-épaulettes en or, ornées d'une lyre sur l'écusson ; idem pour le sous-chef de musique, mais ses contre-épaulettes étaient bordées de chaque côté d'une raie en soie garance de 2 mm., les brides étaient en galon d'or, rayées d'une raie garance de 1 mm. 1/2, doublées de drap bleu.



1<sup>er</sup> Bataillon de Chasseurs à pied au Mexique  
Combat de Juarez. — Sous-Lieutenant

Képi à visière noire, coiffe et couvre-nuque de toile blanche. — Tunique bleu foncé passepoilée de jonquille. — Parements bleu foncé passepoilés de jonquille. — Galon argent sur les manches. — Boutons argent. — Pantalons gris bleu à passepoil jonquille. — Sabre à poignée dorée et dragonne noire. — Fourreau en tôle d'acier. — Caban bleu foncé roulé autour du corps.

Pour tous, ceinturon en cuir verni noir, à plaque de cuivre, à 2 bélières. Garde en laiton, à quillon et à 2 branches. Fourreau en tôle d'acier, dragonne en cuir noir, modèle 1855.

Pour la troupe, pantalon à la zouave en drap garance. Quoique le pantalon long en toile blanche eût été supprimé par décision du 24 mai 1860, on l'avait gardé pour les campagnes coloniales. Par la chaleur, on marchait en toile et on ne mettait le pantalon rouge qu'après la soupe du soir, suivant la vieille tradition d'Afrique. Jambières en peau de mouton fauves, bordées de bandes en veau noirci.

Guêtres en toile blanche ; en cuir noir par le froid ou la pluie.

Les officiers, adjudants, tambour-major, chef et sous-chef de musique avaient gardé le pantalon garance long, sans bandes ni passepoils de côté.

Capote gris de fer bleuté, croisant sur la poitrine au moyen de 4 gros boutons en cuivre, collet rabattu, ni épaulettes, ni brides ; parements hauts de 70 mm., fermés par 2 petits boutons, à gauche patte de ceinturon, galons de grade comme sur l'habit ; on n'y mettait pas de chevrons. C'était la capote portée au 99° dont notre ami Boisselier a si joliment représenté un fusilier.

Certains corps portaient encore la capote modèle 58, gris de fer bleuté, croisant sur la poitrine au moyen de 6 gros boutons de cuivre.



Tambour-Major d'Infanterie au Mexique — 1863  
Les combats de Maltrattu

Képi bleu. Visière noire. Turban garance à cordonnets bleus. — Cravate bleue. — Tunique bleu foncé à passepoils jonquilles. — Parements et pattes de ceinturon bleus à passepoils jonquilles. — Collet et pattes de parement jonquilles à passepoils bleus. — Galons du collet et du parement, boutons, chevrons dorés. — Galons de sergent-major en or doublés de drap jonquille. — Epaulettes écarlates à tournantes dorées, brides dorées traversées par une raie ponceau. — Les épaulettes et les brides sont doublées de bleu. — Pantalon garance. — Canne brune à pomme, bout et chaînette argent. — Ceinturon noir verni à plaque dorée. — Sabre à poignée et bout dorés. — Médaille militaire, d'Italie et de Crimée.



Collet en drap gris de fer bleuté de 55 mm. de hauteur, orné de chaque côté d'une patte de drap garance découpée en accolade. Brides d'épaulettes bleu gris, épaulettes comme sur l'habit. Chevrons, galons, insignes de sapeur, etc... comme sur l'habit, mais rouges, en or pour sous-officiers. Le 81<sup>e</sup>, dessiné d'après nature, portait encore cette capote. Lorsqu'on marchait en habit, la capote était roulée en fer à cheval et placée au-dessous de la toile de tente.

Les officiers, adjudants, chefs, sous-chefs de musique et tambour-major portaient un caban en drap bleu foncé.

Dans les guerres coloniales, à l'instar des zouaves, tirailleurs et coloniaux, les officiers portaient souvent une tunique bleue, de la même coupe que l'autre, mais les parements bleus étaient coupés en pointe, sans passepoil, et des nœuds hongrois en tresse d'or indiquaient les grades, 1 pour sous-lieutenant, 2 pour lieutenant, 3 pour capitaine, 4 pour chef de bataillon, 5 pour lieutenant-colonel et colonel, comme au képi. Ni épaulettes, ni brides. Cette tunique pouvait se porter ouverte, le ceinturon se bouclait alors sur un gilet bleu, fermant par de petits boutons dorés. Col blanc et cravate noire.

Le tambour portait sa caisse à un collier en buffle blanc. Un écusson porte-baguettes en cuivre était fixé par devant, portant 2 douilles rivées à demeure dans lesquelles se plaçaient les baguettes en bois noirci, terminées en olive et portant à la tête une douille en cuivre. La bretelle de caisse et la cuissière étaient en buffle blanc.

Le caporal-tambour portait une canne en jonc, avec pomme et bout en cuivre, garnie d'un cordon en laine tricolore.

Le caporal-clairon et les clairons portaient le clairon de cuivre suspendu par un cordon à 2 glands, en laine tricolore.

Le sapeur était équipé et armé comme les autres soldats, mais il portait le mousqueton de gendarmerie ainsi que les clairons. Le manche de hache était placé dans la fonte du sac. Le fer, enveloppé d'un étui en toile cirée noircie, était arrimé sur la patelette du sac en veau à poil noir.

La troupe avait le sac en peau de veau fauve. On voulait la demi-couverture dans la toile de tente écrue et on la plaçait en fer à cheval autour du sac, de manière à encadrer exactement le dessus et les flancs.

Une décision du 30 avril 61 avait supprimé l'étui de l'habit en toile dite mille-raies que l'on portait sur le haut du sac et l'avait remplacé par un étui-musette qui pouvait se porter roulé sur le sac ou en bandoulière du côté gauche. Il consistait en un portefeuille en forte toile de chanvre écreu et une bande en fort tissu croisé de fil écreu.

Un décret du 26 mars 1860 avait modifié l'organisation des musiques. Les élèves-musiciens étaient remplacés par des musiciens de 4<sup>e</sup> classe qui recevaient la solde de soldat. La musique se composait du chef, du sous-chef, de 5 musiciens de 1<sup>re</sup> classe, de 8 de 2<sup>e</sup>, de 10 de 3<sup>e</sup>, de 15 de 4<sup>e</sup>. La composition instrumentale était fixée ainsi : 2 flûtes, 2 petites et 4

grandes clarinettes, 2 hautbois, 8 saxophones, 2 cornets à pistons, 2 trompettes, 3 trombones, 3 saxotrombas, 9 saxhorns, 1 caisse claire, 1 grosse claire et 1 paire de cymbales.

Les sous-officiers, caporaux, grenadiers et voltigeurs avaient le fusil rayé modèle 1857, la baïonnette, le sabre des troupes à pied modèle 31, les fusiliers avaient le fusil et la baïonnette, les caporaux-tambours, musiciens et tambours le sabre 31, le caporal-sapeur, les clairons et sapeurs le mousqueton de gendarmerie, la baïonnette et le sabre 31.

Les musiciens avaient une banderole en vache noircie pour porter la giberne portemusique.

Les fanions étaient garances au 1<sup>er</sup> bataillon, tricolores au 2<sup>e</sup>.

Les officiers montés avaient un tapis de selle bleu foncé, passepoilé de jonquille, garni d'un galon jonquille de 35 mm. de largeur pour chef de bataillon et major. Le colonel et le lieutenant-colonel portaient un 2<sup>e</sup> galon jonquille de 15 mm. à l'intérieur du premier : dans l'angle postérieur, le numéro du régiment, haut de 60 mm., brodé en jonquille. Par devant, fontes et caban roulé. Portemanteau rond bleu, long de 450 mm., large de 105 mm., passepoilé de jonquille, galonné et orné du numéro du régiment jonquille.

Les aigles avaient la forme des drapeaux modernes. L'étoffe mesurait 1 m. × 1 m., la hampe peinte en bleu, 2 m. Elle était surmontée d'un aigle non couronné en aluminium doré, la tête tournée à gauche. Les ornements, aigles, N, couronnes étaient peints en or, d'un côté :

L'EMPEREUR NAPOLEON III AU 3<sup>m</sup>e REGIMENT D'INFANTERIE

Au verso, les noms de victoires. Le porte-drapeau était un sous-lieutenant. La banderole était en cuir verni noir. L'étui était confectionné en coutil rayé bleu et blanc, l'aigle était recouvert par une coiffe en veau noirci.

Le 27 juin 1859, par l'ordre du jour n° 24, Napoléon III faisait connaître à l'armée que tout régiment qui prendrait un drapeau à l'ennemi serait autorisé à porter la croix de la Légion d'Honneur au-dessous de son aigle.

Le 51<sup>e</sup> prenait 5 fanions à San-Lorenzo le 8 mai 63, un drapeau et un fanion au combat de Valle-de-Santiago le 3 février 64 et un drapeau au combat de Gueymas le 29 mars 65. Son aigle fut décorée le 14 février 65.

Le 99<sup>e</sup> prenait le drapeau du 2<sup>e</sup> d'infanterie mexicain du corps de Zaragoza à la Baranca-secca-d'Aculcingo le 18 mai 62, au combat de Borrego, le 14 juin 62, le drapeau des sapeurs de la division Zacatecas du corps du général Gonzales Ortega, portant l'inscription : « Republica mexicana — Batallon de Zapadores ». Son aigle fut décorée le 13 avril 64, à Aguas-Calientes. Les drapeaux et fanions conquis furent remis à l'Empereur par le capitaine d'état-major Hubert de Castex, aide-de-camp du général de Lorencez.

La médaille du Mexique avait été instituée par décret du 29 Août 63. Elle est en argent et porte d'un côté l'effigie de l'Empereur, avec ces mots en légende : « Napoléon III, empereur » et de l'autre côté, en inscription, les noms : Cumbres, Cerro-Borrego, San-Lorenzo, Puebla, Mexico, avec la légende : « Expédition du Mexique 1862-66 ». Le ruban

est blanc, moiré, sur lequel est tissé l'aigle de Tenochtitlan, tenant dans son bec un serpent vert, le tout placé sur une croix de Saint-André, rouge et verte.

Les chasseurs avaient la même coupe d'habit. Pompon vert au shako. Le bonnet de police était bleu, passepoilé de jonquille, orné d'un cor de chasse, le pavillon tourné à droite, découpé en drap jonquille. Le gland était en laine verte, avec la tête et le cordon de suspension jonquille. Le képi était tout bleu à passepoils et numéro jonquille, les officiers portaient les galons et ornements en argent et les bandeaux en velours noir. Les galons étaient disposés comme chez les officiers d'infanterie. Pour remédier à la pénurie de képis, on distribuait même des képis de chasseurs de la Garde à large galon, soutaches et grenade sur le bandeau jonquille, comme le prouvent des dessins de l'époque. L'habit était tout bleu à passepoils jonquilles, les parements en pointe liserés jonquille et fermés par 2 boutons blancs, les galons de grade en pointe jonquilles ou argent liserés de jonquille pour sous-officiers ; chevrons écarlates, en argent pour les sous-officiers. Le pantalon, coupé à la zouave, était en drap gris de fer bleuté. Pas de capote, mais un collet à capuchon en drap gris de fer bleuté. Les officiers et adjudants avaient la tunique longue bleue, passepoilée de jonquille, avec épaulettes en argent comme leurs camarades de l'infanterie. Des photos d'officiers du 7<sup>e</sup>, le sous-lieutenant du 1<sup>er</sup> chasseurs d'après un dessin de l'époque, des portraits, nous montrent que les officiers portaient la tunique d'Afrique, semblable à la tunique réglementaire, mais sans épaulettes ni brides, les nœuds hongrois marquant les grades sur les manches, comme chez les officiers de hussards, sous-lieutenant 1 galon en argent, etc... Le pantalon de l'officier et de l'adjudant était resté long, gris de fer bleuté, garni d'un passepoil en drap jonquille. En campagne, les officiers portaient souvent le pantalon dans la 1/2 botte : Touchemolin, Neuville, etc... les ont représentés ainsi. Le caban était bleu, à doublure bleu de ciel foncé, avec capuchon adhérent. Sur les manches, nœuds distinctifs des grades en argent. Le sac était noir, le ceinturon se fermait au moyen d'une boucle en cuivre ; le ceinturon noir des officiers n'avait que 40 mm. de large et se fermait au moyen de 2 plaques ovales de cuivre doré de 45 mm. de hauteur sur 40 mm. de largeur, ayant pour empreinte un cor de chasse entouré d'une couronne de lauriers ; ces deux plaques se réunissaient au moyen d'un crochet figurant un nœud de corde. Sabre modèle 1855 à fourreau en fer, retenu par 2 bélières en cuir verni noir. Sur des photographies de l'époque, on voit aussi des officiers avec un sabre à poignée d'acier, à 4 branches. Presque tous gardèrent le sabre modèle 37.

Tous les chasseurs, sous-officiers, clairons, caporaux et sergents-clairons, sapeurs, musiciens portaient avec fierté l'épaulette verte à tournante jonquille, tous avaient le même armement, la carabine rayée modèle 1859 que leur avait donnée la décision du 18 mars 1860, et le sabre-baïonnette, modèle 42, modifié 59. Les clairons portaient le galon tricolore autour du collet et du parement, les caporaux-clairons, en plus les 2 galons jonquilles de caporal, le sergent-clairon au collet et parements des galons en argent de 22 mm. de large, en plus les galons de sergent. Les clairons-musiciens portaient au collet seulement un galon d'argent de 22 mm. Le chef de fanfare portait le même galon d'argent au collet, plus les



galons de son grade. Il pouvait être caporal, sergent ou sergent-major. L'adjudant avait gardé le sabre M. 21.

Les sapeurs ne formaient pas de peloton spécial, ne marchaient pas en tête du bataillon, comme dans l'infanterie, mais faisaient partie de la compagnie et portaient soit une hache, soit une pelle, soit une pioche. Le manche était accroché au flanc du sac et le fer, dans son étui en cuir noir, posé à plat sur la patelette du sac. Sur le haut de chaque manche, ils portaient un trophée, découpé en drap jonquille, composé d'une hache à droite, d'une pelle à gauche, se croisant à angles droits.

NUSSBAUM.

*Sources consultées* : Règlements d'uniforme, photographies, dessins, souvenirs de l'époque, littérature mexicaine, histoire de l'infanterie du Colonel Belhomme, etc...

Les dessins de M. Boisselier sont faits d'après des dessins parus à l'époque dans le « Monde-Illustré », et faits d'après nature, les uns par Renard, les autres par de Taguy.

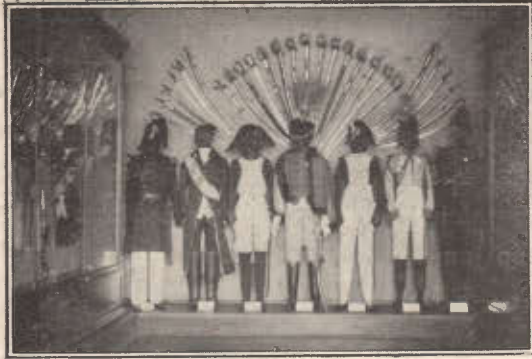
*Erratum* : N° 3 de 1935, page 75 : Dans la légende du personnage de droite, lire « Caporal de fusiliers » au lieu de « caporal de grenadiers ».

---

## INSTALLATION DE LA COLLECTION FRITZ KIEFFER

---

On se souvient que de son vivant M. Fritz Kieffer avait légué au *Musée de l'Armée* ses belles collections du *Musée du Souvenir*, stipulant toutefois qu'elles ne devaient pas quitter Strasbourg. Tant qu'il vécut, les collections restèrent dans son hôtel devenu une véritable annexe alsacienne du Musée de l'Armée. Mais, après sa mort, il fallut songer à leur trouver un abri. Après de longs mois de pourparlers, et grâce aux efforts de MM. Riff et Haug, conservateurs des musées de la Ville de Strasbourg, on put faire aboutir la seule solution possible, qui consistait à installer ces collections dans un musée déjà existant. L'un d'eux se trouvait particulièrement indiqué : Le Musée historique de la Ville de Strasbourg, créé en 1918-1919 dans l'immeuble du Pont du Corbeau, celui-là même qui en 1927 accueillait si aimablement l'exposition du *Passepoil*.



Deux coins de la Collection Kieffer au « Musée historique »

(Photographies faites et communiquées par notre collègue M. Speich, de Strasbourg)

C'est dans ces mêmes salles qu'est installée aujourd'hui la collection Kieffer, inventoriée avec un soin minutieux grâce au dévouement gracieux de M. E. Nussbaum (le Secrétaire du *Passepoil*, admirablement classée et mise en valeur par les efforts de M. Haug, Conservateur averti et de son attaché notre collaborateur M. Paul Martin. Grâce à eux, ces 150 mannequins sont répartis en groupes logiques par armes et par époques dans des emplacements où sont exposées à côté d'eux les armes, les coiffures et autres reliques correspondantes de cette collection.

Un grand et vivant portrait de Fritz Kieffer, par Schell, qui se trouve à l'entrée de la salle, semble présider à cette exposition, et quand on voit son vieux domestique Georges Voltzenlogel qui, transformé en gardien de musée continue à veiller sur ces mannequins qu'il brosse depuis plus d'un quart de siècle, ou se croit toujours encore chez Fritz Kieffer qui certainement n'aurait pu souhaiter pour sa collection d'installation plus conforme à ses vœux.

L'inauguration de cette salle a eu lieu le 13 juillet dans une séance solennelle où le Capitaine Villemin, du Musée de l'Armée, était venu représenter le Général Mariaux. Après un discours très goûté de M. Michel Walther, adjoint au Maire, le Capitaine Villemin faisait remise à la Ville, au nom du Musée de l'Armée, des collections Kieffer dont M. Michel Walther prenait possession au nom de la Municipalité et déclarait ouverte la nouvelle section du Musée historique.

C'est dans ce beau cadre qu'a eu lieu, le 3 novembre, l'Assemblée générale du *Passepoil* qui a voulu montrer ainsi que la promesse de M. Fritz Kieffer, un des cinq fondateurs du *Passepoil*, était toujours respectée : « Le *Passepoil*, avait-il écrit, sera toujours chez lui dans ma maison ».

Commandant E.-L. BUCQUOY.

## LES UNIFORMES DES TROUPES DE LA MARINE ET DES COLONIES DEPUIS 1814

(PLANCHE HORS TEXTE N° 13)

*(Suite de l'article paru dans le N° 3 de 1935, page 69)*

Les sous-officiers ont même tenue, en drap mi-fin. Ils font usage d'une veste semblable à celle des soldats, avec galons de grade. La grande tenue de l'adjudant sous-officier est représentée pl. 13 (1). En petite tenue, il fait usage d'un caban semblable à celui des officiers, avec nœud hongrois à un brin en poil de chèvre noir ; sa casquette est semblable à celle de soldat, sauf que le passepoil horizontal est remplacé par une tresse plate en argent, les autres passepoils et l'ornementation écarlates.

La tenue des sapeurs est donnée par la pl. 13 (1), d'après Lalaisse. Elle est sensiblement conforme à la description du règlement, qui prévoit seulement 2 haches en sautoir sur les bras, sans grenades, en guise d'insignes. Une tenue un peu différente, d'après Valmont, est donnée dans notre planche hors texte (2). En petite tenue, le sapeur a la casquette et le schako de la troupe. Le sac de sapeur, un peu plus large que celui de la troupe, comporte une fonte d'outil. Le caporal sapeur a les galons de son grade.

L'uniforme du tambour-major est donné planche 13 (1), d'après le règlement (3). En petite tenue, casquette et pantalon comme la troupe, manteau de la troupe, colback avec flamme rentrée et pompon d'état-major ; ceinturon noir comme celui de l'adjudant.

Le règlement ne donne aucune indication pour la tenue du sergent chef de fanfare. Valmont nous a laissé un croquis de l'un de ces sous-officiers ; M. Boisselier l'a donné dans sa planche en couleurs (2), en lui conservant l'allure de vieux soldat que lui donna Valmont.

Les tambours de grenadiers et fusiliers, et les clairons de voltigeurs ont la tenue de leur compagnie, avec un galon à losanges tricolores au parement et au collet de la tunique,

(1) Cette planche 13 a été faite par la juxtaposition de trois croquis de M. Boisselier destinés à paraître dans le texte. C'est en raison du grand nombre de croquis se rapportant à ce chapitre que nous avons décidé d'en grouper trois pour les donner coloriés en une planche hors texte. C'est ce qui explique que celle-ci n'est pas traitée en aquarelle.

(2) 14<sup>e</sup> année, planche N° 3.

(3) M. Hilpert a donné dans « La Giberne », 7<sup>e</sup> année, un tambour major différant par quelques détails ; nous nous sommes strictement conformés au règlement.





Fig. 35. — Caporal de Musique  
Infanterie de Marine 1846-48

Tunique bleu foncé, passepoil écarlate au collet, aux devants et aux parements; boutons en cuivre; galon en or au collet, galons de caporal écarlates. Contre-épaulettes bleu foncé, doublées de même, le corps liseré d'écarlate, tournante écarlate; brides bleu foncé liserées d'écarlate. — Pantalon gris bleuté, bande écarlate.  
Schako bleu foncé, bourdalou en cuir noir, galonnage écarlate, garnitures en cuivre. Pompon tricolore.  
Ceinturon, porte-giberne et guêtres blancs. Giberne entièrement en cuir verni noir, tenons en cuivre. Plaque de ceinturon en cuivre.

## Coloris des personnages de la planche 13

**TAMBOUR-MAJOR D'INFANTRIE DE MARINE 1846-1852.** — Tunique entièrement bleu foncé; passepoils du collet, des devants, du parement écarlates; boutons en cuivre; galons du collet et du parement et chevrons d'ancienneté en or; galons de grade en or liserés d'écarlate; trèfles d'épaule en or, doublés d'écarlate, brides en or coupées d'une raie ponceau. Pantalon gris-bleuté, passepoil écarlate entre 2 galons d'or.

Colback en peau d'ours noir; flamme écarlate à liserés et gland en or; mentonnière en cuir noir. Plumet tricolore, le bleu au pied, le blanc au milieu, le rouge au sommet, plumes flottantes rouges; olive tricolore, le bleu au pied.

Baudrier écarlate, galons en or; écusson et numéros dorés, petites baguettes noires avec bout en ivoire. Ceinturon écarlate galonné d'or, plaque dorée. Canne en jône, pomme, chaînette et bout en argent. Sabre doré. Gants blancs.

**SAPEUR D'INFANTRIE DE MARINE.** — Tunique bleu foncé, brides d'épaulettes bleu foncé liserées d'écarlate, épaulettes et insignes des manches écarlate. Pantalon gris-bleuté, bande écarlate.

Bonnet à poil noir. Tablier, gants, buffletterie blancs. Plaque de ceinturon et coulants en cuivre. Manche de hache en bois noir, l'extrémité en cuivre. Mousqueton à garnitures en fer. Etui de sac rayé blanc et bleu. Guêtres noires.

**ADJUDANT SOUS-OFFICIER.** — Tunique bleu foncé; passepoils écarlates au collet, au parement, aux devants, à la patte de ceinturon; ornements du collet en or; boutons dorés. Épaulette et contre-épaulette en argent, raie ponceau sur le corps, doublure écarlate.

Pantalon gris-bleuté, bande écarlate.

Schako bleu foncé, bourdalou et mentonnière en cuir noir; galon supérieur en or à raie ponceau; chevrons écarlates; plaque et chaînette en cuivre non doré. Pompon à sphère bleu foncé, flamme rouge (en haut) et blanc.

Ceinturon en cuir verni noir, plaque en cuivre non doré. Dragonne noire. Gants blancs.

Sabre à garde en cuivre, poignée en corne noire; fourreau noir à garnitures en cuivre non doré.



Fig. 34. — Caporal-tambour d'Infanterie de Marine  
1846-1848

Tunique bleu foncé, passepoil écarlate au collet, aux devants et au parement ; boutons en cuivre ; galons à losanges tricolores au collet et au parement ; galons de grade, épaulettes et chevrons d'ancienneté écarlates. Pantalon gris-bleuté, bande écarlate.

Schako bleu foncé ; galon et chevrons écarlates ; plaque et chainette en cuivre ; mentonnières en cuir noir. Pompon à sphère bleu foncé, flamme blanche au bas, écarlate en haut.

Ceinturon, bretelles de sac, guêtres et gants blancs ; plaque de ceinturon en cuivre. Sac en peau noire, étui rayé bleu et blanc. Canne en jone, pomme en cuivre, cordelière et glands tricolores.

ce dernier n'étant par suite pas orné d'une ancre ; la veste n'est pas galonnée et le collet porte l'ancre comme pour la troupe. La caisse de tambour est en cuivre à cercles bleus, le collier en buffle blanc. Le clairon a un cordon tricolore.

Les caporaux-tambour et clairon ont le pompon d'état-major et les épaulettes de grenadiers (Fig. 34).

Les musiciens se distinguent par un galon d'or au collet, les contre-épaulettes de fusiliers et le pompon d'état-major. Ils sont représentés dans les dessins de M. Boisselier (Fig. 35), ainsi que la grande tenue du chef de musique (1). A remarquer que celui-ci fait usage d'un ceinturon semblable à celui des officiers, mais en cuir verni noir, à plaque ovale non dorée (même ceinturon pour l'adjutant) ; que sa banderolle de giberne est également en cuir verni, et qu'il n'a aucune espèce de dragonne. En petite tenue, la veste des musiciens n'a aucun ornement ; de même que le chef de musique, ils font usage de la casquette semblable à celle de soldat, en drap de sous-officier.

Le vagemestre a la tenue de sous-officier de fusiliers, les galons de son grade et le pompon d'état-major ; le maître d'escrime, les galons de sergent, les épaulettes de grenadier et le pompon d'état-major ; les maîtres ouvriers, la tenue de sous-officier de fusiliers, les galons de leur grade et le pompon de la compagnie hors rang.

Les enfants de troupe ont la tunique avec les contre-épaulettes du centre ; la veste, le pantalon et la casquette semblable aux effets portés par la troupe, le havre-sac de même, mais de proportions réduites, pas de ceinturon. Employés comme tambours, clairons et musiciens, ils reçoivent le complément des effets correspondant à ces fonctions.

#### Armement :

Fusiliers. . . . .	Fusil à baïonnette d'infanterie.
Grenadiers, voltigeurs ; caporaux et sous-officiers du centre. . . . .	Fusil à baïonnette d'infanterie. Sabre d'infanterie m <sup>le</sup> 1831.
Musiciens, tambours, caporal-tambour, vagemestre, maître d'escrime, maître ouvrier. . . . .	Sabre d'infanterie m <sup>le</sup> 1831.
Clairon, caporal-clairon. . . . .	Mousqueton à baïonnette et sabre.
Sapeur. . . . .	Mousqueton à baïonnette et sabre. Hache.
Chef de musique, adjudant. . . . .	Sabre d'officier d'infanterie de marine, sans dorure.
Tambour-major. . . . .	Sabre d'officier, sans dorure. En grande tenue, sabre doré et ciselé, porté par les tambours-majors des troupes de terre.

(A suivre).

Henry BOISSELIER et Capitaine DARBOU.

(1) 14<sup>e</sup> année, planche n° 3.



## INSIGNES, FANIONS ET TABLIERS

### DE CERTAINS RÉGIMENTS

#### LE 152<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

(PLANCHE HORS TEXTE N° 15)

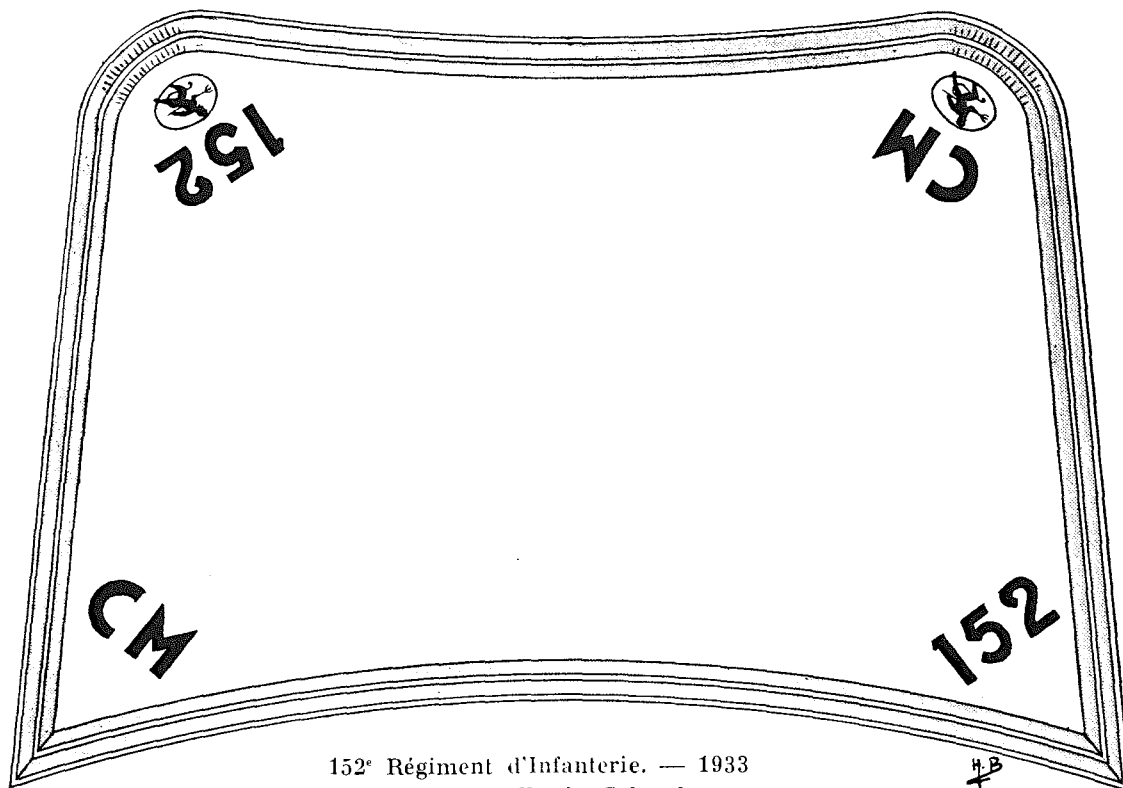
---

Il y a quelque temps, nous parlions de certaines particularités de trois régiments d'Infanterie : les 106<sup>e</sup>, 152<sup>e</sup> et 158<sup>e</sup>. Depuis l'impression de cet article, le 152<sup>e</sup>, le « Régiment des Diables Rouges » a encore modifié quelques parties de l'équipement et de l'ornement de sa tête de Colonne en particulier.

Lorsque, en octobre 1933, le nouveau Colonel commandant ce régiment assista à la présentation des troupes, il remarqua la belle allure de ses hommes et de sa « clique » en particulier ; il se souvint du « chic », de l'allant et de l'allure fière des clairons et tambours de ce régiment, alors que, fin juillet 1914, ils passaient dans les rues de Gérardmer (l'ancienne garnison du 152<sup>e</sup>) au son de la « Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ». Il voulut que sa tête de colonne, en souvenir de celle de 1914 qui était si belle, si crâne alors que, quelques jours plus tard, elle devait partir au feu, fut belle et attira les regards.

Ayant appris que nous nous intéressions aux uniformes, aux « choses militaires », et que nous dessinions, il nous demanda de lui composer une tête de colonne « fantaisie », mais ne s'éloignant pas trop du réglementaire. Après bien des tâtonnements, des suppressions et des adjonctions, nous arrivions, avec l'accord du Colonel à présenter aux Officiers du 15-2 une aquarelle donnant les divers types de modifications apportées aux uniformes ; elle fut adoptée à l'unanimité, c'était le 30 octobre. Immédiatement le maître tailleur du régiment commença les housses de tambours, les tapis de selle, l'uniforme du Tambour-Major, la flamme de la grosse caisse, tandis que le Capitaine adjoint commandait des gants blancs, des épaulettes, des tambours à buffleteries blanches (Il y en avait justement un lot de douze qui étaient à vendre à la Kasbah d'Alger après avoir servi aux reconstitutions historiques du Centenaire de l'Algérie) et, le 11 novembre, dans les rues pavoisées de Colmar, le 15-2 défilait aux applaudissements de la foule.

En tête, venait le Colonel ; son cheval, comme celui de tous les officiers, portait un tapis de selle bleu foncé entouré d'un galon garance de 70 millimètres de large, bordé intérieurement d'un autre galon de 22 mm. (seul le Colonel avait ce deuxième galon). Le premier galon était cousu à 5 mm. du bord passepoilé de garance. Aux deux arrondis (vers



les épaules du cheval) le chiffre 152 en rouge, tandis que dans les angles inférieurs, vers la croupe, était cousu un diable rouge découpé, insigne du régiment. Le Colonel était suivi du fanion décrit et représenté dans le N° 4 de la 13<sup>e</sup> année du Passepoil, porté par un sergent à cheval. Ce cavalier n'avait comme particularités que les gants blancs, et sa monture avait le même tapis de selle que les officiers.

Puis, lançant sa canne en l'air ou faisant des moulinets, s'avancait le Tambour-Major, superbe dans sa tenue bleu horizon, faite sur mesures en drap d'officier, un galon à lézarde en or entourant le col droit, des épaulettes de soie rouge à tournantes en or (comme celles de fantaisie de sergent rengagé d'avant la guerre) retenues par des brides d'or. Des gants à crispins de buffle blanc aux mains ne cachaient pas les trois galons de grade qui remontaient en forme de V fort accentué jusqu'au coude. Sur le casque, la grenade bleue était remplacée par une grosse grenade en cuivre. Le ceinturon était celui de grande tenue d'officier (en soie bleue avec deux plateaux dorés estampés d'une grenade dans un médaillon) avant le modèle actuel allant avec la tunique noire et les pantalons rouges.

Les douze tambours venaient ensuite sur deux rangs (car, contrairement aux traditions, le tambour-maitre, ou caporal-tambour, n'a pas la canne, mais porte et joue de la caisse tout comme les autres « tapins »). Epauletttes rouges, gants blancs (comme ceux réglementaires vers 1880), baudrier et « cuissard » en buffle blanc (la ceinture du « cuissard » remplaçant le ceinturon de cuir fauve) ; tambour plus haut et plus large que

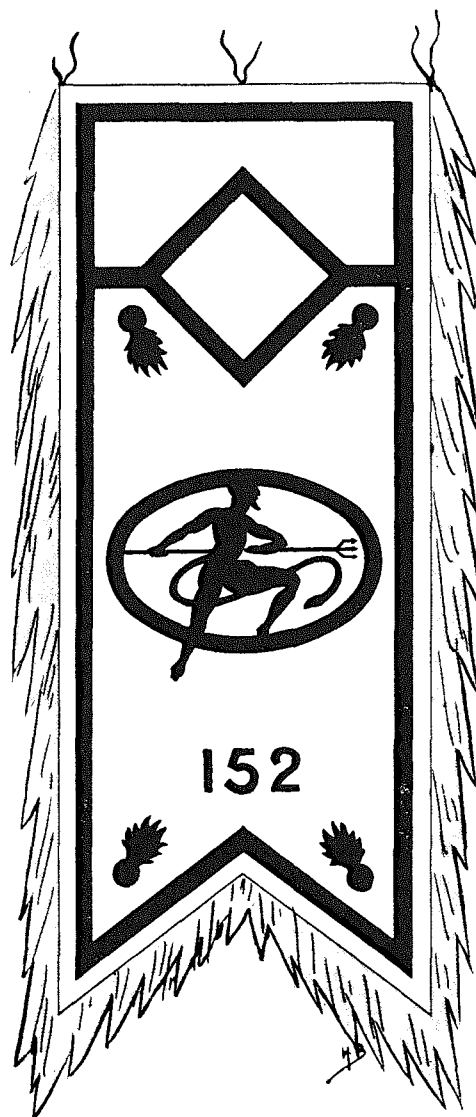
celui en service actuellement, puisque c'étaient des tambours modèles 1830 reconstitués pour le Centenaire de l'Algérie. Autour des tambours, les recouvrant aux trois quarts, un tablier de drap gros bleu entouré d'un galon de 12 mm. cul de dé garance. Au centre, le diable rouge écarlate ; aux deux angles supérieurs, une grenade jonquille avec, en dessous du diable rouge, le chiffre « 152 » en jaune également, en souvenir des grenades et du chiffre jonquilles qui ornaient l'ancienne flamme de clairon décrite précédemment (voir le N° 4 du « Passepoil » de la 13<sup>e</sup> Année) et qui avait fait toute la guerre. Franges jonquilles recouvertes d'une rangée de franges écarlates.

Les clairons n'avaient, comme fantaisie, que des gants blancs et des épaulettes. Le reste comme par le passé avec, simplement, la flamme qui était devenue bleu foncé avec le diable écarlate (au lieu de garance) et deux grenades dans les deux coins supérieurs.

La musique n'avait rien de spécial, à part le soldat portant la grosse caisse qui avait une bretelle porte-caisse en buffle blanc (ce qui jurait un peu avec la banderolle de giberne de musicien en cuir noir verni). La grosse caisse qui porte, en temps ordinaire, un grand diable rouge découpé en cuivre rouge (3 mm. d'épaisseur sur 350 mm. de largeur) et brasé sur le fût de l'instrument, avait, dans ce défilé (et à toutes les prises d'armes depuis) un tablier dans le genre de ceux que portent les « noubas » de Tirailleurs Algériens. C'était, dans une autre forme allongée, les mêmes motifs et les mêmes couleurs que le tablier de tambour décrit plus haut.

La Garde du Drapeau, avec tous les fanions de compagnie portés par des sous-officiers, avait les gants blancs.

En queue, venaient les attelages des compagnies de mitrailleuses et de la C. E. T. Les chevaux et mulets avaient, eux aussi, des tapis de selle suivant le dessin ci-contre. Le drap du fond en est beige chiné bordé de deux bandes de drap bleu marine pour la C. M. du premier bataillon, de deux bandes de drap rouge pour la C. M. du deuxième et de deux bandes de drap jonquille pour la C. E. T. (le 152<sup>e</sup> n'ayant qu'un effectif de deux bataillons



152<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
Tablier de la grosse caisse  
1933



à ce moment-là, le troisième ayant été détaché à Neuf-Brisach en remplacement du 4<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs venu prendre garnison à Colmar). Les lettres et chiffres sont noirs (C. M. ou C. E. T. suivant les cas) ; les diables rouges sont en drap rouge découpé et cousus sur drap gros bleu.

Ces fantaisies extra-réglementaires eurent beaucoup de succès auprès des Colmariens grands amateurs de « panache ». Mais ne nous faut-il pas aussi à nous tous, grands enfants dont une musique militaire accompagnée de roulements de tambours et des sonneries de clairons suffit pour remuer le cœur, quelquefois du « panache » pour nous rappeler les belles revues d'autrefois, avec les képis, les casques, les cuirasses, les lances ornées de leurs flammes, les épaulettes, les pantalons rouges ? Ne faut-il pas aussi, maintenant que, par la force des choses, on uniformise les tenues, leur enlevant toute coquetterie et toute distinctive, rappeler, parfois, les splendeurs du passé ? C'est ce que nous avons essayé de faire en recherchant dans le passé certaines parties des uniformes pour le glorieux 15-2.

Henry BOUTMY DE BAVELAËR.

---

Voici les dimensions des divers tabliers et flammes décrits plus haut :

Housse de tambour : 800 mm. de largeur ; 340 mm. dans sa plus grande hauteur ; franges de 80 mm.

Diable rouge de 150 mm. de hauteur sur 220 de largeur ; chiffre de 45 mm. de haut ; grenades de 70 mm. de hauteur (flamme comprise).

Flamme de clairon : 400 mm. de largeur sur 300 de hauteur. Ornaments comme ci-dessus.

Tablier de grosse caisse : 1 m. 60 de hauteur sur 600 mm. de largeur ; ornaments et franges des mêmes dimensions que ceux de la housse de tambour et de la flamme de clairon.

H. B.

NOTA. — Dans la très jolie planche 15 qui accompagne cet article, notre collègue M. Giffard, désireux, à la demande de M. Boutmy de faire ressortir qu'il s'agit de tambours plus grands que les instruments habituels en a exagéré la proportion par rapport au bas des jambes des exécutants. Si, comme vient de le dire M. Boutmy la housse du tambour a 34 cm. dans sa plus grande hauteur, les soldats qui les portent auraient 1 m. 30 en suivant les proportions du dessin. D'autre part, ces tambours sont portés plus haut. Les ayant vus également, je puis affirmer qu'ils dégagent les genoux gauches des hommes et que leur banderole pend beaucoup moins près du sol.

(Communication du Commandant E.-L. BUCQUOY).

## QUESTIONS ET RÉPONSES

---

**96° Question** (posée par M. J. M.). — Quel est le modèle de bidon que porte le Chasseur à pied de la planche 10 et le Voltigeur du 81<sup>e</sup> ligne page 75 (N° 3 de 1935).

**97° Question** (posée par M. L.). — A quel corps de troupe peut-on rapporter une miniature d'un officier faite en 1821 avec un dolman bleu foncé orné de tresses dorées, avec collet rouge et banderole de giberne en cuir noir.

**98° Question** (posée par M. P.). — Les mitres de bombardiers au 18<sup>e</sup> siècle ont-elles été portées par les bombardiers de tous les régiments d'artillerie ou bien seulement au régiment de Royal Bombardiers.

---

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

---

**Assemblée générale.** — La seizième Assemblée Générale du Passepoil s'est tenue à Strasbourg, le Dimanche 3 Novembre, au Musée historique, au milieu de la collection Fritz Kieffer. Le Commandant Buequoy préside et ouvre la séance à 16 heures en remerciant M. Riff, Conservateur du Musée, de l'aimable accueil qu'y reçoit le *Passepoil* dans la salle même où il organisa son exposition en 1927. Il remercie ensuite de leur présence les membres de la Société qui n'ont jamais été aussi nombreux et dont quelques-uns sont venus de très loin (le Capitaine Darbou, de Lille, MM. Leconte et Corvisy, de Paris).

Le Compte-rendu financier fait ressortir que la situation reste à peu près stationnaire ; le nombre des nouveaux membres compense bien les morts et les démissions, mais il serait à souhaiter que ces nouveaux membres s'intéressent davantage aux années précédentes du bulletin que la Société possède encore. C'est la vente de ces années écoulées qui peut seule permettre de couvrir tous les ans le déficit de l'année en cours, puisque le *Passepoil* tire à 300 et n'a que 250 membres qui paient le bulletin à son prix de revient. Si dans l'année quatre membres bienfaiteurs ont répondu à l'appel du Comité, trop nombreux sont encore les membres qui ne se sont intéressés à aucun de ces 4 numéros spéciaux dont la publication a été une charge considérable pour la Société. A défaut d'amélioration de ce côté, le Comité se verrait obligé pour parer au déficit de ne plus donner que 3 planches hors texte par numéro au lieu de 4, ce qui serait profondément regrettable.

Le Président annonce ensuite que M. Huen, Vice-Président du *Passepoil*, souffrant depuis plusieurs mois, désire se retirer de la Société. Pour prouver son attachement au *Passepoil* qu'il a contribué à fonder et qu'il a toujours aidé par une collaboration entièrement gracieuse, M. Huen se propose, si sa santé le lui permet, d'envoyer encore une planche hors texte à notre revue. Le

Commandant Bucquoy se fait l'interprète du Passepoil pour adresser à M. Huen, avec tous les regrets que cause son départ, ses meilleurs souhaits de prompt et complet rétablissement.

La démission de M. Huen ouvre plusieurs vacances : une d'abord au Comité ; c'est M. Paul Martin, notre jeune et actif collègue, aujourd'hui assistant aux Musées strasbourgeois, qui est élu par l'assemblée avec les deux tiers des voix, les autres s'étant portées sur M. J. Besnus, le dévoué Secrétaire de la Société de Collectionneurs de Soldats d'étain. — Le Président fait connaître ensuite que le Comité a désigné M. Ch. F. Keller Président de cette même Société et membre élu du Comité du Passepoil pour y remplir les fonctions de membre perpétuel en remplacement de M. Huen. Quant à la vice-présidence, le choix du Comité s'est porté sur M. le Capitaine Darbou, membre du Comité depuis 1925, premier membre perpétuel désigné par ses collègues à la mort de M. Kieffer et dont les savants travaux sont si appréciés de tous. Il reste à renouveler deux membres du Comité : MM. Boisselier et Rousselot, membres sortants, sont réélus à l'unanimité.

Dans sa réunion tenue à Paris le 7 juin, le Comité a décidé que l'Assemblée générale se tiendrait par roulement dans différentes villes, tantôt à Paris où résident la majorité des membres du Comité, tantôt à Strasbourg, berceau du Passepoil, tantôt à Nancy, domicile du Président, etc... D'autre part, la Société des Amis des Arts de Strasbourg ayant offert ses locaux au Passepoil pour une prochaine réunion, l'Assemblée décide de s'en remettre au Président pour fixer le jour et le lieu de la prochaine Assemblée générale, étant entendu que ce sera toujours un dimanche à 16 heures. — La séance est levée à 17 heures.

Le Comité gastronomique (MM. Fatter et Spitz) renouvelé par acclamations pour 1936, s'était fort bien acquitté de sa tâche en organisant un excellent dîner en commun qu'une quinzaine de membres du Passepoil sont allés prendre au « Restaurant de la Marne », continuant cette agréable soirée par une petite réunion de famille toute intime et cordiale. En sortant de table fut décidée une visite immédiate chez le dévoué collègue Fatter, dans le double but d'admirer sa superbe collection de souvenirs militaires et de déguster son excellent champagne et son merveilleux kirsch dont Madame Fatter fit les honneurs avec la plus parfaite amabilité. La dislocation se fit vers les minuit aux environs de la statue de Kléber avec promesse de se retrouver plus nombreux l'an prochain.

---

**Liste des Membres.** — Ont été admis dans la Société au cours du 3<sup>e</sup> Trimestre 1935.  
Comme Membre Bienfaiteur. — M. Spitz, à Strasbourg.  
Comme Membres Actifs. — MM. Lieutenant Barthelet, à Alger ; André Gavet, à Nîmes ;  
Schaeffer, à Strasbourg.  
Comme Membres Correspondants. — MM. Lionel Buckell, à Lestherhead (Angleterre) ;  
Général Carlo Montu, à Bellagio (Italie).

---

Le Directeur de la publication : Commandant E.-L. BUCQUOY  
Le Gérant : E. NUSSBAUM  
Imprimerie J.-L. PATON, Troyes



## TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

---

N <sup>o</sup> 1	— Guide d'Etat-Major. — Début du 1 <sup>er</sup> Empire. . . . .	Par P. Benigni.
» 2	— 1 <sup>er</sup> Régiment d'Infanterie de Marine. — 1873. . . . .	» H. Boisselier.
» 3	— 4 <sup>e</sup> Régiment de Spahis marocains. — 1933. . . . .	» M. Toussaint.
» 4	— Drapeau de la 104 <sup>e</sup> Demi-Brigade d'Infanterie. — 1794 à 1802. . . . .	
» 5	— Grenadiers de Régiments d'Infanterie. — Vers 1775. . . . .	» P. Martin.
» 6	— Artillerie et Pontonniers. — 1818. . . . .	» J.-E. Hilpert.
» 7	— Royaume de Westphalie. — Casque de cheval léger de la Garde. — 1810	
» 8	— Fanfare du 11 <sup>e</sup> Cuirassiers. — 1943. . . . .	» P.-A. Leroux.
» 9	— Les Chasseurs du Mail. — 1792. . . . .	» L. Rousselot.
» 10	— L'Infanterie au Mexique. — 1863-64. . . . .	» H. Boisselier.
» 11	— Fanfare du 16 <sup>e</sup> Dragons. — 1914. . . . .	» P. Benigni.
» 12	— Flammes de clairons. — 1934. . . . .	» H. Boutmy.
» 13	— Infanterie de Marine. — 1845. . . . .	» H. Boisselier.
» 14	— 6 <sup>e</sup> Régiment de Lanciers. — 1834. . . . .	» P. Benigni.
» 15	— 152 <sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. — 1933. . . . .	» E. Giffard.
» 16	— Armée anglaise. — Général Sir J. A. Ewart. — 1895 à 1904. . . . .	» Percy White.

---

## TABLE DES MATIÈRES DE LA QUINZIÈME ANNÉE

---

### I. — UNIFORMES

	Pages
Grenadiers de régiments d'Infanterie vers 1775 — par E. Nussbaum. . . . .	29
Les Pontonniers de Strasbourg, 1792 — par G. Ganier-Tanconville. . . . .	33
Les chasseurs du Mail, 1792 — par Al. Dorlan. . . . .	61
Guide d'Etat-Major, début du I <sup>er</sup> Empire — par P. Benigni. . . . .	5
Drap gris, Drap beige, 1813 — par P. Benigni. . . . .	6
Les Uniformes des Troupes de la Marine et des Colonies depuis 1814 — par Henry Bosiselier et le Capitaine Darbou. . . . . 9, 41, 69,	109
Le 3 <sup>e</sup> Régiment d'Artillerie à cheval et les pontonniers, 1818 — par E. Nussbaum. . . . .	36
L'Infanterie française au Mexique, 1862-1865 — par E. Nussbaum. . . . . 73,	101
Cantinière et servant de mess, cuirassiers de la 2 <sup>e</sup> G. I. — par H. Boutmy. . . . .	31
Trompette de Carabinier de la 2 <sup>e</sup> G. I. — par H. Boutmy. . . . .	21
La Fanfare du 16 <sup>e</sup> Régiment de Dragons, 1914 — par P. Benigni. . . . .	77
Pour les Chasseurs Alpins, 1933-34 — par G. Varenne et E. Giffard. . . . .	49
Insignes, Fanions et Tabliers, 1933-34 — par H. Boutmy. . . . . 85,	113
Le 4 <sup>e</sup> Spahis Marocains, 1934 — par M. Toussaint. . . . .	13
La Fanfare du II <sup>e</sup> Cuirassiers, 1934 — par P.-A. Leroux. . . . .	58
Le Tricentenaire des Dragons, 1935 — par Jean Aubert. . . . .	81

### II. — ÉTRANGERS

Armée Westphalienne — Cheval-Léger de la Garde, 1812 — par E. Nussbaum. . . . .	53
Armée Anglaise — Le Général Sir J. A. Ewart, 1895-1904 — par Percy White. . . . .	100

### III. — BIBELOTS

Drapeau de la 104 <sup>e</sup> Demi-Brigade d'Infanterie, 1794 à 1802 — par P. Benigni. . . . .	103
Aigles-crochets de Tambour — par le Commandant E.-L. Bucquoy. . . . . 25,	45
Sabre de Junot. . . . .	27
Epée de luxe (Révolution). . . . .	99

### IV. — DIVERS

Avant-propos de la quinzième année. . . . .	1
Installation de la collection Fritz Kieffer. . . . .	107
Alius alium erudit. . . . . 24, 57,	93
Echos et Nouvelles. . . . . 2, 56,	67
Questions et Réponses. . . . . 27, 47, 66,	117
Bibliographie. . . . . 28, 32, 91,	98
Bulletin de la Société. . . . . 28, 60, 92,	117
Table des planches hors-texte de l'année. . . . .	119

---

## LA CINQUIÈME EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE COLLECTIONNEURS DE SOLDATS D'ÉTAIN

Nous avons bénéficié pour notre cinquième exposition d'un cadre encore plus grandiose qu'en 1933 au Musée de l'Armée.

Cette année, c'est la Chapelle de l'Ecole Militaire que le Général Mariaux eut l'heureuse pensée de mettre à notre disposition et après entente avec M. Denis, l'architecte des Beaux-Arts, nous eûmes l'autorisation d'occuper cet emplacement magnifique et inespéré.

Un très grand nombre de nos membres ignorent ce que fut et ce qu'est encore cette chapelle, qui la construisit, comment elle fonctionna et quels furent les faits les plus



VERNISSAGE DE LA 5<sup>e</sup> EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE COLLECTIONNEURS  
DE SOLDATS D'ÉTAIN, LE 6 JUIN 1935

De gauche à droite, au premier plan : le Général MARIAUX, Président d'Honneur de la Société ; le Général PIZZARELLO, le Capitaine VILLEMEN, le Maréchal FRANCHÉY D'ESPÉREY, assis, caché en partie par M. Ch. F. KELLER, Président de la Société.

remarquables de notre histoire qui s'y déroulèrent. Aussi avons-nous cru intéressant de dire quelques mots à ce sujet avant de faire le compte-rendu fidèle de l'exposition, car les voûtes majestueuses de ce monument virent s'incliner devant l'autel les futurs officiers de l'Ancien Régime à son déclin, de la jeune République et du Premier Empire et, parmi eux, Bonaparte, Davout et Clarke.

C'est que de 1788 à 1928 le sanctuaire, fermé dès le 1<sup>er</sup> avril 1788, pillé en 1792, fut transformé par la suite en magasin d'habillement et en dépôt de matériel. Grâce aux interventions de M. Robert Laulan, bibliothécaire de l'Ecole supérieure de guerre, de M. Paul Jarry qui fit un rapport à la commission du Vieux Paris, du Général Hering, devenu en 1927 Commandant de l'Ecole, grâce aussi aux campagnes de presse, la chapelle fut, en 1928, remise en état et pu servir, en janvier 1931, pour les funérailles du Maréchal Joffre. Voyons rapidement comment elle naquit.

L'Ecole Militaire, d'abord installée au château de Vincennes (1753-1756), se transporta au Champ de Mars dès que les bâtiments furent construits.

Gabriel avait mis à exécution un projet de 1765, approuvé par le duc de Choiseul alors Ministre de la Guerre. Les travaux furent activés, ce qui permit la pose de la première pierre le 5 juillet 1769, vers 5 heures du soir, par Louis XV. Les Gardes françaises faisaient la haie à droite de la terrasse, les Gardes suisses à gauche. Des détachements des Gardes du Corps et des Cent Suisses occupaient les portes à l'intérieur. Le roi fut reçu par le duc de Choiseul, le chevalier de Croismare, M. de Bouju, major, M. du Pont et les principaux officiers de la maison. M. Paris-Duverney, animateur, fondateur et premier intendant de l'Ecole, âgé alors de 85 ans, était en chaise à porteurs au haut de la chapelle, près du pilier du côté de l'Epître. Les élèves faisaient la haie depuis le nouveau bâtiment jusqu'à une statue en plâtre placée au centre de la cour royale et représentant Louis XV à pied. Le roi, reçu par Mgr de Beaumont, fut acclamé par la foule et par les ouvriers tailleurs de pierre en veste, tablier et bas blancs, leurs marteaux sur l'épaule et des cocardes de rubans au chapeau. Louis XV s'agenouilla près du pilier du côté de l'Evangile, assista à la cérémonie religieuse puis plaça dans une excavation une boîte contenant six médailles et une plaque d'airain portant les noms des administrateurs de l'Ecole. L'Archevêque traça cinq croix avec un ciseau présenté par Gabriel, puis le roi mit la boîte d'aplomb, prit une truelle de vermeil, répandit du mortier sous la pierre et les ouvriers achevèrent le travail tandis que retentissaient le *Te Deum* et les acclamations de : « Vive le roi ! »

Un an après, Paris-Duverney mourait et son corps repose encore dans la crypte de la chapelle à côté de celui du chevalier de Croismare. En 1770 le pavillon du Dôme était achevé ainsi que l'aile droite, mais la chapelle ne fut terminée qu'en 1773.

Cette chapelle n'a pas de campanile et Gabriel dut loger les cloches dans la lanterne de la coupole. La façade, avec ses deux étages de fenêtres semblables (celles du bas sont factices) ne signale en rien l'existence de ce magnifique monument. A l'intérieur, la nef, de 35 m. sur 16, divisée en 8 travées par des colonnes à chapiteaux corinthiens, est dominée



par une voûte surbaissée qui montre en son centre une belle rosace délicatement fouillée. La tribune relie la chapelle à la salle du Conseil dénommée depuis l'Empire : Salon des Maréchaux et où travailla le maréchal Joffre.

Deux hauts-reliefs de Pajou, d'une grande beauté sont à admirer, l'un au-dessus de la tribune (deux angelots soutenant une croix), l'autre au-dessus de l'autel (deux anges prosternés devant l'agneau mystique). Egalement, à droite et à gauche de l'autel quatre bas-reliefs et les deux portes de la sacristie montrent des sculptures harmonieuses et légères à admirer. L'autel et la grille de communion ont été transportés à l'église Saint-Pierre-du-Gros-Cailou. L'orgue et la chaire furent mutilés en 1792 et disparurent depuis (1).

Enfin une série de tableaux, représentant des traits de la vie de Saint-Louis à qui la chapelle était dédiée, sont dûs aux pinceaux de onze peintres différents parmi lesquels Vien, Van Loo, Restout fils et Doyen. Le tableau de Doyen, la mort de Saint-Louis, qui décorait le maître-autel est actuellement à l'église Saint-Louis-en-l'Isle. Il fut payé 6.000 livres et tous les autres 3.000 chaque.



TETE DE COLONNE DU 6° DRAGONS EN SEPTEMBRE 1845

Figurines, décor et peinture : R. DAVIoud

C'est dans cette belle chapelle, à l'ornementation sobre et précieuse, aux belles et harmonieuses proportions, spécimen magnifique de l'architecture du XVIII<sup>e</sup> siècle, où tous les jours les élèves assistaient le matin à la prière en commun et le soir aux vêpres, c'est dans ce monument tout empli de notre histoire que fut inaugurée notre cinquième exposition au milieu d'une grande animation.

(1) « Pendant la Révolution cet édifice fut transformé en une caserne de cavalerie. Bonaparte en fit son quartier général ; et pendant longtemps on lut sur la frise de la façade de l'Ecole, du côté du Champ-de-Mars, ces mots : Quartier Napoléon.

« Jusqu'à la Révolution de 1830, les bâtiments de l'Ecole Militaire servirent de caserne à la garde royale : on y comptait environ 5.600 hommes tant infanterie que cavalerie. On leur a conservé depuis cette destination : ils sont encore occupés par différents corps de la garnison de Paris ».

Sans doute peu d'entre nous savaient que là avaient été célébrés le service funèbre du chevalier de Croismare en mars 1773, les services solennels anniversaires pour le repos de l'âme de Louis XV, que cette chapelle avait retenti des cérémonies religieuses des ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare à partir de 1779, qu'elle avait été témoin de la confirmation du jeune Bonaparte en 1785 et comme l'archevêque s'étonnait du prénom de Napoléone qui ne figurait pas au calendrier, l'impétueux élève avait répondu avec vivacité qu'il y avait une foule de saints et seulement 365 jours dans l'année. Mais nous savions tous qu'au centre de cette chapelle, ornée de nos drapeaux victorieux, le corps amaigri du glorieux vainqueur de la Marne, de l'Yser et de la Somme avait reposé en janvier 1931 et qu'une foule immense était venue saluer là une dernière fois le chef des armées françaises dont l'image s'identifiera toujours à celle de la patrie en armes.

Accompagnons maintenant les visiteurs et voyons les nombreuses planches et les dioramas exposés. La rétrospective a toujours pour base l'innombrable et très riche collection de M. de Ridder qui, cette fois, nous montrait en masses serrées (plus de 6.000 hommes) les armées européennes à l'époque du Second Empire. M. Bertin y présentait une curieuse et intéressante production de petits soldats de plomb de la même période et le fin et consciencieux sculpteur qu'est M. Salinier nous avait envoyé, en plus des sujets déjà connus, un groupe d'artilleurs à pied de la Garde écouvillonnant une pièce où toute sa maîtrise a pu se condenser.

En ce qui concerne la peinture fine il m'a semblé que les chevaliers de la Toison d'Or édités par M. Paul Armont et si finement habillés d'étoffes chatoyantes et d'armures étincelantes par M. W. Douchkine, faisaient la plus forte impression sur nos visiteurs et nos artistes. Cette planche est incontestablement remarquable. Elle est admirablement encadrée par celles des maréchaux du Roi Soleil et cet ensemble est parfait.



LE CIMETIERE D'EYLAU (8 février 1807)

Exposant : Capitaine BORIE



Comme je l'écrivais l'an dernier nos amateurs tendent de plus en plus à se rapprocher de nos artistes de profession. Les trompettes de cuirassiers de M. Brutsch, la cavalerie de la Restauration de M. Goetzmann, l'infanterie et la cavalerie de la Garde du Dr J.-D. Gringoire, les cavaliers de Louis XVI de M. O'Callaghan, les productions si diverses et si étudiées de M. Seldenslagh et les corps hollandais (artillerie et hussards) de M. de Wilde s'alignent fièrement, avec honneur et parfois non sans succès à côté des splendides collections de MM. Ch. F. Keller, Albert Montamat, Christian Gérard, Antonetti et Legros que décorent avec tant de connaissances et de travail nos meilleurs miniaturistes militaires. Parmi ceux-ci Mme Roberty prend place cette année près de MM. Alexandre, Burkhalter, Brandt, Leroux et Hamel.

Pour les soldats de papier ce sont les belles découpures de MM. Goichon, Leroux et Legros qui donnent un magnifique aperçu des uniformes français du Premier et du Second Empire ainsi que de la Grande Guerre.

Les soldats de plomb ont, eux aussi, marqué une nouvelle progression. Après l'infanterie de 1786, les chasseurs à cheval de 1806 de M. Antonetti, après les troupes et les si curieuses maquettes de M. H. Bonazzi, après les drapeaux d'infanterie du temps de Louis XV de M. Philippot et les belles productions de M. Roques et du général Goudime Levkowitsch, déjà et si justement admirées, nous voyons apparaître des nouveaux exposants comme MM. Bouchacourt, Fliche, Leconte et le Dr Lacaille. Avec eux défilent les chevaliers au tournoi, la maison du Roi et de Monsieur, les armées impériales de l'Epopée et, en petite taille, une batterie à cheval de 1905 au grand complet. L'époque actuelle est représentée par le défilé véritablement sensationnel d'un groupe d'artillerie de campagne en colonne de route et à effectif réel que M. Berdin nous montre sur plus de 20 mètres de long. C'est une réalis-



UNE RELEVE EN 1917

Exposant : Pierre-Albert LEROUX

tion formidable, en tous points digne d'être étudiée dans le détail car il ne manque pas un téléphoniste, pas un pointeur, pas un caisson, pas même un cheval haut-le-pied. Certes toutes ces figurines de plomb n'atteignent pas la perfection, presque inégalable, des superbes soldats russes du général Goudime Levkowitsch qui a reconstitué l'armée du Tsar Alexandre II avec une richesse de réalisation et un travail vraiment formidables que nous ne saurions jamais assez louer. Ses fantassins et cavaliers russes viennent nettement en tête et nous nous faisons un plaisir de l'en féliciter chaleureusement.

Nous arrivons alors aux dioramas très habilement présentés dans deux blocs symétriques spécialement aménagés à cet effet.

Si nous suivons l'ordre chronologique c'est d'abord M. Walther qui nous fait assister aux efforts du corps des vigiles dont une centurie s'efforce d'éteindre un incendie dans la campagne romaine. Puis nous arrivons en 451, à l'époque où Attila et ses hordes mongoles attaquent furieusement Orléans défendue par Saint Aignan, diorama vigoureux réalisé par le capitaine Borie. Ce sont ensuite l'histoire de Jeanne d'Arc (1427-1541), du Téméraire (1475), de Mazarin à Casal 1630), du passage du Rhin (1672), de Louis XVI reçu par Fouquet au château de Vaux, ce dernier petit tableau, dû au pinceau de Mme Métayer, étant à examiner de près pour la finesse de la peinture et la minutieuse reconstitution des robes et des habits de cour de cette prodigieuse époque. Puis c'est la guerre en dentelles de M. A. Forterre toujours ingénieux et inventif et l'étonnant et lumineux décor de M. Lanes : Bonaparte et le Sphinx.

Alors débute l'épopée impériale avec la très belle et impressionnante entrée des Français à Berlin de M. Albert Montamat. Là tout est grandiose : l'étendue du diorama (près de 5 m.), le décor et l'architecture de M. Gaucher qui a reconstitué la porte monumentale de Brandebourg de maîtresse façon, le défilé de la Garde et la réception de l'Empereur par le général Hullin, gouverneur, et la municipalité que M. Alexandre a fait revivre avec exactitude et précision. Nous ne verrons sans doute jamais plus un tel déploiement qui met en valeur la fabrication française de MM. Mignot et qui a d'ailleurs son pendant, en plus réduit, dans la revue passée à Naples par Murat de M. J. Thevenet, lequel nous fait défiler le 1<sup>er</sup> bataillon de la Garde napolitaine et l'escadron de la Reine à effectifs complets.

Viennent encore la veille d'Austerlitz, le général Lasalle et le 9<sup>e</sup> hussards en marche sur Vienne en 1809, la forge de campagne, le passage du Niémen qui est à noter pour l'effet de profondeur réalisé par un verre peint habilement et par la reconstitution exacte du travail des pontonniers sous Napoléon I<sup>er</sup>, étudié par le capitaine Dillet. Notons aussi le cimetière d'Eylau avec son intéressant effet de bourrasque de neige, dû au capitaine Borie qui a utilisé les grenadiers français et russes dessinés par son regretté et ardent neveu, si rapidement terrassé alors que son jeune talent commençait à s'épanouir. Nous revoyons le fameux épisode de l'attaque de la Bergerie d'Avenhain à Leipzig et la charge échevelée de la brigade Delort à Ligny ; puis, nous passons la revue nocturne d'après Raffet de M. Lairez, nous admirons le Napoléon à Sainte-Hélène de M. Gottstein, la surprise manquée du capi-



UN CANTONNEMENT DE CAVALERIE SOUS NAPOLEON I<sup>er</sup>

Exposant : Colonel MOSSMANN

taine Borie et l'héroïque chevauchée de la brigade Bredow à la bataille de Rezonville de MM. Staat et Besnus qui donne vraiment une impression de combat acharné tel qu'il fut au moment le plus critique de cette glorieuse journée. Enfin nous arrivons aux deux dioramas de la Grande Guerre de M. Forterre avec leurs intéressants effets de lumière et d'explosions.

Parmi ces nombreux dioramas s'intercalent ceux avec soldats de plomb de M. G. da Silva Ramos — retour de chasse de François I<sup>er</sup> — et la patrouille de M. Bonazzi dont chaque type a demandé un travail particulier. Les dioramas de soldats de papier sont, eux aussi, très remarquablement représentés par la Compagnie des Mameluks et le 3<sup>e</sup> Grenadiers de M. A. Bieber, par les trois captivants tableaux de M. R. Davioud, par la scène alsacienne de M. Ch. F. Keller, par l'avion multiplace Amiot type 1935 de M. P. Legros, avec un curieux emploi de figurines, les unes en étain, les autres en papier, et surtout par la relève en Champagne et le poste de secours du peintre Leroux qui emporteront les suffrages de tous les anciens combattants de la IV<sup>e</sup> Armée.

Mais je citerai tout particulièrement les dioramas de nos nouveaux exposants : le cantonnement alsacien d'un bel effet, dû au colonel Mossmann, le charmant triptyque de M. Schlumberger sur les époques de Charles VII, de Louis XIV et de Napoléon I<sup>er</sup> et la revue du groupe des cigognes par le général Lyautey en 1917 et M. J. Malvoisin. Ces productions dénotent de solides qualités d'artistes et une grande habileté de composition. L'œuvre de M. Schlumberger se place du premier coup parmi les meilleures et mérite une mention toute spéciale que nous sommes heureux de lui décerner.

Pour terminer, attardons-nous un long moment devant le captivant défilé de l'armée française à travers les âges, diorama animé de M. Larcher, exposé par notre président, M. Ch. F. Keller. Son succès fut mérité, car c'était un des clous de notre manifestation.

Telle est cette cinquième exposition qui eut pour admirateurs le maréchal Franchet d'Espérey et le général italien Pizzarello, guidés par notre dévoué président d'honneur, M. le général Mariaux, et entourés de nombreux officiers supérieurs français et alliés, et une foule d'artistes, d'écrivains qui, tous, rendirent hommage aux efforts des organisateurs et des exposants et qui s'intéressèrent vivement aux uniformes et aux scènes militaires de notre histoire. Il est encourageant de constater que, même le public, se rend maintenant compte du réel intérêt documentaire et populaire de nos expositions qui, de plus, aident à faire vivre



ENTREE DES FRANÇAIS A BERLIN EN 1806

Exposant : A. MONTAMAT — Décor de GAUCHER

tout un monde d'artisans spécialistes qu'ils soient dessinateurs, graveurs, peintres, décorateurs ou miniaturistes.

La grandeur des peuples n'a-t-elle pas toujours pour bases l'ardeur de leur patriotisme et la victoire de leurs armées qu'incarnent avec tant de vie nos modestes et minuscules soldats de collections. Aussi un journaliste a-t-il pu justement écrire : « L'histoire se refait vivante dans la chapelle de l'École Militaire : un grand souffle d'héroïsme, de lyrisme aussi, une belle envolée de soiries claquent au vent, un cliquetis d'armes blanches qui s'entrechoquent... Tout le passé glorieux est là, lumineux, réel..., dernier rappel d'un temps où comptait la bravoure des hommes, où la chimie ne couchait pas aveuglément, horriblement, des nations entières au creux de leurs sillons... ».

J. BESNUS.





INFANTERIE DE MARINE — Règlement de 1845

Tambour-Major  
1846-1852

— Sapeur 1848-1852  
— d'après Lalaisse

— Adjudant-Sous-Officier  
1846-1848





6<sup>e</sup> RÉGIMENT DE LANCIERS — 1834  
Carabinier — Petite tenue de service





152<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE  
Tête de Colonne défilant à Colmar le 11 Novembre 1933



ARMÉE ANGLAISE — LE GÉNÉRAL SIR J. A. EWART  
En tenue de Colonel des "Argyl and Sutherland Highlanders" — 1895 à 1904



# ANNONCES

## LIBRAIRIE CH. CLAVREUIL

Chèques Postaux, Paris 28-725 — 59, Rue de Seine, PARIS (VI<sup>e</sup>) — Téléph. Danton 93-15

Achat au comptant de livres en tous genres, spécialement sur les **Costumes et l'Art militaire**, la **Révolution et le Premier Empire**. — Catalogue envoyé franco sur demande

**Mouillard.** — **Les Régiments sous Louis XV.** Constitution de tous les corps de troupes à la solde de France pendant les guerres de Succession à l'Empire et de Sept ans. Paris, 1882, in-folio, cartonnage de l'édition, parfait état. **250 fr.**

Superbe ouvrage, le premier donnant le détail des uniformes des différents régiments, illustré de 49 planches en couleurs, or et argent, reproduisant les drapeaux, étendards et costumes de 1737 à 1774 et 6 reproductions de tableaux.

**Costumes et Uniformes.** Revue Historique Documentaire, publiée par la « Société l'Histoire du Costume » sous la direction de M. Maurice Leloir et de M. Albert Depréaux. Paris, 1912. 10 numéros petit in-4°. **40 fr.**

Série complète de ce qui a paru de cette intéressante Revue, illustrée de 56 planches en noir et en couleurs de costumes civils et militaires

**Bottet** (Capitaine M.), **Vétérans, Frères d'Armes de l'Empire Français, Débris et Médailles de Sainte-Hélène, 1792-1815.** Leroy, 1906, in-8°, br., orné de 4 planches en couleurs. (Au lieu de 30 francs). **12 fr.**

**La Légion d'honneur - Rigault.** — L'Etoile de la Légion d'honneur (1804-1894). La Médaille Militaire. Leroy 1904, in-4° br., orné de nombreuses gravures et de planches en noir et en couleurs. **30 fr.**

## OFFRE

A la suite d'une demande faite par plusieurs membres à l'Assemblée générale du 3 Novembre, il a été décidé que les offres ci-dessous, réservées aux membres de la Société, seraient valables jusqu'au 31 Décembre 1935.

1 <sup>er</sup> Lot. — Années 1933 et 1934 du Passepoil. . . . .	<b>130 francs</b>
2 <sup>e</sup> Lot. — Années 1932, 1933, 1934. . . . .	<b>195 —</b>
3 <sup>e</sup> Lot. — Années 1930, 1931, 1932. . . . .	<b>220 —</b>
4 <sup>e</sup> Lot. — Années 1929, 1930, 1931. . . . .	<b>230 —</b>
5 <sup>e</sup> Lot. — Années 1929, 1930, 1931, 1932. . . . .	<b>295 —</b>

## AU NAIN BLEU

**JOUETS** — 408, Rue Saint-Honoré, 1 et 3, Rue Richempanse — **JEUX**  
Tél. Opéra 82-16 **PARIS** English spoken

### Soldats en carton découpé peints sur les deux faces

d'après les dessins de A. GOICHON, Membre du "PASSEPOIL"

#### SUJETS PARUS ;

Cavaliers	} Napoléon	} Officier d'ordonnance de l'Empereur	Grenadiers	} Sergent sapeur	} Officier
} Chasseur à cheval (Garde)	1 <sup>er</sup> Empire	} Tambour major	} Tambour	} Caporal	

Cavalier 10 Fr. — Fantassin 5 Fr.

NOTA. — Ces Soldats sont vendus également en planches, non découpés. — Demander les Prix.



# AU PLAT D'ÉTAIN -- JOUETS

Société à Responsabilité limitée au Capital de 340.000 francs

37<sup>QUATER</sup> ET 39, RUE DES SAINTS-PÈRES - PARIS-VI<sup>E</sup>

Anciennes Maisons LUCOTTE et MIGNOT réunies

## Spécialité de soldats de plomb fins pour collections

Reconstitution historique — Accessoires

SEULE MAISON EN FRANCE SPÉCIALISÉE DANS LE SOLDAT DE COLLECTION

## SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

Fondée à Strasbourg, le 8 Février 1920, sur l'initiative du Capitaine E.-L. BUCQUOY, la Société d'Étude des Uniformes " Le Passepoil " est patronnée par un Comité d'honneur et dirigée par un comité actif. Elle se propose de publier dans le présent Bulletin tous documents et renseignements concernant l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement de l'armée française aux différentes époques de son histoire. Le Bulletin paraît tous les trois mois.

La Société comprend : des Membres fondateurs, bienfaiteurs, actifs et correspondants. En dehors de ses Membres, la Société admet des abonnés à son bulletin.

Présidents d'honneur : M. le général HIRSCHAUER et M. G. SCHWEITZER.

### COMITÉ ACTIF :

COMMANDANT E.-L. BUCQUOY

(Fondateur et Président)

CAPITAINE DARBOU

(Vice-Président)

E. NUSSBAUM

(Secrétaire-Trésorier)

VICOMTE R. GROUVEL

(Membre perpétuel)

(Secrétaire général de la Sabretâche)

CAPITAINE BOUTMY

CH.-F. KELLER

(Membre perpétuel)

(Président de la Société de Collectionneurs de Soldats d'Étain)

H. BOISSELIER

L. ROUSSELOT

P. MARTIN